





TABLEAU
DES AVOCATS

7-550

PHARMACOPÉE

À L'USAGE

DES HOSPICES CIVILS,

DES

SECOURS À DOMICILE,

DES PRISONS ET DÉPÔTS DE MENDICITÉ.

PUBLIÉE

PAR ORDRE DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

A. PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE LA RÉPUBLIQUE.

An XI [1803 v. st.].



AVERTISSEMENT.

CETTE Pharmacopée, dont la rédaction a été ordonnée par le Conseil général d'administration des hospices civils de Paris et des secours à domicile, renferme les principales ressources que la nature et l'art peuvent offrir à la médecine dans les établissemens de bienfaisance.

Elle est divisée en trois parties :

La première présente les substances qui doivent former toute la matière médicale des pharmacies des hospices ;

La deuxième comprend les médicamens officinaux ;

La troisième renferme les formules des médicamens magistraux.

La connaissance des vertus des médicamens étant une des parties essentielles d'une matière médicale, il entrerait dans le plan de cette Pharmacopée, de faire mention des propriétés médicales de chacune des substances qui y sont employées : mais ces propriétés ne pouvaient être indiquées que d'une manière générale ; et l'on sait que les médicamens, même ceux dont

la vertu est la plus connue, la mieux déterminée, tels que les évacuans, sont souvent employés à petites doses pour remplir des indications différentes, même opposées; et qu'enfin le mode d'administration de tous les remèdes doit varier en raison des circonstances dépendantes de l'âge, du sexe, de la constitution et de l'idiosyncrasie du sujet.

Dans cette conviction, et pour ne pas induire en erreur les élèves auxquels cette Pharmacopée est destinée, on les invite à étudier la matière médicale dans des ouvrages plus étendus; et l'on observe qu'on s'est borné, dans celui-ci, à offrir les noms et les caractères tranchans des substances qui doivent former l'approvisionnement des pharmacies des hospices, pour entrer dans les compositions officinales adoptées et dans les prescriptions magistrales admises par les médecins les plus instruits; et l'on a désigné les lieux où ces substances gisent, croissent ou vivent, ainsi que les parties ou les préparations de ces substances qui sont les plus usitées. Quant aux médicamens tirés du règne végétal, on a donné les noms génériques des plantes, d'après *Tournefort*, *Linnæus* et *Jussieu*, leurs caractères

classiques d'après le système ou la méthode de chacun de ces botanistes célèbres ; enfin , l'on a indiqué , le plus brièvement possible , certains produits constans que donne l'analyse chimique de chaque végétal désigné.

Dans la vue de ne pas grossir inutilement cette Pharmacopée , on a renvoyé au Codex de Paris pour la préparation des médicamens officinaux conservés , et on s'est contenté de décrire les procédés de ceux qui n'existent point dans le Codex , et qui méritent d'être employés.

Tout ce qui ne sert qu'à entraver le service de la pharmacie , à embarrasser la pratique du médecin , à fatiguer les organes du malade , a été soigneusement écarté.

Comme cette Pharmacopée doit être journellement entre les mains des élèves des hospices , il a paru utile qu'ils eussent sans cesse sous les yeux , dans la matière médicale et dans les observations pharmaceutiques qu'elle contient , un précis des connaissances les plus essentielles à l'exercice de leurs fonctions.

On attend avec impatience un ouvrage qui réunisse ces connaissances , qui les présente avec les développemens dont elles sont susceptibles ; une

Pharmacopée enfin où tous les médicamens seraient parfaitement appréciés , et qui mériterait de porter le titre de *Pharmacopée nationale*.

Elle sera le fruit des méditations d'un petit nombre d'hommes instruits , choisis dans les trois ordres de citoyens qui s'occupent des trois branches de l'art de guérir.

EXTRAIT

Du REGISTRE des Délibérations de l'École de Médecine de Paris; Séance du Jeudi 15 vendémiaire an II.

DANS le grand nombre des Pharmacopées que l'on connaît, on peut bien dire, sans craindre de se tromper, qu'il ne s'en trouve pas une qui réunisse toutes les conditions que peuvent desirer des médecins qui, chargés de soigner des malades réunis dans des hospices, n'ont besoin que de médicamens peu nombreux, mais tellement choisis, qu'ils puissent suffire au traitement de toute espèce de maladie.

A la vérité, on a essayé bien des fois d'atteindre à cette espèce de perfection; mais toutes les tentatives dans ce genre n'ont pas eu le succès qu'on s'en promettait: aussi les officiers de santé ont-ils toujours été obligés de recourir à d'autres Pharmacopées, pour se procurer les remèdes qu'ils ne trouvaient pas dans les Pharmacopées réformées qui avaient été proposées.

C'est sur-tout à ce dernier inconvénient qu'est due aujourd'hui la multiplicité des médicamens qui existent dans les pharmacies des hospices; multiplicité qui, comme le dit le conseil général des hospices dans la lettre qu'il a adressée à l'École en lui envoyant son projet de Dispensaire, tend toujours à compliquer la médecine pratique, et à rendre incomplètes et incertaines les opérations de la pharmacie centrale.

Si à cette considération on ajoute celle qui est relative aux abus qu'entraîne nécessairement l'obligation où sont les pharmaciens des hospices, d'avoir toujours à la disposition des médecins tous les médicamens qu'il leur plaît de prescrire, parce qu'ils croient à leurs propriétés; si on veut enfin compter

pour quelque chose les dépenses considérables que nécessitent les approvisionnemens de ce genre , on jugera bientôt des motifs qui ont déterminé le conseil général des hospices de Paris à s'occuper de la confection d'un Dispensaire qui , ne contenant qu'un petit nombre de recettes, en faveur desquelles une longue suite d'expériences et d'observations a prononcé, pût devenir plus conforme aux vrais principes de l'art de guérir, plus utile aux malades, et moins onéreux à la caisse des pauvres.

Mais comme le travail, pour arriver à ce but, ne pouvait être entrepris que par des personnes qui, animées du desir de faire le bien, eussent encore des connaissances suffisamment étendues, pour que le choix des médicamens qu'il fallait faire entrer dans le nouveau Dispensaire, remplît toutes les conditions proposées, le conseil des hospices a chargé la section de santé de s'occuper spécialement de cet objet, et de rédiger un projet de Dispensaire qui fût conforme à ses vues.

C'est sur ce Dispensaire, qui a été soumis à votre examen, que nous allons vous présenter un rapport au nom de la commission que vous avez nommée.

Le Dispensaire dont il s'agit est divisé en deux parties, et chaque partie est subdivisée à son tour en plusieurs sections. Les auteurs de cet ouvrage ont cru devoir adopter cette manière de procéder, parce qu'elle leur a donné la facilité de classer les médicamens.

La première partie est consacrée aux médicamens officinaux, lesquels sont distingués, suivant l'ancienne méthode, en galéniques et en chimiques.

Une semblable distinction paraîtra peut-être déplacée, depuis qu'il est connu que les préparations galéniques entrent naturellement dans le domaine des préparations chimiques: cependant les auteurs ont cru devoir les conserver, parce

que, comme ils l'ont très-bien observé, ces dernières exigent des manipulations et des appareils plus compliqués que les premières, et que d'ailleurs elles supposent, de la part de ceux à qui le soin en est confié, des connaissances supérieures à celles dont ont besoin ceux qui ne font que des opérations galéniques.

La seconde partie ne traite que des médicamens magistraux.

Dans l'une et l'autre partie, chaque genre de médicamens est précédé d'une courte introduction, où sont exposés les règles les plus générales qu'on doit suivre, et un précis des connaissances les plus essentielles à l'exercice de la pharmacie.

La matière médicale, dans ce Dispensaire, est bornée aux objets qui doivent former l'approvisionnement de la pharmacie centrale : elle présente les noms botaniques de *Tournefort*, de *Linné*, et ceux indiqués dans les formules de *Jussieu* ; le lieu où croissent les plantes, leurs caractères, leurs parties les plus usitées, leurs produits naturels, et leurs propriétés médicinales.

Le tout est précédé d'une table des nouveaux poids et mesures, dont les auteurs veulent que l'usage soit introduit dans la pharmacie centrale. Cette table est précisément la même que celle que l'École a proposée au ministre, lors du rapport qu'elle fit sur cet objet.

Quant aux différentes préparations, l'École nous dispensera sans doute de les lui indiquer ; mais une chose que nous ne devons pas oublier de lui dire, c'est que celles qui y sont consignées, nous ont paru, quoiqu'étant en petit nombre, devoir suffire à un médecin habile, et qu'à moins de cas extraordinaires, il doit trouver, dans leur emploi, des moyens appropriés au traitement de toute espèce de maladie.

Dans le nombre de ces médicamens, on en remarque quelques-uns, comme la thériaque, le lénitif et le diascordium,

qui, à raison de ce qu'ils sont très-complicqués, semblaient appeler la réforme de beaucoup de substances qui entrent dans leur composition; mais les auteurs du Dispensaire, en considérant que les vertus de ces médicamens sont consacrées par un long usage, ont préféré conserver les recettes décrites dans le Codex de la ci-devant faculté de Paris, plutôt que d'y faire des changemens de l'espèce de ceux proposés; changemens qui, lorsqu'ils ont été essayés, ont donné des résultats bien différens de ceux qu'on espérait obtenir.

Mais s'il est des médicamens anciens auxquels on a cru ne devoir rien changer, il en est d'autres aussi pour lesquels on a présenté des réformes qui étaient indispensables : telles sont celles qui ont été indiquées pour la préparation des vins médicinaux.

Depuis long-temps on avait la preuve que dans les hôpitaux ces sortes de vins étaient le plus souvent gâtés, et que quelles que fussent les précautions prises par les pharmaciens, il était bien rare qu'au bout de quelques jours ils ne fussent pas convertis en vinaigre. Pour obvier à cet inconvénient, les auteurs du nouveau Dispensaire ont proposé un *modus faciendi*, qui, sans rien changer aux propriétés des vins médicinaux, leur assure une durée plus grande que celle qu'on pourrait leur donner par l'ancien procédé, et met par cela même le médecin dans le cas de compter davantage sur l'effet de ces sortes de médicamens. Les expériences qui ont été faites avec des vins préparés, doivent faire cesser tous les doutes qu'on pourrait avoir sur leur utilité.

D'après cet exposé, vos commissaires vous proposent de prendre l'arrêté suivant :

1.º L'École, après avoir entendu le rapport qui lui a été fait par les commissions qu'elle avait nommées pour examiner le projet de Dispensaire à l'usage des hospices civils de Paris, qui a été soumis à son jugement par le conseil général desdits

hospices, regarde ce Dispensaire comme devant remplir les vues du conseil général, tant sous le rapport du choix des médicamens, que sous celui de l'économie.

2.° Elle pense que les médecins des hospices civils doivent trouver dans ce Dispensaire assez de médicamens pour suffire au traitement des malades qui, dans ces établissemens, sont confiés à leurs soins ;

3.° Qu'en se conformant à ce Dispensaire, de préférence à tout autre, on parviendra à éloigner de la pharmacie des hospices une foule de médicamens inutiles et très-coûteux, dont la composition et l'administration entravent sans cesse le service, et prennent souvent la place de médicamens qui, quoique plus simples, ont cependant des propriétés constantes et bien déterminées ;

4.° Qu'indépendamment des avantages dont on vient de parler, l'École a reconnu que ce Dispensaire réunissait encore celui d'offrir à tous les élèves des hospices, et spécialement à ceux à qui la préparation et la distribution des médicamens sont confiés, des notions sur diverses parties de l'art pharmaceutique ; notions d'autant plus utiles, qu'elles serviront à éclairer la pratique, et à donner aux médicamens cette perfection qu'elle doit désirer ;

5.° Que si, d'après ces motifs, il est avantageux d'ordonner la mise à exécution de ce Dispensaire, il convient cependant, avant de rien statuer à cet égard, de prendre l'avis des médecins et des officiers de santé en chef des hospices, et de profiter des observations qu'ils communiqueront ; observations qui sans doute contribueront à perfectionner un ouvrage qu'ils desirent depuis long-temps, comme étant un moyen qui peut d'autant plus éclairer leur marche et assurer les succès qu'ils cherchent toujours à obtenir ;

6.° Enfin, que l'École adressera des remerciemens au conseil général des hospices, de la marque de confiance qu'il

XIV RAPPORT FAIT À L'ÉCOLE DE MÉDECINE.

lui a donnée , en soumettant à son jugement le Dispensaire sur le mérite duquel il s'agissait de prononcer.

L'École, dans sa séance du jeudi 15 vendémiaire présent mois, après avoir entendu la lecture du rapport ci-dessus, en a adopté les conclusions, et a arrêté qu'une copie en serait adressée au conseil général des hospices civils.

Pour copie conforme :

Signé THOURET, directeur de l'École de médecine de Paris.

Pour copie conforme :

Le secrétaire général du Conseil d'administration des hospices de Paris, MAISON.

TABLE

DES POIDS ET MESURES,

A l'usage du Service de santé.

[Dans cette table les poids sont en nombres ronds, pour éviter les fractions.]

NOMENCLATURE NOUVELLE.	POIDS DE MARC.
Kilogramme ou livre.....	2 livres poids de marc.
Demi-kilogramme.....	1 livre.
Gramme.....	18 grains.
Demi-gramme.....	9 grains.
2 Grammes.....	$\frac{1}{2}$ gros.
4 Grammes.....	1 gros.
8 Grammes.....	2 gros.
32 Grammes.....	1 once.
Décigramme.....	2 grains.
Demi-décigramme.....	1 grain.
1 Décigramme et demi....	3 grains.
3 Décigrammes.....	6 grains.
12 Décigrammes.....	24 grains.
<i>Mesures de capacité en nombres ronds.</i>	
1 Litre.....	1 pinte.
Demi-litre.....	1 chopine.
Quart de litre.....	$\frac{1}{2}$ setier.
La cuiller à bouche.....	4 gros.
La cuiller à café.....	2 gros.
La goutte.....	1 grain.

LISTE

*Des MÉDICAMENS simples et composés à l'usage
des Secours à domicile.*

CANTHARIDES en poudre.	Pilules mercurielles.
Cérat.	Poudre cathartique.
Cévadille.	—— anthelmintique.
Diascordium.	Quinquina en poudre.
Eau vulnéraire par infusion.	Rhubarbe entière et en poudre.
—— de mélisse spiritueuse.	Safran.
Eau-de-vie camphrée.	Séné.
Espèces amères.	Sirop de nerprun.
—— pectorales.	—— anti-scorbutique.
Ipécacuanha en poudre.	—— de guimauve.
Jalap en poudre.	—— sudorifique.
Laudanum liquide.	Sulfate de soude.
Liqueur d'Hoffmann.	Tartrite de fer desséché
Manne grasse.	[boule de Mars].
Miel.	Tartrite antimonié de potasse
Nitrate de potasse.	[émétique].
Onguent de la mère.	Thériaque.
—— populeum.	Vitriol blanc, ou sulfate de
—— pour la gale.	zinc.
—— pour la teigne.	Vitriol bleu, ou sulfate de
Oxide d'antimoine sulfuré	cuivre.
rouge [kermès].	

LISTE

*Des MÉDICAMENS simples et composés à l'usage
des Prisons et Dépôts de mendicité.*

- A**CIDÉ sulfurique.
 Agaric de chêne.
 Alun calciné.
 Ammoniaque.
 Armoise.
 Arnica, feuilles et fleurs.
 Bougies emplastiques.
 ——— élastiques.
 Cantharides en poudre.
 Cassonade.
 Catholicum double.
 Cérat jaune.
 Cévadille.
 Diascordium.
 Eau-de-vie camphrée.
 Emplâtre de ciguë.
 ——— diachilum gommé.
 ——— de Vigo.
 Espèces pectorales.
 ——— amères.
 ——— aromatiques.
 ——— émollientes.
 ——— anthelminthiques.
 ——— apéritives.
 ——— sudorifiques.
 ——— astringentes.
 Espèces vulnéraires.
 Esprit de cochléaria.
 Extrait de Saturne.
 Farine résolutive.
 Fleur de sureau.
 Huile ou essence de térében-
 thine.
 ——— d'olive.
 Gomme arabique.
 Graine de lin.
 Guimauve.
 Ipécacuanha en poudre.
 Laudanum liquide.
 Liqueur minérale anodine
 d'Hoffmann.
 Manne grasse.
 Miel blanc.
 ——— rosat.
 Muriate de mercure suroxigé-
 né [sublimé corrosif].
 Nitrate d'argent fondu [pierre
 infernale].
 Nitre.
 Onguent pour la gale.
 ——— mercuriel.
 ——— de la mère.
 ——— basilicum.
 ——— populeum.

Onguent stirax.	Savon médicinal.
Orge entier.	Sel de tartre.
Oxide de plomb, ou blanc de céruse.	Séné.
—— de mercure rouge [pré- cipité rouge].	Sirop de diacode.
—— d'antimoine sulfuré rouge [kermès].	—— de nerprun.
Oximel scillitique.	—— anti-scorbutique.
Pilules mercurielles.	Sulfate de soude [sel d'Ep- som].
—— de cynoglosse.	—— de cuivre [vitriol bleu].
Pois à cautère.	—— de zinc [vitriol blanc].
Potasse fondue [pierre à cau- tère].	Tartrite acidulé de potasse [crème de tartre].
Poudre cathartique.	Tartrite antimonié de potasse [émétique].
—— anthelmintique.	Teinture amère.
Quinquina entier et en poudre.	—— de quinquina.
Racine de patience.	—— de raifort.
—— de bardane.	—— de mars tartarisé.
—— de chiendent.	—— de castoreum.
—— de raifort.	—— de cannelle.
—— de rhubarbe en poudre.	Thériaque.
—— de réglisse.	Trochisque de minium.
Riz.	Vin scillitique au vin d'Es- pagne.
Safran de Gatinois.	Vinaigre.
Sangsues.	

PHARMACOPÉE

A l'usage des Hospices civils et des Secours
à domicile.

I.^{re} PARTIE.

MATIÈRE MÉDICALE.

RÈGNE VÉGÉTAL.

ABSINTHE.

ABSINTHIUM ponticum (TOURNEFORT), flosculeuses ; *artemisia absinthium* (LINNÉE), syngénésie, polygamie superflue ; (JUSSIEU) corymbifères.

Europe. Cultivée, sauvage, herbacée, vivace. Usitée ; amère, aromatique ; donnant une huile volatile verte, amère, très-âcre.

ACACIA.

Suc épaissi des gousses non complètement mûres du *mimosa nilotica* (L.), polygamie monœcie ; (J.) légumineux.

Afrique, Arabie, Égypte.

Arbre épineux, dur.

La silique qui fournit le suc, est une série de dix à

douze follicules orbiculaires, comme enfilées par leur diamètre.

Suc brun, acerbe, en pains ronds, soluble dans l'eau.

Rare dans le commerce; remplacé par l'extrait du prunier sauvage.

ACHE.

Apium palustre et *apium officinarum* (T.), ombelles; *apium graveolens* (L.), pentandrie digynie; (J.) ombellifères.

France, lieux humides. Cultivée, sauvage, herbacée, vivace.

Toute la plante usitée.

Odeur forte et extrait aqueux.

AGARIC BLANC.

Boletus laricis.

Substance spongieuse, brunâtre à l'extérieur, blanche intérieurement: sur le tronc des arbres de la famille des mélèzes.

Tartarie, Sibérie, Orient.

Saveur nauséabonde. Peu usité.

AGARIC DE CHÊNE.

Boletus igniarius (L.)

Champignon qui croît sur les chênes, préparé par percussion. Amadou; agaric astringent.

France, forêts.

AIGREMOINE.

Agrimonia officinarum (T.), rosacées; *agrimonia eupatoria* (L.), dodécandrie digynie; (J.) rosacées.

Europe, prairies, lieux incultes. Annuelle. Toute la plante usitée.

A I L.

Allium sativum (T.), liliacées; (L.) hexandrie monogynie; (J.) asphodèles.

Afrique; cultivée en Europe. Annuelle. Bulbe usitée. Odeur forte qui pénètre toute l'économie animale, *prophylactique*; assaisonnement, sur-tout dans les pays méridionaux; contient du soufre et une huile essentielle pesante.

A L O Ë S.

Suc brun épais de l'*aloë perfoliata, vera, vulgaris* (L.), hexandrie monogynie.

Ile de Soccotora, Indes orientales et occidentales, Espagne.

Quatre espèces dans le commerce: soccotrin, lucide, hépatique, cabalin. Très-amer.

A M A N D I E R.

Amygdalus sativa (T.), arbres rosacés; *amygdalus communis* (L.), icosandrie monogynie; (J.) rosacées.

Barbarie, Europe. Arbre.

Fruit, semences émulsives. Huile douce fixe, contenant un léger mucilage.

A N G É L I Q U E.

Imperatoria sativa (T.), ombelles; *angelica archangelica* (L.), pentandrie digynie; (J.) ombellifères.

4 I.^{re} PARTIE. MATIÈRE MÉDICALE.

Bohème, Alpes, Pyrénées. Herbacée. Toute la plante usitée. Odeur forte, aromatique.

ANIS.

Apium, anisum dictum (T.), ombelles; *pimpinella anisum* (L.), pentandrie digynie; (J.) ombellifères.

Égypte, France. Cultivée, herbacée. Semences aromatiques usitées. Parenchyme, huile fixe; écorce, huile volatile.

ARMOISE.

Artemisia vulgaris major (T.), flosculeuses; (L) syngénésie, polygamie superflue; (J.) corymbifères.

Europe. Cultivée, sauvage, herbacée. Toute la plante usitée.

ARNICA.

Doronicum maximum, pardalianches (T.), radiées; (L.) syngénésie, polygamie superflue; (J.) corymbifères.

Europe, Alpes. Sans culture, herbacée. Fleurs et feuilles usitées.

ARRÊTE-BŒUF.

Anonis spinosa, flore purpureo (T.), papilionacées; *ononis spinosa* (L.); diadelphie décandrie; (J.) légumineuses.

France. Inculte, vivace.

Racine usitée, traçante, ligneuse, brune à l'extérieur, blanche intérieurement.

ASPERGE.

Asparagus sativa officinalis (T.), rosacées; (L.) hexandrie monogynie; (J.) liliacées.

I.^{re} PARTIE. MATIÈRE MÉDICALE. 5

Europe, lieux et terrains sablonneux. Vivace. Racines, tiges et semences usitées.

ASSA FŒTIDA.

Gomme résine en larmes et en masse, brune à l'extérieur, blanchâtre, souvent violette intérieurement; odeur fort désagréable; soluble, partie dans l'eau, partie dans l'alcool: par incision de la racine du *ferula assa foetida* (L.); pentandrie digynie; (J.) ombellifères.

Perse, Indes orientales.

AUNÉE.

Aster omnium maximus, *helenium dictus* (T.), radiées; *inula helenium* (L.); syngénésie, polygamie superflue; (J.) corymbifères.

Europe, bois. Cultivée, vivace. Racine usitée, aromatique, camphrée.

BALAUSTES.

Punica flore pleno majore (T.), rosacées; *punica granatum* (L.), icosandrie monogynie; (J.) myrthes.

Afrique, Italie, France. Arbre. Fleurs, suc et écorce du fruit usités.

BARDANE.

Lappa major, *arctium Dioscoridis* (T.), flosculeuses; *arctium lappa* (L.), syngénésie, polygamie égale; (J.) cynarocéphales.

France, revers des chemins. Vivace, amygdalée. Feuilles et racines usitées.

BAUME COPAHU.

Faux baume, résine liquide, odeur forte ; couleur citrine légère, par incision du *copaifera officinalis*, arbre ; (L.) décandrie digynie ; (J.) légumineuses.

Brésil, Caienne.

BAUME TOLU.

Véritable baume à acide benzoïque, par incision et décoction du *toluifera balsamum*, arbre (L.), décandrie monogynie ; (J.) térébinthinacées.

Amérique méridionale.

Deux espèces, sec et noir ; sous les noms de baume de Tolu, du Pérou sec et du Pérou liquide.

BDELLIUM.

Gomme résine sèche, en forme de grosse olive, odeur faible, par incision d'un amyris non décrit, ou plutôt d'un *mimosa* [le *niottout* d'Adanson].

Médie, Inde, Arabie.

BENJOIN.

Baume solide, en coque et en pain ; le premier parsemé de taches blanches ; le second mêlé d'impuretés : par incision du *styrax benjoin*, arbre (L.), décandrie monogynie.

Sumatra.

Acide benzoïque.

BÉTOINE.

Betonica purpurea officinalis (T.), labiées ; (L.) didynamie gymnospermie ; (J.) labiées.

Europe, bois. Annuelle.

Feuilles et fleurs usitées.

BISTORTE.

Bistorta major radice minus intortâ (T.), fleurs à étamines; *polygonum bistorta* (L.), octandrie trigynie; (J.) polygonées.

France, Alpes. Herbacée, vivace.

Racine usitée; elle contient de l'amidon.

BOUILLON BLANC.

Verbascum mas latifolium luteum (T), infundibuliformes; *verbascum tapsus* (L.); pentandrie monogynie; (J.) solanées.

Europe, bois. Herbacée.

Feuilles et fleurs usitées.

BOURRACHE.

Borrago floribus cæruleis officinalis (T.), infundibuliformes; (L.) pentandrie monogynie; (J.) borraginées.

Europe. Cultivée, sauvage, herbacée, annuelle.

Usitée.

BUGLE.

Bugula (T.), labiées; *ajuga reptans* (L.), didynamie gymnospermie; (J.) labiées.

Europe, bois.

Feuilles et fleurs usitées.

BUGLOSSE.

Buglossum angustifolium majus, flore cæruleo (T.),

infundibuliformes ; *anchusa officinalis* (L.), pentandrie monogynie ; (J.) borraginées.

Europe, lieux incultes. Herbacée.

Feuilles et fleurs usitées.

CABARET.

Asarum Europæum (T.), fleurs à étamines ; (L.) dodécandrie monogynie ; (J.) aristoloches.

Alpes, lieux humides. Herbacée.

Feuilles et racines usitées.

CACAO.

Theobroma cacao (L.), polyadelphie pentandrie ; (J.) malvacées.

Amérique méridionale. Arbre de la forme du cerisier.

Amandes usitées, ou violettes, ou roussâtres, renfermées dans un fruit en forme de concombre, au nombre de vingt à trente. Plusieurs espèces dans le commerce.

Huile fixe concrète, abondante.

CACHOU.

Improprement *terre du Japon* ; suc épais, brun, de couleur hépatique, acerbe, amer, agréable, en petits pains, souvent en masses, des gousses du *mimosa catéchu* (L.), polygamie monœcie ; (J.) légumineuses.

Indes orientales, Malabar.

CALAMENT.

Calamintha vulgaris (T.), labiées ; *melissa calamintha* (L.), didynamie gymnospermie ; (J.) labiées.

Europe, lieux incultes.

Feuilles et fleurs usitées.

CAMOMILLE.

Chamæmelum nobile flore multiplici (T.), radiées ;
anthemis nobilis (L.), syngénésie, polygamie superflue ;
(J.) corymbifères.

Italie, France. Cultivée, herbacée.

Feuilles et fleurs usitées : donne une huile volatile d'un beau bleu ; odeur forte ; amère, aromatique.

CAMPBRE.

Produit immédiat des végétaux ; volatil, acidifiable, retiré par décoction, distillation ; purifié par sublimation du *laurus camphora* (L.), ennéandrie monogynie ; (J.) lauriers.

Japon, Chine, Moluques.

CANELLE.

Laurus cinnamomum (L.), ennéandrie monogynie ;
(J.) lauriers.

Ceylan, Chine.

Seconde écorce, roulée. Celle du Ceylan, saveur âcre sucrée, odeur agréable ; celle de Chine, écorce plus épaisse, saveur douce, odeur de punaise.

Nota. La canelle de la Cochinchine est fournie par le *laurus cassia* de Linnée.

La canelle giroflée est produite par le *laurus myrrha* de Loureiro.

La canelle blanche est l'écorce du *drymis aromatique* : c'est aussi celle du wenterian canelle.

CAPILLAIRE.

Adiantum capillus Veneris, *adiantum pedatum* (T.), apétales sans fleurs ; (L.) cryptogamie ; (J.) fougères.

Canada, France. Sans culture, contre les murailles et les rochers humides.

Feuilles usitées.

CARDAMOME.

Semences d'une plante connue sous le nom d'*amomum cardamomum* (L.), monandrie monogynie ; (J.) balisiers.

Indes orientales.

Dans le commerce, trois espèces de cardamomum ; le grand ou graine de paradis, le moyen et le petit.

CARPOBALSAMUM.

Fruits ou baies du baumier, *amyris opobalsamum* (L.), octandrie monogynie ; (J.) térébinthacées.

Judée, la Mecque. Arbrisseau.

Bois, fruit, résine liquide odorante, usités.

CASCARILLE.

Clatia eleutheria (L.), monœcie monadelphie ; (J.) euphorbes.

Pérou, Paraguaï.

Écorce roulée sur elle-même ; grise en dessus, roussâtre en dedans ; ressemblant au quinquina. Aromatique, amère ; échauffée dans la main ou sur les charbons, odeur d'ambre.

CASSE.

Cassia fistula (T.), rosacées ; (L.) decandrie monogynie ; (J.) légumineuses.

Égypte, Indes orientales; transplantée en Amérique.
Arbre.

Siliques usitées, pulpe sucrée; graines aplaties dans l'intérieur des siliques.

CASSIA LIGNEA.

Laurus cassia (L.), ennéandriemonogynie; (J.) lauriers.
Malabar, Java, Ile de France. Arbre.

Écorce intérieure usitée.

Brune, noirâtre, épaisse, odorante; mucilage plus abondant que dans la canelle.

CENTAURÉE (PETITE).

Centaurium minus (T.); infundibuliformes; *gentiana centaurium* (L.), pentandrie digynie; (J.) apocinées.

Europe, lieux incultes, bois. Herbacée. Sommités fleuries usitées.

CERFEUIL.

Chærophyllum sativum (T.), ombelles; *scandix cerefolium* (L.), pentandrie digynie; (J.) ombellifères.

Jardins potagers. Herbacée. Feuilles usitées.

Aromatique, incisive, résolutive.

CEVADILLE.

Cevadilla hordeolum (T.), apétales (L.).

Nouvelle Espagne.

Semences usitées.

CHARDON BÉNI.

Carduus benedictus, *centaurea benedicta* (T.), flosculeuses;

(L.) syngénésie, polygamie frustranée; (J.) cynarocéphales.

Europe méridionale, jardins. Herbacée. Usitée.

CHARDON ROLLAND.

Eryngium vulgare campestre (T.), ombelles; (L.), pentandrie digynie; (J.) ombellifères.

Europe, revers de chemins. Herbacée, coriace.

Racine usitée.

CHÊNE.

Quercus latifolia robur (T.), arbres amentacés; *quercus robur* (L.), monœcie polyandrie; (J.) amyntacées.

Europe, forêts. Arbre. Ecorce usitée.

Fournit le tannin, remplace avantageusement le quinquina à l'extérieur.

CHICORÉE SAUVAGE.

Cichorium sylvestre intybus (T.), sémi-flosculeuses; *cichorium intybus* (L.), syngénésie; (J.) chicorées.

Europe, lieux incultes. Herbacée. Usitée.

CHIENDENT.

Gramen officinarum, triticum repens (T.), fleurs à étamines; (L.) triandrie digynie; (J.) graminées.

Europe. Herbacée, vivace. Feuilles et racines usitées; saveur sucrée.

CIGUË.

Cicuta major (T.), ombelles; *conium maculatum* (L.), pentandrie digynie; (J.) ombellifères.

Europe, terrains aquatiques. Herbacée, tachetée à la base, tiges et feuilles usitées. Odeur nauséuse.

CIRE JAUNE.

Huile fixe concrète; produit des abeilles; insectes hyménoptères, *apis mellifera* (L.), avec le pollen des fleurs; colorée par une matière extractive.

CITRONNIER.

Citream vulgare (T.), arbres rosacés; *citrus medica* (L.), polyadelphie icosandrie; (J.) orangers.

Syrie, Perse, France méridionale. Arbre. Fleurs, fruits, huile volatile, usités; aromatique.

COCHLÉARIA.

Cochlearia folio subrotundo officinalis (T.), cruciformes; (L.), tetradynamie siliculeuse; (J.) crucifères.

Europe, lieux humides. Herbacé.

Cultivé, usité. Saveur âcre, piquante.

COIGNASSIER.

Cydonia vulgaris, *pyrus cydonia* (T.), arbres rosacés; (L.) icosandrie pentagynie; (J.) rosacées.

Bords du Danube, France.

Fruits et semences usités.

COLOQUINTE.

Colocynthis fructu rotundo majore (T.), campaniformes; *cucumis colocynthis* (L.), monœcie syngénésie; (J.) cucurbitacées.

Syrie, France méridionale.

Les semences, la pulpe, usitées. Blanche, fongueuse, très-amère.

CONSOUDE (GRANDE).

Symphitum consolida major officinale (T.), infundibuliformes; (L.) pentandrie monogynie; (J.) borraginées.

France, près, bords des ruisseaux. Herbacée.

Racine usitée, mucilagineuse.

COQUELICOT.

Papaver erraticum, papaver rheas (T.), rosacées; (L.) polyandrie monogynie, (J.) papavéracées.

Europe. Inculte. Fleurs usitées.

CORIANDE.

Coriandrum majus (T.), ombellifères; (L.) pentandrie digynie; (J.) ombelles.

Europe, Italie. Cultivée, herbacée. Semences sphériques usitées; concaves; odeur forte.

CRESSON D'EAU.

Sisymbrium palustre repens (T.), crucifères; *sisymbrium silvestre* (L.), tétrodynamie siliculeuse; (J.) crucifères.

Europe, eau courante. Feuilles usitées. Saveur piquante.

CYNOGLOSSE.

Cynoglossum majus officinale (T.), infundibuliformes; (L.) pentandrie monogynie; (J.) borraginées.

Europe, lieux incultes. Feuilles velues. Herbacée.

Racines usitées.

DICTAME DE CRÈTE.

Dictamus creticus (T.), labiées ; *origanum dictamus* (L.), didynamie gymnospermie ; (J.) labiées.

Ile de Candie, Europe australe. Sous-arbrisseau. Feuilles usitées, velues, cotonneuses ; contient un peu de camphre, et une huile volatile très-odorante.

DIGITALE.

Digitalis purpurea (T.), personnées ; (L.) didynamie angiospermie.

France méridionale, lieux humides. Feuilles et fleurs usitées. Racines amylicées.

ÉCORCES D'ORANGE, Voyez ORANGER.

ÉLEMI (résine).

Résine jaune-verdâtre en masse, enveloppée de feuilles de roseau ; odeur forte, pénétrante : donne, par la distillation, une huile volatile semblable à celle de la térébenthine. Saveur amère ; entièrement soluble dans l'alcool, par incision de *l'amyris elemifera* (L.).

Brésil.

Seconde espèce, molle, citrine, ordinairement impure. Odeur suave.

ENCENS MÂLE [OLIBAN].

Résine sèche, friable, blanc-jaunâtre, odorante, légèrement amère ; par incision du *juniperus lycia* (L.), diœcie monadelphie ; (J.) conifères ; ou plutôt, du *thuya quadrivalvis*, selon Desfontaines. Arbre.

Syrie, Arabie, Perse.

EUPHORBE.

Gomme résine en larmes roussâtres, creuses intérieurement ; odeur forte , saveur âcre , caustique ; par incision de *Euphorbia antiquorum* (L.), dodécandrie trigynie ; (J.) euphorbes.

Afrique , Libey.

FENOUIL.

Fœniculum dulce majore et albo semine (T.), ombelles ; *anethum fœniculum* (L.), pentandrie digynie ; (J.), ombellifères.

France méridionale. Cultivé , herbacé.

Usité en entier. La semence fournit une huile volatile odorante , et une huile fixe verte.

FENU-GREC.

Fœnum græcum sativum (T.), papilionacées ; *trigonella fœnum græcum* (L.), diadelphie décandrie ; (J.) légumineuses.

France méridionale. Cultivé.

Semences jaunâtres , usitées ; odeur forte , pénétrante.

FEUILLES D'INDE [MALABATHRUM].

Laurus cassia (L.), ennéandrie monogynie. Arbre.

Feuilles longues , verdâtres ; trois nervures longitudinales ; amères , aromatiques.

FIGUES.

Ficus communis (T.), arbres amentacés ; *ficus carica* (L.), polygamie polyénie ; (J.) orties. Arbre.

Asie,

Asie, Louisiane; cultivée en Europe. Fruits sucrés usités.

Suc de l'arbre, laiteux, âcre, caustique.

FOUGÈRE MÂLE.

Filix non ramosa dentata (T.), apétales, sans fleurs; *polypodium filix mas* (L.), cryptogamie; (J.) fougères.

Bois, lieux incultes. Herbacée, vivace. Racine ligneuse usitée.

FRAISIÈRE.

Fragaria vulgaris (T.), rosacées; *fragaria vesca* (L.), icosandrie polygynie; (J.) rosacées.

Europe. Cultivé, sauvage, herbacé; racine ligneuse. Racines et fruits usités.

FUMETERRE.

Fumaria officinarum (T.), anomales; *fumaria officinalis* (L.), diadelphie hexandrie; (J.) papavéracées.

Les champs, sans culture. Herbacée, annuelle. Feuilles usitées.

GAÏAC.

Guajacum officinale (L.), décandrie monogynie; (J.) rutacées.

Saint-Domingue, la Jamaïque. Arbre dur, pesant et résineux.

Écorce, bois, résine, usités.

GALANGA.

Maranta galanga (L.), monandrie monogynie; (J.) balisées. Deux espèces.

Indes orientales. Herbacée. Racine usitée.

Acre, aromatique, camphrée.

GALBANUM.

Gomme résine en larmes et en masse, roussâtre à l'extérieur, jaunâtre intérieurement; peu fragile; odeur forte, désagréable; saveur amère, âcre. Retirée par incision de la racine du *bubon galbanum* (L.), pentandrie digynie; (J.) ombellifères.

Éthiopie.

GALLE (NOIX DE.)

Excroissance formée sur le *quercus ilex* et autres arbres, par la piqure du *cynips quercus*, insecte névroptère, dont la femelle, pourvue d'un aiguillon, dépose ses œufs dans la blessure.

Alep, France; meilleure dans les pays les plus chauds. Usitée et employée dans la teinture, &c.; produit l'acide gallique, le tannin.

GARANÇE.

Rubia tinctorum sativa (T.), campaniformes; (L.), tétrandrie monogynie; (J.) rubiacées.

Zélande, France méridionale et occidentale. Plante sarmenteuse. Racine usitée, rouge; employée dans les arts: teint le phosphate calcaire des os et l'urine des animaux, comme les autres rubiacées.

GAROU.

Thymelæa lauri folio (T.), arbres monopétales; *daphne mezereum* (L.), octandrie monogynie; (J.) thymélées.

France, Italie. Arbrisseau. Feuilles toujours vertes.

Écorce usitée.

Le *daphne gnidium* (L.), ou bois gentil, est le plus actif.

GENEVRIER.

Juniperus vulgaris (T.), arbres amentacés, *juniperus communis* (L.), diœcie monadelphie; (J.) conifères.

Europe, lieux incultes. Arbrisseau.

Bois et baies usités. Huile volatile aromatique.

GENTIANE.

Gentiana major lutea (T.), campaniformes; (L.) pentandrie digynie; (J.) apocinées.

Europe, sans culture.

Racine usitée, jaunâtre, charnue, spongieuse.

GINGEMBRE.

Amomum zinziber (L.), monandrie monogynie; (J.) balisiers.

Indes orientales et occidentales.

Racine noueuse, aplatie, grise. Camphrée, donne une huile odorante.

GIROFLES.

Fleurs unies au péricarpe non développé du *caryophyllus aromaticus* (L.), polyandrie monogynie.

Moluques, Nouvelle-Guinée. Arbre.

Il faut choisir les giroffes bruns, sains, odorans, aromatiques. Huile volatile pesante.

GOMME ADRAGANTHE.

Suc gommeux en forme de petites bandes, souvent roulées; d'un blanc opaque, inodore, saveur fade; produit par l'*astragalus tragacantha* et par une plante des frontières de la Perse, non décrite; sur-tout par l'*astragalus gummifer* du Mont-Liban, selon la Billardièrre. Il fournit avec l'eau un mucilage très-épais.

GOMME AMMONIAQUE.

Gomme résine en larmes et en masse, jaunâtre à l'extérieur, blanche en dedans; odeur forte, désagréable; saveur amère; par incision d'une plante non décrite. Espèce de fêrulle.

Perse, Syrie, intérieur de l'Afrique.

GOMME ARABIQUE.

Suc gommeux en larmes presque rondes, blanches ou citrines, plus ou moins foncées; raboteux à l'extérieur, brillant intérieurement; soluble dans l'eau; obtenu spontanément du *mimosa nilotica* et du *mimosa senegal* (L.), polygamie monœcie; (J.) légumineuses.

Afrique voisine de l'Egypte, Sénégal.

GOMME GUTTE.

Suc gomme-résineux, sec, cassant, jaune, ordinairement de forme cylindrique, peu odorant, amer; retiré par incision des branches du *cambogia gutta*, ou du *stalagmitis cambogioides* de Murray; (L.) polyandrie monogynie.

Malabar, Ceylan, Amérique.

GOUDRON.

Résine liquide, noirâtre ; extraite par combustion étouffée, des branches et racines du pin.

Odeur forte, aromatique ; saveur amère. Usitée en médecine et dans les arts.

GUIMAUVE.

Althæa Dioscoridis officinalis (T.), campaniformes ; (L.), monadelphie polyandrie ; (J.) malvacées.

Europe. Cultivée. Plante ligneuse, vivace, à feuilles cotonneuses. Toutes usitées.

HELLÉBORE NOIR.

Helleborus niger fœtidus (T.), rosacées ; (L.) polyandrie polygynie ; (J.) renonculacées.

Alpes, terrains sablonneux et arides. Vivace. Racine usitée, noirâtre, fibreuse.

HOUBLON.

Lupulus mas, humulus lupulus (T.) ; fleurs à étamines (L.), diœcie pentandrie ; (J.) orties.

Europe. Cultivée, sauvage, vivace. Toute la plante usitée.

HYPOCISTE (SUC D')

Suc épais, brun, noirâtre, en petits pains ; par décoction du *cytissus hypocistis* (L.), gynandrie dodécandrie.

Petite plante parasite sur les racines des grands cistes ligneux de la partie méridionale de l'Europe et des côtes de Barbarie.

HYSSOPE.

Hyssopus officinarum, *officinalis* (T.), labiées ; (L.), didynamie gymnospermie ; (J.) labiées.

France. Cultivée. Usitée.

JALAP.

Jalappa officinarum fructu rugoso (T.), infundibuliformes ; *convolvulus jalappa* (L.), pentandrie monogynie.

Amérique. Herbacé, vivace.

Racine usitée, grise, brunâtre à l'extérieur, blanc sale intérieurement ; desséchée en tronçons. Extrait et résine abondans. Saveur âcre, nauséuse.

JONC ODORANT.

Andropogon schænanthus (L.), polygamie monoécie.

Arabie. Sans culture. Panicule chargé d'épis odorans. Fleurs usitées.

IPÉCACUANHA.

Psychotria emetica (L.), pentandrie monogynie ; *viola ipecacuanha* (L.), syngénésie monogamie ; *euphorbia ipecacuanha* (L.), dodécandrie trigynie.

Mexique, Brésil, Virginie. Vivace. Racine usitée : trois espèces, noirâtre, grise et blanche.

La plus estimée est celle qui est grise, par anneaux ; la partie interne ligneuse. Saveur âcre, amère.

IRIS DE FLORENCE.

Iris florentina (L.), triandrie monogynie ; (J.) iridées.

Italie, lieux humides. Racine usitée, blanche, tubéreuse, amylacée. Odeur agréable de violette.

JUSQUIAME.

Hyosciamus vulgaris niger (T.), infundibuliformes ; (L.) pentandrie monogynie ; (J.) solanées.

Europe. Sans culture ; herbacée ; feuilles velues ; corolle grise sur le limbe, pourpre noirâtre intérieurement. Feuilles, fleurs et semences usitées. Odeur forte, désagréable. Sa racine contient de l'amidon.

LAITUE.

Lactuca capitata sativa (T.), sémi-flosculeuses ; (L.), syngénésie, polygamie égale ; (J.) chicoracées.

Europe. Cultivée, sauvage, herbacée, annuelle. Usitée.

LAVANDE.

Lavandula angustifolia (T.), labiées ; *lavandula spica* (L.), didynamie gymnospermie ; (J.) labiées.

Europe. Cultivée, vivace. Fleurs usitées. Aromatique, camphrée.

LAURIER.

Laurus vulgaris nobilis (T.), arbres monopétales ; (L.) ennéandrie monogynie ; (J.) lauriers.

Italie, Espagne, France méridionale. Arbre. Feuilles et baies usitées. Aromatique, âcre, amer.

LIÈRE TERRESTRE.

Calamintha humilior rotundiore folio (T.), labiées ; *glechoma hederacea* (L.), didynamie gymnospermie ; (J.) labiées.

Europe, bois. Herbacé, annuel, sauvage. Usité. Amer, aromatique.

LIN. (SEMENCES DE).

Linum sativum usitatissimum (T.) caryophyllées; (L.) pentandrie pentagynie; (J.) caryophyllées.

Europe. Cultivé; annuel. Semences usitées. Mucilage; huile par expression.

MACIS.

Seconde enveloppe du fruit appelé *noix muscade*. (Voyez ce mot).

MANNE.

Substance mucoso-sucrée, concrète, blanche, soluble dans l'eau, obtenue par incision du *fraxinus ornus* (L.), polygamie diœcie.

Sicile, Calabre.

Dans le commerce, trois espèces; en larmes, en sorte, grasse. La choisir nouvelle. Très-usitée.

MARJOLAINE.

Majorana vulgaris, origanum majorana (T.), labiées; (L.) didynamie gymnospermie; (J.) labiées.

Europe. Cultivée, sauvage. Usitée. Aromatique, camphrée.

MARRUBE BLANC.

Marrubium album vulgare (T.), labiées; (L.) didynamie gymnospermie; (J.) labiées.

Europe. Sans culture. Usité. Odeur forte, aromatique.

MARUM.

Teucrium marum (L.), didynamie gymnospermie; (J.) labiées.

Europe méridionale. Sous-arbrisseau. Feuilles usitées. Odorant, amer.

MASTIC.

Résine blanche ou citrine, solide, odorante, légèrement amère, en larmes; par incision du *pistacia lentiscus* (L.), diœcie pentandrie; (J.) térébinthacées.

Ile de Chio, Italie. Usitée et employée dans les arts.

MATRICAIRE.

Matricaria vulgaris, *parthenium* (T.), radiées; (L.) syngénésie, polygamie superflue; (J.) corymbifères.

France. Cultivée, sauvage. Usitée. Odorante, amère, distincte de la camomille par son calice écailleux.

MAUVE.

Malva vulgaris flore majore, *sylvestris* (T.), campaniformes; (L.) monadelphie polyandrie; (J.) malvacées.

France. Cultivée, sauvage, herbacée. Feuilles et fleurs usitées.

MÉLILOT.

Melilotus officinarum Germaniæ (T.), papilionacées; *trifolium melilotus officinalis* (L.), diadelphie décandrie; (J.) légumineuses.

Bois, lieux incultes. Herbacé, annuel. Fleurs usitées; odeur agréable.

MÉLISSE.

Melissa hortensis officinalis (T.), labiées; (L.) didynam. gymnospermie; (J.) labiées.

Europe. Cultivée, sauvage, herbacée. Usitée. La

recueillir avant le développement des fleurs. Aromatique, citronée, amère.

MENTHE CRÉPUE.

Mentha rotundifolia crispa (T.), labiées ; (L.) didynamie gymnospermie ; (J.) labiées.

Sybie, France. Usitée. Fleurs axillaires, feuilles sessiles, tige velue. Aromatique, camphrée.

MENTHE POIVRÉE.

Mentha piperita (L.), didynamie gymnospermie.

Angleterre : cultivée en France.

Usitée. Fleurs en épis ; feuilles ovées, pétiolées. Saveur piquante, froide ; donne une huile volatile, base des pastilles de ce nom.

MÉNYANTHE.

Menyanthes palustre trifoliatum (T.), infundibuliformes ; (L.) pentandrie monogynie ; (J.) lisymachies.

Europe, marais. Sauvage, vivace. Usité ; très-amer.

Les habitans du nord s'en servent dans la bière, à la place de houblon.

MERCURIALE.

Mercurialis testiculata et *spicata annua* (T.), fleurs à étamines ; (L.) diœcie ennéandrie ; (J.) euphorbes.

Europe. Inculte. Herbacée, annuelle. Usitée. Odeur nauseuse.

MIEL.

Suc mucoso-sucré, blanc, citrin, recueilli et élaboré par les abeilles.

Par-tout. Celui dit de Narbonne et du Gâtinois, plus estimé.

MILLEPERTUIS.

Hypericum vulgare perforatum (T.), rosacées ; (L.) polyadelphie polyandrie ; (J.) millepertuis.

Europe. Sans culture. Fleurs jaunes, amères, usitées. Contient dans ses vésicules une matière résineuse, colorée.

MORELLE.

Solanum officinarum nigrum (T.), infundibuliformes ; (L.) pentandrie monogynie ; (J.) solanées.

Lieux incultes. Herbacée, annuelle. Usitée à l'extérieur.

MORELLE GRIMPANTE.

Solanum scandens dulcamara (T.), infundibuliformes ; (L.) pentandrie monogynie ; (J.) solanées.

Lieux humides, haies. Ligneuse, vivace. Tige usitée, amère.

MUSCADES.

Myristica officinalis (L.), polyandrie monogynie.

Iles Moluques. Arbre ; espèce de laurier. Fruit usité, enveloppé de trois tégumens : l'un d'eux connu sous le nom de *macis*, rouge pourpré, odeur forte, aromatique. La noix muscade fournit par expression une huile volatile abondante, et une huile grasse ; et par distillation, seulement une huile volatile.

MYRRHE.

Gomme résine, solide, jaunâtre à l'extérieur, brune

intérieurement ; onglée dans sa cassure ; odeur agréable ; saveur amère ; par incision du *sassa gummifera* de Bruce. Arbrisseau.

Afrique, Abyssinie, vis-à-vis le détroit de Bab-el-Mandel.

NARD CELTIQUE.

Nard des montagnes, racine de la Valériane celtique (L.), triandrie monogynie.

Alpes, mont Saint-Bernard.

NARD INDIEN.

Racine d'une graminée, *nardus indica* (L.), triandrie monogynie.

Cochinchine, Java. Peu usité.

NENUPHAR.

Nymphaea alba major (T.), rosacées ; (L.) polyandrie monogynie.

Europe, étangs. Herbacé, vivace. Racine et fleurs usitées.

NERPRUN.

Rhamnus catharticus (T.), arbres monopétales ; (L.) pentandrie monogynie ; (J.) nerpruns.

Europe. Arbrisseau épineux, écorce lisse. Baies usitées.

NICOTIANE.

Nicotiana major latifolia, tabacum (T.), infundibuliformes ; (L.) pentandrie monogynie ; (J.) solanées.

Amérique ; cultivée en France. Feuilles usitées. Odeur forte, saveur âcre.

NOYER.

Nux juglans, sive regia, vulgaris (T.), arbres aménacés ; (L.) monœcie polyandrie ; (J.) térébinthacées.

Perse ; cultivé en France. Arbre. Les feuilles, le brou, la noix, l'huile exprimée, usités.

ŒILLET ROUGE.

Dianthus caryophyllus (T.), caryophyllées ; (L.) décandrie digynie ; (J.) caryophyllées.

Italie ; cultivé en France. Pétales usitées. Odeur de girofle.

OGNON.

Cepa vulgaris, allium cepa (T.), liliacées ; (L.) hexandrie monogynie ; (J.) asphodèles.

Jardins potagers. Cultivé. Bulbe arrondie, composée de tuniques ; contient du sucre au midi, du soufre au nord. Odeur pénétrante.

OLIVIER.

Olea sativa, Europæa (T.), arbres monopétales ; (L.) diandrie monogynie ; (J.) jasminées.

Europe, France méridionale. Arbre vert. Fruit, huile exprimée. Très-usité.

OPIUM.

Suc gomme-résineux, épaissi en masse, couleur noirâtre, sanguine ; odeur vireuse ; cassant, amer, soluble en partie dans l'eau froide : retiré par incision, expression et décoction, du *papaver somniferum* (L.), polyandrie monogynie.

Syrie, Turquie. Donne une huile concrète très-vireuse.

ORANGER.

Malus aurantia major, citrus aurantium (T.), arbres rosacés ; (L.) polyadelphie icosandrie ; (J.) orangers.

Indes ; transplanté en Espagne, en France. Feuilles, fleurs et fruits usités.

ORGE.

Hordeum polystichon vulgare (T.), fleurs à étamines ; (L.) triandrie digynie ; (J.) graminées.

Europe. Plante annuelle, herbacée. Semences usitées.

Séparée de son enveloppe, orge mondé ; de son écorce, polie et arrondie, orge perlé ; concassée par les meules ; gruau.

PARIÉTAIRE.

Parietaria officinarum et Dioscoridis officinalis (T.), fleurs à étamines ; (L.) polygamie monœcie ; (J.) orties.

Europe ; sur les vieux murs et les ruines. Herbacée, aqueuse, nitreuse. Toute la plante usitée.

PATIENCE.

Lapathum aquaticum folio cubitali, rumex aquaticus (T.), fleurs à étamines ; (L.) hexandrie trigynie ; (J.) polygonées.

Lieux humides. Racine usitée, brune à l'extérieur, jaune en dedans. Fournit du soufre, de l'amidon. Amère.

PAVOT.

Papaver hortense semine albo (T.), rosacées ; *papaver somniferum* (L.), polyandrie monogynie ; (J.) papavéracées.

Jardins. Cultivé. Fleurs et fruits usités. Les semences renfermées dans une capsule orbiculaire, glabre, surmontée d'une couronne. Donnent une huile fixe appelée huile d'œillet dans le commerce.

PEUPLIER.

Populus nigra (T.), arbres amentacés ; (L.) diœcie octandrie ; (J.) amentacées.

Europe. Arbre. Les boutons, avant le développement, résineux, odorans, contiennent de l'acide benzoïque en petite quantité.

PIED DE CHAT.

Gnaphalium dioicum (T.), flosculeuses ; (L.) syngénésie, polygamie superflue ; (J.) corymbifères.

Europe, Alpes. Herbacée, annuelle. Fleurs usitées.

PIED DE VEAU.

Arum vulgare maculatum (T.), personées ; (L.) gynandrie polyandrie ; (J.) aroïdes.

Europe, lieux aquatiques. Herbacée, vivace. Fleur blanche en forme de cornet, portée sur une hampe. Racine usitée, tubéreuse. Amidon abondant ; âcre, corrosive, poivrée.

PISSENLIT.

Dens leonis latiore folio, leontodon tarafacum (T.), sémi-flosculeuses ; (L.) syngénésie polygamie égale ; (J.) chicoracées.

Europe, lieux incultes. Herbacé. Feuilles et racines usitées. Amer.

POIVRE BLANC.

Semences blanches, arrondies, du *piper album* (L.), diandrie trigynie.

Malabar. Plante sarmenteuse. Aromatique, âcre, brûlante.

POIVRE NOIR.

Semences de la grosseur d'un petit pois, rondes : écorce noirâtre, ridée, du *piper nigrum*.

Java, Sumatra, Siam. Comme le précédent.

POIVRE LONG.

Épi oblong, desséché, grisâtre, du *piper longum* (L.). Le petit poivre long, l'épi du *piper malamiris*, figurés l'un et l'autre dans Rumphius.

Bengale, Mexique. Saveur brûlante, caustique.

POIX RÉSINE.

Térébenthine commune, épaissie par l'eau bouillante ; par incision du *pinus sylvestris* (L.) ; (J.) conifères.

France méridionale.

POIX DE BOURGOGNE.

Diffère de la précédente par un mélange de térébenthine commune, fondue avec la poix résine.

POIX NOIRE.

Résine sèche, brune, noirâtre, en partie charbonnée, provenant de l'incinération des résidus de térébenthine.

POLYPODE.

POLYPODE.

Polypodium vulgare (T.), apétales sans fleurs; (L.) cryptogamie; (J.) fougères.

Europe, le pied des vieux chênes. Racine usitée, noueuse, noirâtre. Saveur sucrée, amère.

POMME DE TERRE.

Solanum tuberosum esculentum (T.), infundibuliformes; (L.) pentandrie monogynie; (J.) solanées.

Virginie, Europe. Racine usitée. La grosse marquée de points rouges, préférable pour obtenir la fécule amylicée.

POTASSE.

Carbonate de potasse, sel dans le commerce, non saturé, obtenu par la lixiviation des cendres des végétaux.

France, Allemagne, Amérique, Pologne. En masse, déliquescent. Usité en médecine et dans les arts.

POULIOT.

Mentha aquatica pulegium (T.), labiées; (L.) didynamie gymnospermie; (J.) labiées.

Europe. Herbacé, annuel. Usité. Odeur forte.

POURPIER.

Portulacca latifolia, oleracea (T.), rosacées; (L.) dodécandrie monogynie; (J.) portulacées.

Jardins, cultivé. Annuel, usité.

PYRÈTHRE.

Anthemis pyrethrum (L.), syngénésie polygamie superflue.

Afrique, Tunis. Racine usitée, ridée, roussâtre à l'extérieur, blanche intérieurement. Saveur âcre, brûlante. Rare dans le commerce.

QUINQUINA.

Cinchona officinalis, caribæa (L.), pentandrie monogynie.

Pérou, Saint-Domingue. Arbre de la hauteur du prunier. Écorce usitée. Dans le commerce, trois espèces : gris, rouge et jaune.

Le gris, écorce petite, roulée sur elle-même, recouverte d'un lichen, chagrinée, couleur de rouille à l'intérieur; saveur amère, austère; du *cinchona angustifolia* (L.);

Le rouge, écorce épaisse, roulée, rouge à l'extérieur, brune intérieurement, résineuse; amère, persistante; *cinchona caribæa* (L.).

Le jaune, plusieurs espèces : *cinchona acutifolia, latifolia longiflora* (L.), &c. entre autres l'*angustura*, du *magnolia glauca* (L.), arbre de l'icosandrie monogynie. Écorce jaune, résineuse, lisse; saveur amère. Apportée de l'Orenoque. Découvert en 1638.

RAIFORT.

Cochlearia folio cubitali armorica (T.), cruciformes; (L.) tétrodynamie siliculeuse; (J.) crucifères.

Europe. Cultivé, sauvage, herbacé. Racine usitée; blanche, longue; odeur forte, piquante; saveur âcre, chaude : contient soufre et amidon.

RÉGLISSE.

Glycyrrhiza glabra et *germanica* (T.), papilionacées ; (L.) diadelphie décandrie ; (J.) légumineuses.

Europe méridionale. Racine usitée, longue, traçante, roussâtre à l'extérieur, jaune intérieurement ; saveur douce, sucrée.

RHAPONTIC.

Rheum rhaponticum (T.), campaniformes ; (L.) ennéandrie trigynie ; (J.) polygonées.

Perse, Tartarie ; cultivé en France. Vivace. Feuilles larges, lisses, pétiolées. Racine usitée, brunâtre en dehors, jaune en dedans, spongieuse : odeur faible, saveur légèrement amère, visqueuse.

RHUBARBE.

Rhabarbarum rheum undulatum (T.), campaniformes ; *rheum undulatum* (L.), ennéandrie trigynie ; (J.) polygonées.

Chine, Moscovie. Cultivée en France. Feuilles ondulées à leurs bords, tige cannelée. Racine usitée, grosse, longue, jaune à l'extérieur, safranée et marbrée au dedans ; aromatique, styptique, amère, nauséuse. On y trouve de l'oxalate de chaux.

Le *rheum palmatum* (L.) fournit une rhubarbe blanchâtre, peu purgative.

RICIN [PALMA CHRISTI].

Ricinus (T.), fleurs à étamines ; (L.) monœcie monadelphie ; (J.) euphorbes.

Indes occidentales. Cultivé en France pour ornement.
Semences et huile exprimée usitées.

RIZ.

Oriza sativa (L.), hexandrie trigynie; (J.) graminées.
Égypte, Indes, Italie. Plante graminée. Semences
usitées, farineuses, nutritives. Une variété, non aqua-
tique, croît sur les lieux élevés.

ROMARIN.

Rosmarinus officinalis (T.), labiées; (L.) diandrie
monogynie; (J.) labiées.

France méridionale. Arbrisseau. Feuilles et fleurs
usitées. Aromatique, camphré.

RONCE.

Rubus vulgaris fruticosus (T.), arbres rosacés; (L.)
icosandrie polygynie; (J.) rosacées.

France. Arbrisseau épineux, inculte. Feuilles usitées.

ROQUETTE.

Erucago segetum, *bunias erucago* (T.), cruciformes;
(L.) tétradinamie siliqueuse; (J.) crucifères.

Europe, lieux un peu humides, sans culture. Her-
bacée, annuelle; fleurs jaunes. Toute la plante usitée;
odeur forte, saveur âcre, piquante.

ROSIER.

Rosa rubra simplex, *centifolia* (T.), arbres rosacés;
(L.), icosandrie polygynie; (J.) rosacées.

Europe. Cultivée. Arbrisseau épineux; fleurs usitées.

Deux espèces de roses , pâle et rouge.

La première, odeur suave, douce, donne une huile odorante concrète.

La seconde, odeur faible, astringente. Choisir avant le développement des feuilles.

RUE.

Ruta hortensis, graveolens (T.), rosacées; (L.) dé-candrie monogynie; (J.) rutacées.

France méridionale. Herbacée, vivace. Usitée. Huile volatile, odorante, usitée. Odeur forte, nauséabonde; saveur âcre, amère.

SABINE.

Sabina folio cupressi, juniperus sabina (T.), arbres amentacés; (L.) diœcie monalpie; (J.) conifères.

Italie, France méridionale. Cultivée. Feuilles usitées. Extrait par l'eau; huile volatile. Odeur pénétrante, forte; saveur désagréable, aromatique, résineuse.

S A F R A N.

Crocus sativus (T.), liliacées; (L.) triandrie mono-gynie; (J.) iridées.

Asie, France, par-tout. Racine bulbeuse. Stigmates usités. Couleur rouge foncé, odeur aromatique, agréable; saveur amère. Extrait aqueux et spiritueux très-abondant: huile volatile.

SAGAPENUM.

Gomme résine, en larmes et en masse, jaune, rous-sâtre à l'extérieur, blanche en dedans, s'échauffant très-

aisément au toucher. Odeur d'ail ; saveur très-désagréable ; par incision d'une espèce de fêrulle non décrite.

Perse.

SALSEPAREILLE.

Smilax salsaparilla (L.), diœcie hexandrie.

Amérique, Virginie, Chine. Épineuse, sarmenteuse, vivace. Racine usitée, traçante, longue, brune à l'extérieur, blanche en dedans, se déchirant dans sa longueur.

Une autre salsepareille, plus blanche, vient de l'*aralia nudicaulis* (L.), moins estimée, assez commune. Saveur amère, visqueuse.

SANGDRAGON.

Gomme résine, sèche, rouge, en petits pains orbiculaires et en masse ; par incision du *dracœna draco* (L.), hexandrie monogynie ; et du *pterocarpus drago* (L.), de l'Inde ; et par décoction, du fruit d'une espèce de rotang, *calamus rotang* (L.)

SANICLE.

Sanicula officinalis (T.), ombellifères ; (L.) pentandrie digynie ; (J.) ombellifères.

Europe. Sans culture ; herbacée. Feuilles usitées.

SANTAUX.

Bois dur, dont on trouve trois espèces dans le commerce : blanc, citrin et rouge ; les deux premiers retirés du même arbre, *santalum album* (L.), tétrandrie monogynie.

Indes orientales, Siam. Le rouge, fourni par le

pterocarpus santalinus (L.), diadelphie; (J.) légumineuses.
Indes orientales.

SAPIN.

Abies taxi folio (T.), arbres amentacés; *pinus picea* (L.) monoécie monadelphie; (J.) conifères.

Forêts, hautes montagnes. Arbre toujours vert; tige droite, en pyramide.

Les jeunes pousses et le suc résineux usités.

SAPONAIRE.

Lychnis sylvestris quæ saponaria vulgò, saponaria officinalis (T.), caryophyllées; (L.) décandrie digynie; (J.) caryophyllées.

France. Cultivée, sauvage, herbacée, articulée. Usitée.
Amère.

SASSAFRAS.

Laurus sassafras (L.), ennéandrie monogynie; (J.) lauriers.

Amérique, Floride, les bords du Mississipi. Arbre. Racine usitée, grosse, ligneuse; écorce grisâtre, couleur de rouille intérieurement; bois léger. Acre et aromatique. Huile essentielle pesante, plus abondante dans l'écorce que dans le bois.

SAUGE.

Salvia major, salvia officinalis (T.), labiées; (L.) diandrie monogynie; (J.) labiées.

France. Cultivée, vivace. Feuilles et fleurs usitées. Aromatique, camphrée, amère, pénétrante.

SCABIEUSE.

Scabiosa folio integro hirsuto, scabiosa succisa (T.), flosculeuses ; (L.) tétrandrie monogynie ; (J.) dipsacées.

Europe, bois. Sans culture. Herbacée, vivace. Feuilles usitées. Amère.

SCAMMONÉE.

Suc concret, extrait résineux, en masse, dont trois espèces dans le commerce : d'Alep, de Smyrne et de Montpellier.

La première, légère, friable, d'un gris-bleuâtre, cendrée, amère, âcre ; par incision de la racine du *convolvulus scammonia* (L.), pentandrie monogynie.

Alep, Saint-Jean-d'Acre.

La seconde, pesante, compacte, noirâtre, amère, âcre ; nauséuse ; par incision du *periploca scammonia* (L.), pentandrie digynie.

Smyrne, les environs du Mont Taurus.

La troisième, peu usitée, formée par le *cynanchum Monspeliacum* (L.), pentandrie digynie.

SCILLE.

Ornithogalum maritimum (T.), liliacées ; *scilla maritima* (L.), hexandrie monogynie ; (J.) asphodèles.

Espagne, Minorque, Céphalonie. Bulbe grosse, rougeâtre, formée d'écailles épaisses ; âcre, amère, nauséabonde, corrosive.

SCOLOPENDRE.

Lingua cervina officinarum, asplenium scolopendrium (T.),

apétales sans fleurs ; (L.) cryptogamie ; (J.) fougères.

Les fentes des rochers, les puits. Feuilles en forme de langue, dont la partie inférieure porte un duvet rous-sâtre, rangé sur plusieurs lignes. Saveur acerbe.

SCORDIUM.

Chamædris palustris canescens (T.), labiées ; *teucrium scordium* (L.), didynamie gymnospermie ; (J.) labiées.

Lieux humides. Herbacé, annuel. Tige et feuilles velues, usitées. Odeur forte d'ail ; saveur amère.

SEMEN-CONTRA [BARBOTINE].

Artemisia contra et *judaica* (L.), syngénésie polygamie superflue ; (J.) corymbifères.

Perse, Éthiopie. Semences usitées. Odeur forte, pénétrante ; saveur amère.

SÉNÉ.

Cassia senna (L.), décandrie monogynie ; (J.) légumineuses.

Afrique, Indes. Cultivé en Italie. Arbrisseau. Feuilles et fruits usités.

Trois espèces : de la Palthe, de Tripoli et de Moka. On mêle à celui de la Palthe des feuilles de *cynanchum arghel* (Delisle), pentandrie digynie ; (L.) apocynées.

Le premier de la Palthe, feuilles verdâtres, longues, étroites ; odeur agréable. Follicules, deux membranes lisses, verdâtres, recourbées à leur extrémité.

Le second de Tripoli, feuilles larges, longues, arrondies. Follicules allongées, remplies d'aspérités.

Le troisième de Moka, feuilles larges, arrondies.
Peu employé.

SENEVÉ [MOUTARDE].

Sinapis rapi folio nigra (T.), cruciformes; *sinapis nigra* (L.), tétradynamie siliqueuse; (J.) crucifères.

Europe. Cultivé, sauvage, annuel. Semences usitées.
Odeur faible; saveur amère, âcre.

SERPENTAIRE DE VIRGINIE.

Aristolochia serpentaria (L.), gynandrie hexandrie.

Virginie, Caroline. Une autre espèce vient de la
collinsonia præcox (L.), didynamie gymnospermie; (J.)
labiées.

Racine usitée, menue, roussâtre. Odeur aromatique,
pénétrante; saveur âcre, amère, camphrée.

SERPOLLET.

Serpillum vulgare majus (T.), labiées; *thymus serpillum* (L.), didynamie gymnospermie; (J.) labiées.

Europe, lieux incultes. Tige ligneuse. Usité.

SIMAROUBA.

Écorce jaunâtre, longue, coriace, filamenteuse, roulée
sur elle-même, très-amère, inodore, du *quassia dioïca*
(L.), décandrie monogynie.

Guiane.

STÆCHAS.

Stæchas folio serrato (T.), labiées; *lavandula stæchas*
(L.), didynamie gymnospermie; (J.) labiées.

Europe méridionale. Sous-arbrisseau. Fleurs en épis usitées. Aromatique, amer.

STORAX.

Baume en larmes et en masse, solide, friable, brun, rougeâtre, parsemé de taches blanches. Odeur agréable, suave; par incision du *styrax officinalis* (L.), polyandrie monogynie; guajacanes (J.), alibousier.

Perse, Syrie.

STYRAX LIQUIDE.

Baume mou, gluant, opaque, gris, noirâtre: odeur forte, pénétrante; par ébullition du *liquidambar styraciflua* (L.), monœcie monadelphie; (T.) et (J.) amen-tacées.

Virginie, Mexique.

SUCRE.

Produit immédiat, blanc, doux, sapide; par expres-sion, clarification et cristallisation du *saccharum officinarum* (L.), triandrie digynie.

Archipel indien, Siam; transplanté en Amérique.

Condiment agréable.

SUMACH.

Rhus folio ulmi (T.), arbres rosacés; *rhus coriaria* (L.), pentandrie trigynie; (J.) térébinthacées.

Europe. Arbre. Baies usitées, rougeâtres, aigrettes.

SUREAU.

Sambucus nigra (T.), arbres monopétales; (L.) pen-tandrie trigynie; (J.) chevrefeuille.

Europe. Arbre tendre. Seconde écorce, feuilles, fleurs et fruits usités. Racine contenant de l'amidon.

TAMARINDS.

Tamarindus indica (L.), triandrie monogynie.

Les deux Indes, Abyssinie, Espagne. Pulpe usitée, contenue dans des gousses ; noire, acide, parsemée de semences plates, dures ; apportée d'Abyssinie sous la forme de petits pains. Transplanté en Amérique.

TANAISIE.

Tanacetum vulgare luteum (T.), flosculeuses ; (L.) syn-génésie polygamie superflue ; (J.) corymbifères.

Europe. Cultivée, sauvage, herbacée. Fleurs jaunes usitées. Acre, odorant. Huile volatile jaune, piquante, amère.

TÉRÉBENTHINE.

Suc résineux, liquide, jaunâtre, odorant, amer, soluble dans l'alcool ; par incision du *pinus larix*, du *pistachia terebinthus*, et autres arbres.

Cypre, Venise, France.

THYM.

Thymus vulgaris (T.), labiées ; (L.) didynamie gym-nospermie ; (J.) labiées.

Europe. Cultivé. Sous - arbrisseau ; fournit huile volatile ; contient du camphre ; aromatique.

TORMENTILLE.

Tormentilla sylvestris erecta (T.), rosacées ; (L.) ico-sandrie polygynie ; (J.) rosacées.

Lieux humides. Inculte, herbacée, vivace. Racine usitée. Saveur styptique, amère.

TUSSILAGE.

Tussilago vulgaris, farfara (T.), radiées; (L.) syngénésie polygamie superflue; (J.) corymbifères.

Europe, lieux incultes, humides. Herbacée, vivace. Fleur solitaire au sommet de la tige.

VALÉRIANE.

Valeriana sylvestris major, officinalis (T.), infundibuliformes; (L.) triandrie monogynie; (J.) dipsacées.

Europe. Sans culture. Herbacée. Racine usitée; aromatique, pénétrante, camphrée.

VIGNE.

Vitis vinifera (T.), arbres rosacés; (L.) pentandrie monogynie; (J.) vignes.

Par-tout. Arbre sarmenteux, de longue durée; tige garnie de vrilles; fleurs en grappes, opposées aux feuilles; fruit, une baie, dont le suc fermentescible fournit le vin, le tartrate acidulé de potasse, l'alcool et le vinaigre. Très-usité.

ZÉDOAIRE.

Kæmpheria rotunda (L.), monandrie monogynie.

Ceylan, Malabar, île Saint-Laurent. Racine usitée, tubéreuse, odeur de gingembre, camphrée: saveur aromatique, amère, chaude.

RÈGNE ANIMAL.

AXONGE.

Graisse qui recouvre les intestins et autres parties du porc.

CANTHARIDES.

Insectes coléoptères, à quatre palpes, à antennes en forme de fil de soie, à cinq articles aux doigts, à élytres flexibles, *meloë vesicatoria* (L.). Les mylabres, les bu-prestes et autres coléoptères peuvent les remplacer.

Europe, les saules, les frênes. Acres, caustiques, vésicatoires : odeur vireuse. Recoltées au printemps.

CASTORÉUM.

Substance rougeâtre, onctueuse, entremêlée de membranes fines : odeur forte, tenace ; contenue dans les follicules placées près des glandes inguinales du castor, *castor fiber* (L.), quadrupède de l'ordre des rongeurs.

Sibérie, Canada, Laponie. Souvent falsifié par des résines et du sang.

CLOPORTES.

Oniscus asellus (L.), insecte aptère vivipare, à plusieurs paires de mâchoires, à deux antennes sétacées ; corps ovale, queue terminée par un appendice qui en a deux à ses côtés.

Caves, bois. Saveur fraîche, salée.

COCHENILLE.

Coccus lasti, gallinsecte, hémiptère. Amérique, sur le nopal ; pour la teinture écarlate.

CORAIL.

Production polypeuse, dont le caractère consiste à être calcaire et solide dans le centre, calcaire et celluleuse à l'extérieur, et parsemée de cavités qui servent de demeure à des polypes ; *isis nobilis* (L.). Méditerranée.

CORNE DE CERF.

Exostose naturel et annuel du crâne du cerf, animal mammifère, à deux sabots, à quatre estomacs, ruminant, sans incisives supérieures : *cervus elaphus* (L.).

Europe, forêts. La corne et les produits usités.

ÉPONGES.

Zoophyte, *spongia officinalis* (L.) : tissu fibreux, de nature animale, semblable à celle du poil ; enduit dans son état frais d'une gelée animale très-mince : après la mort, cette gelée disparaît. Méditerranée.

LAIT.

Liqueur animale, blanche, opaque. Saveur douce ; odeur fugace ; fournie par les femelles des animaux mammifères : en nature, et ses produits usités. Composée de trois substances principales, le beurre, le fromage, ou partie caseuse, et le sérum, qui contient entre autres un sel essentiel nommé *sacco-lactique*.

MUSC.

Susbtance onctueuse, inflammable, soluble en partie dans l'alcool. Odeur forte, pénétrante. Couleur brun-noirâtre ; renfermée dans une poche placée près de

l'ombilic du *moschus moschiferus*, quadrupède ruminant, à deux dents canines et sans cornes.

Chine, Tartarie, Tibet ; les bourses qui contiennent le musc recouvertes d'un poil gris.

POISSON (COLLE DE).

Membrane interne desséchée, blanche-argentine, de la vessie à air d'un esturgeon. L'*acipenser huso* (L.) fournit la moins bonne, et l'*acipenser rhutenus*, la meilleure ; abondante dans le Volga, la Samara : obtenue aussi des membranes qui forment le canal intestinal de différens poissons : retirée quelquefois par cuisson.

Russie. Substance gélatineuse.

SANGSUES.

Hirudo medicinalis. Ver dépourvu d'épines et de soies, étroit, noirâtre, marbré en dessous, vivant dans l'eau, pourvu d'un disque charnu triangulaire, qui exerce une force de succion.

SUIF.

Huile animale concrète, fournie par les animaux ruminans.

VIPÈRE.

Reptile très-commun, de deux décimètres de long ; peau écailleuse, noirâtre, couleur d'acier ; tête plate, triangulaire, ayant un rebord autour des extrémités de la partie supérieure ; deux dents creuses pointues ; glandes vénéneuses placées sous l'orbite : *coluber borus* (L.), reptile vivipare faux.

Europe,

Europe, Égypte. Celle-ci est le *coluber vipera* (L.).
Entre dans la thériaque : on se sert aussi du *coluber
aspis* (L.). Graisse et chair usitées.

RÈGNE MINÉRAL.

ACIER. Voyez FER.

ANTIMOINE.

Métal volatil, cassant, oxidable, toujours uni à l'arsenic
et au soufre ; dans cet état, très-varié dans sa forme :
spéculaire, strié, aiguillé, chatoyant.

Hongrie, France. Employé comme sulfure, oxide,
métal, et combinaisons salines.

ARGENT.

Métal blanc, très-ductile, difficilement oxidable ;
sous cinq états dans la nature : natif, antimonie, sulfuré,
oxidé et muriaté.

Europe, et les autres parties du globe. Usité en feuilles
et dans l'état salin.

ARSENIC.

Métal cassant et acidifiable, reconnaissable par l'odeur
d'ail qu'il répand sur les charbons ardents ; existant à l'état
de régule natif, d'oxide, de sulfure jaune-rouge ; et
combiné avec beaucoup d'autres métaux.

Allemagne, France, &c. Ses divers oxides blancs,
sulfurés, jaunes et rouges, poisons.

D

BITUME DE JUDÉE.

Matière noirâtre, luisante, cassante, abondante sur les eaux de la mer Morte ou Asphaltique. Peu usitée.

BOL D'ARMÉNIE.

Substance argileuse, colorée par l'oxide rouge de fer. Arménie, France.

BORAX.

Borate sursaturé de soude, tinchal, chrysocolle. Chine, Indes orientales, Perse. Acide boracique, purifié en France, en Hollande.

CALAMINAIRE (PIERRE). *Voyez ZINC.*

CHAUX.

Terre subalcaline, sapide, altérant les couleurs bleues végétales; obtenue par la calcination du carbonate de chaux.

Usitée sous ses différentes combinaisons.

CRAIE BLANCHE.

Carbonate de chaux, sel naturel, abondant dans la nature, formé par la combinaison de l'acide carbonique et de la chaux.

Usitée.

CUIVRE.

Métal rouge, ductile, malléable, facilement oxidable; quelquefois natif, oxidé, arsenié, sulfuré, carbonaté, &c.

Sibérie, Suède, Hongrie, France, &c.

Usité sous ses différentes combinaisons d'oxide, de sulfate, d'acetate. Dans l'eau, reconnaissable par l'ammoniaque.

ÉTAIN.

Métal ductile, malléable, facilement oxidable; existant sous forme d'oxide, de sulfure, &c. Dans l'Inde, Angleterre: très-rare en France. Reconnaissable par un cri lorsqu'on le courbe.

Peu usité.

F E R.

Métal ductile, facilement oxidable, très-abondant dans la nature; sous différens états: oxidé, carburé, sulfuré, chromaté, phosphaté, &c. Très-employé.

L I T H A R G E.

Oxide de plomb demi-vitreux. *Voyez* PLOMB.

M E R C U R E.

Métal demi-ductile et oxidable, blanc, fluide jusqu'à 32 degrés au-dessous de 0, volatil à 120 degrés; natif; allié, combiné avec le soufre et les acides: retiré par distillation, dans le Palatinat et à Almaden.

Hongrie, Espagne, Amérique. Très-employé.

N I T R E.

Nitrate de potasse. Sel formé par la combinaison de l'acide nitrique et de la potasse. Abondant dans la nature: tiré des terres salpêtrées. Purifié par solution, par évaporation et par cristallisation: en octaèdres

profondément tronqués, à sommets cunéiformes, en prismes hexaèdres.

Lieux habités, Inde.

Saveur fraîche, amère et piquante : inaltérable à l'air.

PLOMB.

Métal ductile, facilement oxidable, abondant et très-varié dans la nature. Combiné au soufre, à l'acide carbonique, chromique, phosphorique, &c.

Europe, Allemagne, France. Très-employé sous ses différens états de sel et d'oxide. Saveur métallique, désagréable.

SEL AMMONIAC.

Muriate d'ammoniaque. Sel formé par la combinaison saturée de l'acide muriatique et de l'ammoniaque ; produit de la nature et de l'art : en pains, ou en cristaux semblables aux barbes d'une plume.

Égypte, France. Saveur salée, âcre, froide.

SEL D'EPSUM.

Sulfate de magnésie. Sel formé par la combinaison saturée de l'acide sulfurique et de la magnésie : en cristaux petits, confus, en aiguilles ; n'effleurissant pas à l'air.

Angleterre, Hongrie. Saveur amère, forte.

SOUDE.

Carbonate de soude. Sel non saturé, en masse dans la terre ; trouvé dans quelques eaux minérales ; retiré

par le lavage des cendres de la *barille* et autres plantes marines ; fourni par la décomposition du muriate de soude : en cristaux octaèdres, rhomboïdaux, dont les pyramides sont tronquées près de leur base.

S'effleurit à l'air. Saveur âcre, urineuse.

S O U F R E.

Corps combustible, simple, solide, d'un jaune particulier, odorant, électrique par le frottement, fusible, volatil ; existant dans la nature, aux environs des volcans allumés : combiné avec beaucoup de métaux ; appartenant aux trois règnes. Très-usité.

S U L F A T E D E S O U D E.

Sel formé par la combinaison saturée de l'acide sulfurique et de la soude ; en cristaux prismatiques, à six pans, cannelés, terminés par une pyramide à deux pans ; s'effleurissant à l'air.

France, la ci-devant province de Lorraine. Saveur amère. Découvert par *Glauber*.

Z I N C.

Métal demi-ductile, volatil, oxidable ; sous quatre états dans la nature : oxide, sulfure, sulfate et carbonate. Très-fusible, s'oxidant facilement. Employé dans ses divers états et combinaisons.

II.^e PARTIE.

MÉDICAMENS OFFICINAUX.

LA pharmacie est une science qui apprend à connaître, choisir, préparer et composer les médicamens.

Elle tient de l'histoire naturelle la connaissance de leurs caractères extérieurs ;

De la physique, des observations sur leurs propriétés et les phénomènes qu'ils présentent ;

De la chimie, les instrumens et les procédés par lesquels elle s'assure de leurs parties constituantes.

Toutes les substances qui, prises intérieurement ou appliquées extérieurement, produisent un effet salutaire, sont comptées au nombre des médicamens.

Ils sont simples ou composés.

Les premiers s'emploient seuls comme la nature les donne, ou préparés de manière à n'être altérés que le moins possible.

Les seconds sont des mélanges ou des combinaisons plus ou moins durables.

On les divise en médicamens officinaux, et en médicamens magistraux.

SECTION I.^{re}

RÉCOLTE, DESSICCATION ET CONSERVATION DES PLANTES.

PARMI les plantes médicinales les plus usitées, les

unes se plaisent dans les bois, les autres dans les marais ; celles-ci dans les plaines, celles-là sur les montagnes ; il en est qui aiment la chaleur des sables de l'Afrique, d'autres le froid des roches de l'Islande, et de la Laponie ; il en est encore qui croissent au fond et à la surface des eaux.

C'est dans ces lieux qui sont propres à chacune d'elles, qu'il faut les faire ramasser, plutôt que dans les jardins où on les fait venir par artifice, et où elles ne peuvent acquérir au même degré ni les principes qui doivent les constituer, ni les vertus qui doivent les caractériser.

Voici les règles établies pour la récolte des végétaux :

Les feuilles sont dans leur plus grande vigueur un instant avant la floraison de la plante.

Les fleurs doivent être cueillies quand elles vont épanouir, excepté les roses rouges qu'on demande en boutons.

Les fruits sont pris dans leur parfaite maturité, à moins que leur principale vertu n'existe dans l'acérescence de leur suc, comme le fruit d'acacia.

Les racines sont tirées de terre à l'automne, sauf quelques exceptions déterminées par la durée des plantes qui les fournissent et par les lieux dans lesquels ces plantes vivent, croissent et meurent.

Les substances ligneuses sont préférées lorsqu'elles sont saines et provenant de sujets ni trop jeunes ni trop vieux.

Les écorces enlevées aux branches et nouvellement séchées, sont plus estimées que celles fournies par le tronc.

Les semences sont ramassées au moment où elles vont se répandre.

Lorsqu'on veut conserver les plantes ou leurs parties, il est nécessaire d'en enlever l'eau de végétation et de les dessécher.

On y réussit en leur appliquant, en raison de leur nature, ou l'action de l'air atmosphérique, ou la chaleur du soleil, ou celle de l'étuve, ou celle du four.

1.° Les plantes qui contiennent beaucoup d'humidité, subiraient une fermentation qui altérerait leurs couleurs et leurs vertus, si on les soumettait à une dessiccation lente ; on la rend la plus prompte possible en les exposant sur des châssis de toile au soleil, et quelquefois ensuite à la chaleur du dessus d'un four.

2.° On se hâte moins pour les plantes peu abondantes en sucs aqueux, et sur-tout pour celles qui sont aromatiques ; on les sèche à l'ombre.

3.° On a soin d'envelopper de papier celles dont on veut dessécher les sommités, à cause de l'odeur et de la couleur, qui sont très-fugaces : tels sont les menthes, la petite centaurée, le millepertuis ; &c.

4.° On traite les fleurs séparées de leurs tiges, comme les feuilles ; dessiccation prompte pour celles qui sont aqueuses, telles que les fleurs de mauve, de lys, de pavot rouge ; dessiccation lente pour celles qui ont moins d'eau, comme la camomille.

5.° On emploie la dessiccation accélérée, pour les écorces, les bois et les racines qui ne sont point aromatiques.

Quant aux racines, toutes sont lavées, nettoyées, et quelques-unes ratissées, avant d'être soumises à l'opération qui doit les priver de leur humidité surabondante.

Les petites sont enfilées; celles qui ont un cœur ligneux, on le leur enlève en les fendant longitudinalement; celles qui sont charnues, sont coupées par tranches; et celles qui sont bulbeuses, effeuillées, divisées par lanières ou transversalement.

6.° On étend dans un grenier bien aéré les semences émulsives pourvues de leurs enveloppes, fussent-elles ligneuses, mais sans leurs parties charnues; et les semences farineuses, bien mûres, et séparées de leurs balles.

On dessèche à l'étuve les semences mucilagineuses, de coing par exemple; au soleil, les autres graines inodores; et à l'ombre, celles qui sont aromatiques, ou douées d'un principe âcre et volatil.

7.° On obtient l'exsiccation de la plupart des fruits, en les exposant successivement et à plusieurs reprises à la chaleur ménagée d'un four et à celle du soleil: aux uns on conserve leur peau, les prunes; on en dépouille les autres, les pommes, les poires.

8.° Il est des racines, comme celles des orchis, pour faire le salep par exemple, qu'on enfile et qu'on plonge dans l'eau bouillante avant de les faire sécher.

Ce procédé, introduit dans l'économie domestique,

pour la dessiccation des haricots verts et des jeunes fèves de marais, nous procure l'avantage de manger, au milieu de l'hiver, ces légumes presque dans le même état de couleur et de saveur qu'ils ont en été.

SECTION II.

DES ESPÈCES.

ON donne le nom d'espèces au mélange de plusieurs plantes douées d'une même vertu, séchées et coupées menues. Mais il ne faut réunir ensemble que les mêmes parties des végétaux : ainsi les racines ne doivent pas être confondues avec les tiges et les écorces, les feuilles avec les fleurs, les fleurs avec les fruits, et ceux-ci avec les semences, parce qu'ayant chacune un tissu différent, les unes exigent, pour fournir à l'eau la totalité de leurs principes actifs, le concours d'une infusion à chaud ou à froid plus ou moins prolongée, tandis que les autres demandent une décoction plus ou moins soutenue.

Espèces pectorales.

Prenez feuilles séchées

de capillaire.....	}	De chaque parties égales.
de scolopendre.....		
d'hysope.....		
de lierre terrestre.....		
de véronique.....		

Incisez, mêlez et conservez.

Espèces béchiques.

Prenez fleurs séchées de
mauve }
de guimauve } De chaque
de pied-de-chat } parties égales.
de tussilage }

Mêlez, et conservez pour l'usage.

Espèces amères.

Prenez feuilles séchées
de camœdris }
de fumeterre } De chaque
de marrube blanc } parties égales.
sommités de petite centaurée }

Incisez, mêlez et conservez.

Espèces aromatiques.

Prenez feuilles et fleurs séchées
de sauge }
de mélisse }
de thym } De chaque
de serpolet } parties égales.
d'hysope }
d'origan }
de romarin }
baies de genièvre concassées }

Incisez, mêlez et conservez.

Nota. La classe des plantes aromatiques, comme celle des plantes amères, est fort étendue; à défaut d'une espèce, on prendra l'autre dans la même classe.

Espèces émollientes.

Prenez feuilles séchées

de mauve.....	} De chaque	
de guimauve.....		} parties égales.
de bouillon blanc.....		

Incisez, mêlez, et conservez pour l'usage.

Nota. Les espèces aromatiques, ainsi que les espèces émollientes, peuvent être réduites en poudre et conservées pour s'en servir sous forme de cataplasmes, de sachets, &c.

Espèces anthelmentiques.

Prenez feuilles et fleurs séchées

de tanaïsie.....	} De chaque	
d'absinthe.....		} parties égales.
de camomille romaine.....		

Incisez, mêlez et conservez.

Espèces apéritives.

Prenez racines sèches

d'ache.....	} De chaque	
de fenouil.....		} parties égales.
de persil.....		
de fraisier.....		
d'asperges.....		

Coupez, mêlez, et conservez pour l'usage.

Nota. Une ou deux de ces racines peuvent suppléer à toutes les autres.

Espèces diurétiques.

Prenez racines

d'éringium.....	} De chaque	
de petit houx.....		} parties égales.
d'arrête-bœuf.....		

Incisez, mêlez, et conservez pour l'usage.

Espèces sudorifiques.

Prenez bois de gayac rapé.....	} De chaque parties égales.
racines de salsepareille hachées...	
squline coupée par tranches.....	

Mêlez, et conservez pour l'usage.

Espèces astringentes.

Prenez racines de historte.....	} De chaque parties égales.
de tormentille.....	
écorces de grenade.....	

Incisez, mêlez, et conservez pour l'usage.

Espèces vulnérinaires.

Prenez feuilles et fleurs séchées	} De chaque parties égales.
de lierre terrestre.....	
de millepertuis.....	
d'aigremoine.....	
de tanaïsie.....	
de bugle.....	
de bétoïne.....	
de verveine.....	
de menthe.....	
de marjolaine.....	
d'absinthe.....	
de romarin.....	
de sauge.....	

Incisez, mêlez, et conservez pour l'usage.

SECTION III.

DE LA PULVÉRISATION.

LA pulvérisation est une opération par laquelle on divise les corps à l'aide de plusieurs instrumens, dont les

principaux sont la lime pour les métaux, la râpe pour les substances osseuses et ligneuses, le pilon de bois pour les matières salines et les semences émulsives, le pilon de fer pour les plantes sèches, la meule pour les graines farineuses, un cylindre de fer pour le cacao, les molettes de porphyre pour certaines substances métalliques dont la division doit être extrême, et qu'il serait impossible d'obtenir sans la commencer par la lime ; l'eau enfin pour les matières terreuses déposées, comme la craie et les glaises.

Le choix du procédé auquel il faut avoir recours pour diviser un corps, doit être subordonné à la nature de ce corps.

Les règles à suivre dans la pulvérisation, sont,

- 1.° De piler à grands coups, et dans un mortier de fer, les racines, les feuilles, les semences, les écorces, les bois, les cornes, les os ; ces trois dernières substances râpées auparavant, les autres parfaitement mondées, desséchées, incisées, découpées ;
- 2.° De broyer seulement les résines, les gommes résines, dans un mortier légèrement huilé ;
- 3.° De triturer les substances salines dans le marbre, la porcelaine, le verre, ou sur le porphyre ;
- 4.° D'ajouter un peu d'eau pour diminuer la volatilisation de la poudre des substances trop sèches ;
- 5.° De choisir un temps sec pour la pulvérisation de celles qui sont susceptibles d'attirer l'humidité de l'air ;
- 6.° De mêler, lorsqu'on fait des poudres composées, les matières que le pilon réduirait en pâte, avec celles

qui restent dans leur état solide, et qui peuvent faciliter la division des autres ;

7.° De conserver seulement les premières poudres des herbes sèches, de plusieurs racines fibreuses, le résidu ne contenant que la partie ligneuse et inerte des feuilles, &c. ;

8.° De préférer, au contraire, les dernières poudres du quinquina et du jalap, &c., les premières ne contenant que la partie la moins active et la plus friable ;

9.° De mêler exactement toutes les poudres obtenues d'une même substance, lorsqu'elles doivent être toutes employées ;

10.° D'avoir soin que toutes les poudres soient d'une finesse extrême : celles de substances végétales et animales passées au tamis de soie le plus fin ; celles des substances terreuses et métalliques devenues impalpables, à l'aide du porphyre ;

11.° D'éviter l'évaporation de la poudre, en couvrant le mortier de sa peau, et le tamis de son couvercle, et sur-tout lorsqu'il y a à craindre pour le pileur l'action d'une substance âcre et caustique ;

12.° D'exposer à une dessiccation légère après la pulvérisation, pour éviter l'humidité, qui quelquefois réagit sur les poudres, et détermine la moisissure, quand elles sont mises dans les bocaux sans cette précaution ;

13.° De tenir enfermées et à l'abri du contact de l'air, de l'humidité, de la lumière et de la chaleur, toutes les poudres qui peuvent être altérées par ces agens.

Poudre d'oignons de scille, à préparer en grand.

Les squammes ou écailles de scille sont recouvertes d'une pellicule mince dont le tissu est tellement serré et visqueux, qu'il est presque impossible à l'humidité qu'elles renferment de s'en échapper : de là cette difficulté extrême de les sécher entières à la chaleur du four ; ce qui détermine à les effeuiller et à les diviser par lanières. Mais la dessiccation s'opère plus promptement par le procédé suivant.

Les squammes étant séparées des racines et de la substance intérieure, on détruit leur tissu dans un mortier de marbre, à l'aide d'un pilon de bois ; et en ajoutant dans le mortier une certaine quantité de poudre de scille réservée des précédentes pulvérisations, on en forme une pâte qui, divisée et exposée à l'ardeur du soleil ou à la chaleur de l'étuve pendant douze heures au plus, donne la scille dépouillée de toute son humidité, d'une belle couleur rose, si la scille employée est rouge, et parfaitement blanche, si au contraire elle est de cette couleur. La pulvérisation s'exécute par percussion : on passe cette substance par un tamis de soie très-fin, et on la conserve pour l'usage dans un vaisseau bien bouché.

Poudre cathartique.

Prenez jalap en poudre.....	160 g. ^{mes}	[5 onces.]
crème de tartre, <i>id.</i>	64 g. ^{mes}	[2 onces.]
diagrèdè, <i>id.</i>	32 g. ^{mes}	[1 once.]

Triturez pendant quelques minutes les trois substances, pour en former un mélange exact et homogène. La dose sera d'un gramme [18 grains] à 3 grammes [50 grains].

Poudre anthelmentique.

Prenez coraline de Corse.....	} De chaque
semen contra.....	

Avant de confier ces deux substances au mortier, on les portera

portera à l'étuve ; et après leur refroidissement, on les réduira en poudre. La dose sera de 2 grammes [demi-gros] à 4 grammes [1 gros].

Poudre béchique incisive.

Prenez sucre..... 24 g.^{mes} [6 gros.]
 soufre..... 12 g.^{mes} [3 gros.]
 éthiops minéral..... 36 g.^{mes} [9 gros.]

Triturez long-temps, pour en faire un mélange exact, dont la dose est de 6 décigrammes [12 grains].

Poudre incisive, fondante et tonique.

Prenez iris de Florence pulvérisée.....	} De chaque 12 g. ^{mes} [3 gros.]
ênula campana, <i>id.</i>	
jalap, <i>id.</i>	
sucré, <i>id.</i>	

Mêlez et triturez long-temps ensemble, pour prendre à la dose de 6 décigrammes [12 grains].

Nota. Les substances simples se mettront en poudre en suivant les règles prescrites ci-dessus.

Fécule amyliacée.

Substance spécialement blanche, reconnue pour être un principe immédiat des végétaux, existant dans beaucoup de plantes de différentes familles et dans plusieurs de leurs organes; indépendante de leur couleur, de leur saveur et de leur odeur; jouissant d'un très-grand degré de ténuité, inaltérable à l'air, indissoluble à froid dans tous les fluides; se convertissant, par le concours de la chaleur, en une gelée transparente, couleur d'opale.

Fécule de pomme de terre.

Prenez des pommes de terre bien nettoyées et lavées (la grosse blanche, veinée de rouge intérieurement, doit être préférée), jetez-les dans la trémie d'un moulin-râpe; elles se réduiront

en pulpe, que vous délaïerez dans l'eau, et que vous verserez sur un tamis de crin. La fécule sera entraînée par l'eau ; elle se déposera dans le vaisseau placé pour la recevoir. Lavez-la dans plusieurs eaux, jusqu'à ce qu'elle soit parfaitement pure.

Décantez, faites-la sécher à l'étuve, et passez-la au tamis de soie.

Ce procédé est applicable à toutes les racines charnues, aux fruits et semences pulpeux qui contiennent de la fécule amy-lacée, quand on veut l'avoir pure.

Toutes les pommes de terre, pourvu qu'elles ne soient ni altérées à un certain point, ni séchées, peuvent fournir la fécule ; mais le moment le plus favorable pour l'extraire, est toujours avant l'hiver, parce qu'à mesure que ces tubercules s'éloignent de l'époque de la récolte, la fécule, se combinant insensiblement avec les autres parties constituantes, devient d'une extraction moins facile, et diminue par conséquent de quantité.

SECTION IV.

EXTRAIT DES VÉGÉTAUX.

L'EXTRAIT ou l'extractif est, aux yeux des chimistes, un principe immédiat des végétaux, dont les propriétés sont d'être soluble dans l'eau sans lui donner beaucoup de consistance, d'être coloré, toujours acide, plus ou moins amer, ou âcre ou acerbe, de se combiner avec les alcalis, d'attirer fortement l'oxigène, d'être précipité par les acides, par l'alun, par les dissolutions métalliques, par les oxides, et de pouvoir, à l'aide de ces mordans, adhérer aux étoffes comme le fait la partie colorante des végétaux.

Les médicamens connus en pharmacie sous le nom d'*extraits*, ne présentent point cet extractif pur et isolé.

Ce sont des produits obtenus par l'évaporation des sucs ou infusions ou décoctions des plantes, sous différens degrés de consistance, depuis celle du miel jusqu'à l'état sec et pulvérulent.

Ce sont des mélanges souvent très-composés, qui renferment tous les matériaux immédiats des végétaux que l'eau avait pu entraîner avec elle, soit qu'ils y fussent naturellement solubles, soit qu'ils eussent acquis cette propriété tant à l'aide du calorique que par l'action réciproque qu'ils ont exercée les uns sur les autres.

La liste de ces principes immédiats des végétaux extraits ou existans dans les extraits, est très-considérable.

On y compte le muqueux ou le mucilage, le muqueux acide, le muqueux acide et sucré, le sucre et toutes ses modifications, le muqueux combiné avec de la résine, l'extractif proprement dit; deux espèces de principes colorans; le tannin, l'*avine*, la féculé amylicée, le gluten, le soufre; les acides très-multipliés des végétaux, comme les acides gallique, benzoïque, citrique, malique, oxalique, acéteux; les acidules oxaliques, tartareux; les combinaisons de ces acides et de ces acidules avec les terres calcaires ou alumineuses et avec les alcalis.

Enfin on y trouve des sulfates de potasse, de soude, de chaux, les muriates de potasse et de soude, et le nitrate de potasse.

En attendant qu'on puisse, à l'aide d'analyses faites avec la plus grande exactitude, distribuer les extraits dans les classes qui leur conviendraient précisément, on continue à les ranger tous dans les quatre suivantes :

1.^o Les extraits gommeux : ils ressemblent à de la colle, à de la gelée, à la gomme.

Ils sont fournis par la graine de lin, par les malvacées, &c.

2.^o Les extraits gommeux - résineux : ce sont ceux qui contiennent de la gomme et de la résine unies ensemble.

Le jalap, l'aloës, les donnent.

3.^o Les extraits savonneux : ce sont ceux dans lesquels les principes gommeux et résineux sont si bien combinés, qu'ils ne se séparent point.

Tels sont les extraits de chardon-béni, de fumeterre, &c.

4.^o Les extraits résineux : ce sont des résines proprement dites, obtenues, soit par le moyen de l'alcool, qui les donne plus ou moins pures, soit par le moyen de l'éther, qui les fournit absolument dépouillées du principe gommeux.

Les différens extraits ont reçu différens noms :

Rob, *sapa*, *defrutum*, *gelée*, *extrait*.

Rob : c'est le suc d'un fruit épaissi en consistance de miel.

Sapa : c'est le suc du raisin évaporé au même degré.

Defrutum : c'est le même suc privé des deux tiers

de son humidité, et qui dans cet état, mis à fermenter, donne le vin cuit.

Gelée : c'est l'infusion ou la décoction des substances mucilagineuse des végétaux, ou gélatineuse des animaux, rapprochées au degré convenable.

Extrait : c'est le produit de l'évaporation des sucs, infusions ou décoctions des végétaux.

Le but qu'on se propose en préparant ces différens extraits, c'est de concentrer et de conserver sous un petit volume, les vertus et les propriétés des substances qui les fournissent.

Les moyens qu'on emploie pour y parvenir, sont l'extraction des sucs des herbes fraîches, la macération, infusion ou décoction des plantes sèches ou solides, et l'évaporation.

EXTRACTION DES SUCS D'HERBES.

Elle consiste à cueillir les herbes lorsqu'elles sont en pleine végétation, à les nettoyer exactement, à les laver, à les piler dans un mortier de marbre, à les mettre à la presse enfermées dans des sacs de crin, après y avoir ajouté un peu d'eau et quelques brins de paille ; mais seulement lorsqu'elles sont ou trop peu aqueuses ou trop mucilagineuses.

Tous les vaisseaux de la plante, séveux ou autres, sont brisés par l'action du pilon ; tous les liquides qu'ils contenaient coulent ensemble avec la fécule verte et les débris atténués du végétal.

DÉPURATION DES SUCS D'HERBES.

Elle se fait ou par le repos, ou par la chaleur de l'eau bouillante, ou à l'aide du blanc d'œuf, ou en les faisant passer à travers le papier gris.

Le premier moyen convient aux sucres des fruits.

Le second peut être employé pour tous les sucres d'herbes destinés à faire des extraits.

Le troisième sert pour tous les sucres, infusions ou décoctions qui ne contiennent point de tannin.

Le quatrième est nécessaire pour tous les sucres dont les vertus résident particulièrement dans des principes volatils.

Il est préféré dans les pharmacies pour les sucres magistraux, qu'ils soient volatils ou qu'ils ne le soient pas, les sucres trop visqueux exceptés.

MACÉRATION.

C'est une simple immersion plus ou moins prolongée des substances végétales sèches dans l'eau froide.

Cette eau est attirée par ces substances, elle s'y introduit; elle les gonfle, elle rend fluide ce quelle y trouve de soluble.

INFUSION.

Cette opération a lieu en versant de l'eau chaude sur des plantes qu'on y laisse tremper à vaisseau couvert jusqu'à entier refroidissement.

Dans l'infusion, le calorique, plus abondant que dans

la macération , rend l'eau plus pénétrante , plus active , plus dissolvante ; elle se charge d'un plus grand nombre de principes du végétal.

DÉCOCTION.

C'est une opération par laquelle ayant à traiter des parties ou extrêmement dures des végétaux ou nullement volatiles , on leur applique l'eau dans l'état d'une ébullition plus ou moins forte et continuée plus ou moins long - temps.

Dans l'ébullition , l'eau saturée du calorique acquiert la plus grande énergie ; elle pénètre plus intimement le végétal soumis à son action ; elle force à devenir solubles les substances qui ne l'étaient pas à une température plus basse ; elle fond ; elle sépare celles qui sont huileuses ou résineuses ; elle dissipe celles qui sont volatiles ; enfin elle en combine , mais aussi elle en décompose plusieurs.

ÉVAPORATION.

C'est en général une opération par laquelle , à l'aide du calorique , on met une substance dans l'état vaporeux ou gazeux.

Dans l'évaporation des sucs ou des infusions et des décoctions , l'eau , chargée des principes solubles et fixes des végétaux , les abandonne peu-à-peu pour s'unir au calorique et former avec lui un fluide volatil connu sous le nom de *vapeurs*.

Par-là les principes étendus auparavant se rapprochent , et acquièrent la consistance et le nom d'*extraits*.

Les règles générales pour préparer les extraits, sont :

1.° D'employer les sucres des plantes préparés sans eau, ou avec le moins d'eau possible, pour ne pas étendre les principes qu'ils contiennent ;

2.° De ne clarifier les sucres, les infusions et décoctions par le blanc d'œuf, qu'autant qu'il n'est pas possible de le faire par le repos et le blanchet seulement, parce que le blanc d'œuf enlève toujours quelque principe au détriment de l'extrait ;

3.° De préférer en général, pour les substances sèches, la macération et l'infusion à la décoction, et d'employer toujours, pour ces opérations, de l'eau extrêmement pure ; celle qui prend le mieux le savon, qui cuit mieux les légumes, et seulement la quantité nécessaire, eu égard à la solidité des substances employées ; afin d'obtenir sans altération ce qui est soluble ;

4.° D'évaporer à la chaleur du bain-marie ou de l'eau saturée de muriate de soude, toutes les liqueurs, quelle que soit la manière dont on les a obtenues pour éviter les décompositions qu'elles éprouvent à une température plus élevée ;

5.° De procéder à cette évaporation dans un alambic au bain-marie, lorsqu'on veut empêcher l'oxigénation de l'extractif ;

6.° De ne pas employer des vaisseaux évaporatoires en cuivre, parce qu'ils seraient attaqués par l'acide à nu que contiennent presque tous les extraits.

En observant ces règles générales, on évite les préci-

pités qui ont ordinairement lieu pendant l'évaporation des liqueurs devant fournir les extraits savonneux, et lors du refroidissement des décoctions des racines ou écorces abondantes en matières résineuses.

Ces précipités, jugés les uns salins, les autres résineux, sont un mélange de chaux, de matière extractive plus ou moins oxigénée, de substances ou huileuses ou résineuses dans les uns, ou résino-astringentes dans les autres, quelquefois d'un peu de sel calcaire, quelquefois d'un peu de silice et d'alumine.

Les extraits usités dans les hospices, qui doivent être préparés d'après le Codex de Paris et conformément aux règles générales ci-dessus, sont :

- Les extraits de trèfle d'eau,
- fumeterre,
- chicorée sauvage,
- bourrache,
- quinquina,
- gentiane.

Il en est d'autres qui demandent des procédés particuliers.

Extrait ou Robs de Sureau et de Noirprun.

Les robs de sureau et de noirprun se font avec les sucres retirés depuis vingt-quatre heures des baies de ces deux arbrisseaux.

Extrait de Genièvre.

Il s'obtient de la macération des baies récentes de genièvre que l'on a concassées : on évapore à petit feu. La liqueur passée

simplement au blanchet, fournit un extrait sucré et aromatique. Il serait âcre et résineux, si l'on employait l'ébullition pour le faire.

Extrait de Casse.

Il n'est aussi que le produit de la macération de la pulpe de ce fruit.

Extrait de Coloquinte.

Il se fait avec la décoction de la chair de ce fruit dépouillé de sa graine; mais comme il a besoin, pour être plus doux et moins susceptible de donner des tranchées, de perdre sa résine, on le fait redissoudre à froid dans l'eau : on filtre; la résine reste dans le papier. On répète trois fois la même opération.

Purification de l'Opium des sucs d'Acacia, d'Hypocistis et de Cachou.

On les dissout dans l'eau; on passe la liqueur à travers un blanchet, et on l'évapore au bain-marie.

Extraits calmans d'Opium.

Lorsqu'on veut rendre l'opium plus calmant que narcotique, on le soumet à l'une ou à l'autre des opérations suivantes :

1.° On expose l'opium sous le robinet d'une fontaine qui ne donne qu'un petit filet d'eau; on le malaxe; sa partie extractive se dissout; sa résine reste dans les mains; on filtre la liqueur, et on l'évapore en consistance d'extrait.

2.° Le second moyen est celui qui est recommandé plus haut pour débarrasser l'extrait de coloquinte, de la résine nuisible qu'il contient; mais comme la résine de l'opium est plus difficile à enlever que celle de la coloquinte, on répète jusqu'à six fois de suite la dissolution à froid, la filtration et l'évaporation.

*Extraits de Ciguë, de Stramonium, de Jusquiame,
de Belladone.*

Ces extraits étaient préparés par *Stork*, avec les sucs non dépurés de ces plantes.

Il vaut mieux évaporer ces sucs après les avoir dépurés, et mêler, sur la fin de la cuite, la fécule verte mise à part.

Extrait de Patience.

Les racines charnues et amylacées ont besoin d'être privées de leur fécule par le procédé connu, mais seulement lorsqu'on les emploie fraîches pour en faire l'extrait.

Extrait de Bourrache.

La dessiccation produit dans l'état muqueux des boraginées un changement avantageux; on obtient de ces plantes séchées, des extraits moins mucilagineux, moins altérables et plus abondans.

Extrait de Réglisse.

La réglisse de nos jardins, traitée par infusion, donne un extrait brun, d'une saveur douce, très-agréable, bien préférable à l'extrait noir et âcre qui nous vient de l'étranger, et qui contient du charbon et du cuivre, l'un et l'autre enlevés au fond de la bassine ratissée avec une spatule de fer.

Extraits secs de la Garaye.

Les extraits secs de la *Garaye*, improprement nommés *sels essentiels*, se font tous par de simples macérations, au moyen du mouvement imprimé, qu'on évapore jusqu'à siccité au bain-marie ou à l'étuve, sur des assiettes de faïence bien polies; ils sont en écailles extrêmement minces.

La *Garaye* filtre une seconde fois ses liqueurs lorsqu'elles étaient évaporées à moitié; mais cette seconde filtration est inutile s'il n'existe point de dépôt, et elle est nuisible s'il y en

a un, parce qu'en le séparant, au lieu de le laisser se redissoudre, l'extrait acquiert la faculté d'attirer fortement l'humidité.

Extrait gommeux et résineux de Jalap, et Extrait de Kinkina de la Pharmacopée d'Édimbourg.

Il est des extraits dans lesquels, comme dans ceux-ci, on veut conserver une substance résino-extractive ou extracto-résineuse. On y parvient en traitant successivement la plante qui la contient avec l'eau et avec l'alcool.

Le résultat de ces deux dissolutions, intimement mêlées et convenablement rapprochées, donne un extrait de ce genre.

On emploie quelquefois le vin pour n'avoir qu'une infusion à faire et remplir la même indication : mais le vin ajoute à l'extrait celui qu'il contient lui-même, et son acide augmente dans les extraits la disposition qu'ils ont à la déliquescence.

Extrait résineux de Jalap, de Scammonée, de Gaïac.

Les extraits par l'alcool très-rectifié sont des résines; par l'alcool faible, des résines mêlées avec des substances gommeuses ou extractives.

Le moyen le plus certain pour prévenir la destruction spontanée qu'éprouvent les extraits trop mous, consiste à les rapprocher au point de leur donner une consistance pilulaire. Mais pour mieux défendre ceux qui attirent l'humidité de l'air, on couvre leur surface d'une couche de licopodium.

SECTION V.

EAUX DISTILLÉES.

LA distillation est une opération par laquelle, au moyen de fourneaux convenables, on administre à des substances contenues dans des vaisseaux appropriés qui y plongent par leur partie inférieure, une quantité de calorique capable de réduire les fluides de ces substances en vapeurs, lesquelles, soit en s'élevant dans le vide des vaisseaux, soit en passant par un tuyau plus ou moins prolongé, plus ou moins contourné et qui traverse une masse d'eau, se condensent, prennent l'état d'un liquide qui coule et se rend dans des récipients.

On distille l'eau pour la dépouiller des matières salines, ou pour la charger des principes volatils des végétaux : de là, l'eau distillée et les eaux des plantes.

On se borne ici aux eaux aromatiques préparées d'après les règles suivantes :

- 1.^o Fourneau bien entendu, ne tirant ni trop ni trop peu, ne consommant que le moins de combustible possible.
- 2.^o Alambic de verre ou de terre, exécuté d'après de bons modèles ; ou alambic de cuivre à chapiteau d'étain fait à la moderne, accompagné de son serpentín, ou d'un autre condenseur.
- 3.^o Plantes récentes, hachées, mises dans trois fois leur poids d'eau, ou quantité suffisante pour les submerger et les empêcher de brûler contre les parois de la cucurbite.

4.^o La cucurbite remplie de manière à laisser libre le mouvement de l'ébullition.

5.^o Degré de chaleur propre à conserver ce mouvement jusqu'à ce qu'on ait obtenu tout ce qui est odorant.

Eaux de fleurs d'orange	} Conformément au Codex.
— de menthe poivrée	
— de roses pâles	
— d'angélique	
— de mélisse	
— d'anis	
— de vulnéraire simple	
— de canelle	

Pendant la distillation des plantes aromatiques, il s'élève avec l'eau, des huiles très-odorantes : les unes conservent l'état fluide, les autres prennent l'état concret. Elles sont plus légères que l'eau, à l'exception de celles de canelle, de girofle, d'ail, de racines d'aunée, d'amandes amères, &c.

Il est des huiles volatiles qu'on peut obtenir par expression : en râpant l'écorce jaune des citrons, ou autres fruits de ce genre, et soumettant cette râpure à la presse, l'huile coule, accompagnée du mucilage auquel elle était unie dans les cellules apparentes qui la renfermaient.

Plusieurs semences, celles d'anis, par exemple, contiennent deux huiles : l'une volatile, l'autre fixe.

La première existe dans leur écorce, l'autre dans le parenchyme.

Si on broie ces semences, leurs huiles confondues passent ensemble, par l'effort de la presse.

Il n'y a pas de doute que même les semences émulsives ne contiennent deux huiles distinctes, comme on le voit dans les amandes amères, qui, par la distillation, fournissent une huile épaisse caustique.

SECTION VI.

SUCS DES FRUITS PAR DÉPURATION ET FILTRATION.

LA nature de l'instrument destiné à la filtration, varie infiniment. Le papier, les tissus de laine, de chanvre, de lin, la laine et le coton cardés, l'éponge, le sable, les terres, le verre pilé, le charbon, les pierres poreuses, toutes ces matières peuvent servir utilement à cette opération ; mais leur pureté a besoin d'être examinée, surtout lorsqu'il s'agit de filtrer des dissolutions salines, des liqueurs vineuses, alcooliques et acides.

La forme de ces filtres, et leur disposition, ne sont pas plus indifférentes que leur matière : c'est au pharmacien à choisir dans leur nombre celui qui, en opérant le mieux la clarification du fluide, n'apporte en même temps aucun changement à ses parties constituantes : or, le choix qu'il doit faire à cet égard sera toujours réglé sur la nature du fluide qu'il aura à traiter.

On écrase les fruits succulents ; on râpe ceux qui sont fermes ; on laisse macérer dans un endroit frais et pendant

quelques heures seulement, ceux qui sont sucrés, pour éviter la fermentation ; et pendant deux jours, ceux qui sont acides, et dont les fruits ont été cueillis avant leur maturité, et sur-tout ceux dont on veut obtenir la partie colorante logée sous l'écorce ; on les met à la presse, après les avoir mêlés avec de la paille hachée pour favoriser l'écoulement du suc.

SUCS ACIDES.

La dépuration de ces sucS consiste à les renfermer dans des bouteilles, et à les laisser reposer pendant trois ou quatre jours.

La fécule, le mucilage, qui les troublent, se séparent facilement d'eux-mêmes, sur-tout si les fruits ont été cueillis, comme il convient de le faire, avant leur parfaite maturité.

Ces sucS, ainsi dépurés, sont filtrés au papier gris, distribués dans des bouteilles d'une médiocre capacité, qu'on achève de remplir avec de l'huile d'olive, et qu'on place dans une cave fraîche.

C'est par ce procédé qu'on prépare et qu'on conserve tous les sucS acides des fruits : seulement on y apporte quelques modifications, comme dans les sucS sucrés.

Suc de Verjus.

Le verjus, après avoir été écrasé dans un mortier de bois avec un pilon de même matière, est immédiatement porté au pressoir.

Autre

Autre Procédé pour conserver les Sucs acides.

Il consiste à les mettre dans des bouteilles, qu'on chauffe à la chaleur du bain-marie pendant un court espace de temps, et jusqu'à ce que toute la liqueur ait acquis une légère température. Les bouteilles refroidies, bouchées parfaitement, sont portées à la cave. C'est par un procédé semblable qu'on parvient à prolonger la durée du vinaigre et à s'opposer à la formation de cette pellicule qui recouvre sa surface.

SECTION VII.

SUCS SUCRÉS DES FRUITS PAR FERMENTATION.

LA fermentation est un mouvement intestin et spontané dont l'effet est de changer la combinaison des parties constituantes du corps qui l'éprouve, et d'en former une nouvelle.

On en connaît de trois espèces : la vineuse, l'acéteuse et la putride.

La première donne le vin : elle est favorisée par le contact de l'air et par une température de 15 à 18 degrés.

La seconde, aidée par une chaleur un peu plus forte, convertit le vin en vinaigre.

La troisième n'a besoin que de quelques degrés au-dessus de la glace ; et avec le concours de l'air et de l'eau, elle parvient à décomposer tous les corps organiques. Son résultat le plus essentiel et le plus marqué est l'ammoniaque.

Les sucres des végétaux, les solutions des diverses modifications du sucre, les décoctions des graines farineuses germées, toutes ces liqueurs, appropriées et exposées à l'air, avec le concours de 10 à 16 degrés de chaleur, dans des vaisseaux convenables, se troublent, s'échauffent, bouillonnent, se couvrent d'une écume qui s'épaissit, se boursoufle, se fend, laisse échapper du gaz acide carbonique, s'affaisse, se divise, se précipite. Alors les liqueurs sont beaucoup moins sucrées; elles ont une saveur vive, piquante, agréable. C'est du vin, du cidre, de la bière, du poiré, de l'hydromel vineux, &c. Le vin dépose un sel essentiel qu'on nomme *tartre*; mis à la cave, il s'y éclaircit: une nouvelle fermentation, mais insensible, le porte au plus haut degré de perfection; ensuite il s'affaiblit, il se détériore, et enfin il s'anéantit.

TEINTURES AU VIN.

Vin d'Opium composé [Teinture anodine de SYDENHAM].

Prenez extrait d'opium à l'eau	32 g. ^{mes}	[1 once.]
safran incisé	32 g. ^{mes}	[1 once.]
cannelle concassée	8 g. ^{mes}	[2 gros.]
clous de girofle concassés	4 g. ^{mes}	[1 gros.]
vin d'Espagne	$\frac{1}{2}$ k. ^{me}	[1 livre.]

Mettez le tout dans un matras, et faites digérer pendant sept à huit jours, en agitant souvent le mélange; filtrez, et conservez dans une bouteille fermant avec un bouchon de liège.

Trente grammes de vin d'opium contiennent 18 décigram. d'opium, ou 33 grains par once.

Vin aromatique.

Prenez espèces aromatiques 64 g.^{mcs} [2 onces.]
 vin rouge 1 k.^{me} [2 livres.]

Mettez en digestion pendant douze heures. Passez avec expression, et préparez-le à mesure du besoin ; autrement il tournerait promptement à l'aigre, et ne remplirait pas l'indication.

Nota. Lorsque le vin est appliqué comme remède en fomentation aux différentes régions du corps, peu importe qu'il soit altéré dans sa constitution par l'acquisition qu'il fait d'un principe nouveau, en séjournant sur des plantes aromatiques ou résineuses ; il suffit que le mélange, tel qu'il est, opère l'effet tonique ou résolutif.

Vin scillitique avec le vin d'Espagne.

Prenez squammes de scille séchées
 et coupées menu 64 g.^{mcs} [2 onces.]

Mettez dans un matras ; versez dessus
 vin d'Espagne 1 litre [1 pinte.]

Faites-les infuser à froid pendant trois jours en été, et plus long-temps en hiver.

Passez à travers un linge, et filtrez la liqueur.

Ajoutez alcool 64 g.^{mcs} [2 onces.]

On en prescrira la dose.

On pourrait objecter que la teinture alcoolique d'oignons de scille, mêlée au vin pour en former le vin scillitique, conformément au mode proposé pour la confection des vins médicinaux, laisse encore quelques doutes sur son identité avec celui qu'on obtient en suivant le procédé ancien ; c'est pour prévenir l'objection, sans cependant préjuger qu'elle soit fondée, qu'on se détermine

à proposer ici le vin scillitique tel qu'il est décrit dans le Codex de Paris, avec d'autant plus de raison que la recette demande du vin d'Espagne. Or ce vin de liqueur étant différent, quant à l'état et à la proportion de ses parties constituantes, il y a tout lieu de conjecturer que son action sur l'oignon de scille, et son effet comme vin, doivent également différer. A la vérité, le vin scillitique ainsi préparé n'est pas long-temps à s'altérer ; il convient donc de ne pas en faire beaucoup à-la-fois, et d'avoir sur-tout la précaution d'y ajouter un seizième d'alcool concentré.

SECTION VIII.

ALCOHOL.

LE vin distillé à feu nu fournit une liqueur qui, dans le commerce, porte le nom d'*eau-de-vie* : lorsque, par la distillation au bain-marie l'alcool qu'elle contient, plus volatil que l'eau, passe le premier, il est limpide, incolore, très-léger, très-fluide, très-inflammable, d'une odeur suave, d'une saveur forte, pénétrante, brûlante, mais agréable.

Pour le déflegmer plus complètement, on peut le passer sur des matières salines, telles que le muriate calcaire, qui, extrêmement avide d'eau, en dépouille l'alcool.

Il dissout, à l'aide de la macération ou de l'infusion, plusieurs substances ; il en entraîne d'autres dans la distillation : de là les liqueurs qu'on nommait *teintures*,

élixirs, baumes, &c., et qu'on peut appeler *solutions alcooliques* de telles ou telles substances ; de là les liqueurs connues sous les noms d'*esprit ardent*, d'*eau spiritueuse*, &c., et qui sont mieux désignées sous ceux d'*alcool* à telle ou telle substance.

Alcool au cochléaria.....	} Conformément au Codex, en observant que la mélisse et les zestes de citron soient parfaite- ment desséchés.
— camphré.....	
— à la mélisse.....	

TEINTURES ALCOHOLIQUES.

L'alcool le plus convenable à la préparation des teintures dont les recettes suivent, doit marquer vingt degrés à l'aréomètre de *Baumé*. Le dissolvant alors exerce constamment la même action sur les substances végétales qui y sont soumises ; il enlève à-la-fois et l'extractif résineux, et le résino-extractif, de manière à ne pas troubler la transparence du vin, quand celui-ci sert de véhicule aux teintures qu'on y mêle en certaines proportions.

Une autre règle à établir dans la préparation générale des teintures alcooliques, c'est de procéder en deux temps et de ne commencer la digestion que par la moitié de l'alcool prescrit, afin qu'il se charge d'abord de l'extractif, et dispose ensuite le marc à fournir plus facilement ce qu'il en contient encore. Au moyen de cette précaution, l'alcool se trouve saturé, autant qu'il est possible, des

deux extraits les plus essentiels pour opérer l'effet médicamenteux qu'on a en vue de produire.

Teinture de Gentiane.

Prenez racine de gentiane.....	64 g. ^{mes}	[2 onces.]
écorces d'orange.....	32 g. ^{mes}	[1 once.]
racine d'angélique de Niort... ..	16 g. ^{mes}	[$\frac{1}{2}$ once.]
alcool.....	1 k. ^{me}	$\frac{1}{2}$. [3 livres.]

Tous ces ingrédients étant grossièrement pulvérisés, sont mis dans un matras, avec la moitié de l'alcool indiqué : le vase reste pendant six jours exposé au soleil ou à la chaleur du bain de sable, selon la saison, en l'agitant souvent ; on décante, et on recommence la digestion pendant le même espace de temps, en versant sur le marc l'autre partie d'alcool. On exprime fortement ; on réunit les deux liqueurs pour les filtrer et les distribuer dans des bouteilles de la capacité d'un double décilitre [demi-setier], qu'on place dans un lieu frais pour l'usage.

Teinture de Jalap.

Prenez jalap en poudre grossière.....	96 g. ^{mes}	[3 onces.]
cannelle concassée.....	8 g. ^{mes}	[2 gros.]
alcool.....	1 k. ^{me}	[2 livres.]

Procédez comme ci-dessus.

Teinture de Cannelle.

Prenez cannelle de Chine.....	96 g. ^{mes}	[3 onces.]
macis et girofle, de chaque. ...	8 g. ^{mes}	[2 gros.]
racine d'angélique de Niort..	16 g. ^{mes}	[$\frac{1}{2}$ once.]
alcool.....	1 k. ^{me}	$\frac{1}{2}$ [3 livres.]

Procédez comme ci-dessus.

Teinture d'Absinthe.

Prenez sommités d'absynthe coupées

- menu..... 128 g.^{mes} [4 onces.]
- alcool..... 1 k.^{me} $\frac{1}{2}$ [3 livres.]

Préparez comme ci-dessus.

Teinture d'Aunée.

- Prenez racines d'aunée séchées..... 256 g.^{mes} [8 onces.]
- roseau aromatique..... 16 g.^{mes} [$\frac{1}{2}$ once.]
- alcool..... 1 k.^{me} $\frac{1}{2}$ [3 livres.]

Procédez comme ci-dessus.

Teinture de Raifort composée.

Prenez racine fraîche de raifort,

- coupée par tranches..... 384 g.^{mes} [12 onces.]
- écorces d'orange..... 32 g.^{mes} [1 once.]
- esprit de cochléaria..... 2 k.^{mes} [4 livres.]

Procédez comme ci-dessus.

A défaut de racine de raifort fraîche, on emploie celle qui est séchée, mais dans la proportion d'un tiers de plus, parce que la dessiccation la plus ménagée lui fait toujours perdre une partie de sa force : ce qui est le contraire pour les racines en général qui, dans ce cas, ne perdent que leur eau de végétation.

Teinture de Quinquina.

- Prenez quinquina concassé..... 256 g.^{mes} [8 onces.]
- écorces d'orange..... 32 g.^{mes} [1 once.]
- alcool..... 1 k.^{me} $\frac{1}{2}$ [3 livres.]

Procédez comme ci-dessus.

Teinture de Quinquina composée.

- Prenez écorces de quinquina..... 192 g.^{mes} [6 onces.]
- de citron..... 32 g.^{mes} [1 once.]
- racine d'angélique..... 64 g.^{mes} [2 onces.]
- de scille..... 32 g.^{mes} [1 once.]

baies de genièvre..... 64 g.^{mes} [2 onces.]
 alcool..... 2 k.^{mes} [4 livres.]

Procédez comme ci-dessus.

Teinture de Cantharides.

Prenez cantharides..... 100 g.^{mes} [3 onc. 1 gros.]
 cochenille..... 25 g.^{mes} [6 gros 28 gr.]
 huile essentielle de genièvre..... 50 g.^{mes} [12 gros $\frac{1}{2}$.]
 alcool rectifié..... 3 k.^{mes} [6 livres.]

Teinture de Scille.

Prenez squammes d'oignons de scille
 séchées et coupées menu.. 156 g.^{mes} [8 onces.]
 cannelle..... 32 g.^{mes} [1 once.]
 alcool..... 1 k.^{me} $\frac{1}{2}$ [3 livres.]

Procédez comme ci-dessus.

Teinture ou Élixir anti-scrophuleux.

Prenez racine de gentiane..... 32 g.^{mes} [1 once.]
 carbonate d'ammoniaque... 8 g.^{mes} [2 gros.]
 alcool..... 1 k.^{me} [2 livres.]

Faites digérer et filtrez.

Teinture martiale.

Faites dissoudre
 boule de mars..... 64 g.^{mes} [2 onces.]
 dans eau..... 128 g.^{mes} [4 onces.]
 et eau-de-vie..... 64 g.^{mes} [2 onces.]

Filtrez, et conservez pour l'usage.

Teinture ou Eau vulnéraire.

Prenez espèces vulnéraires..... 96 g.^{mes} [6 onces.]
 Versez dessus alcool à 20 degrés... 2 k.^{mes} [4 livres.]

Mettez en digestion pendant huit jours. Passez avec forte expression; filtrez, et conservez pour l'usage.

- | | |
|--------------------------|---|
| Teinture de safran.... | } Conformément au
Codex. |
| _____ de succin... | |
| _____ de castoreum. | |
| _____ de tartre.... | |
| Baume du Commandeur... | } On remplacera le storax par le benjoin. |
| Baume de Fioraventi..... | } Il faut supprimer le bois d'aloës, qu'on ne se procure que difficilement et à grands frais, pour y substituer celui de sassafras, plus odorant, et réunissant les mêmes propriétés. |

SECTION IX.

VINAIGRE.

SA préparation consiste à exposer du vin, même le plus généreux, au contact de l'air et à une chaleur de vingt à vingt-cinq degrés dans des tonneaux non entièrement remplis, et contenant pour ferment des branches de vigne et des rafles de raisin. La fermentation s'établit dans le vin; elle est plus tumultueuse que la première: elle est accompagnée de plus de chaleur; elle a lieu sans dégagement, mais plutôt avec absorption de gaz.

Son produit est une liqueur légère, volatile, non inflammable, à-peu-près colorée comme le vin qui l'a

fournie , miscible à l'eau , d'une odeur piquante , agréable , d'une saveur acide.

Le vinaigre distillé à feu doux , seul ou avec des substances aromatiques dans une cucurbite de grès , donne une liqueur blanchâtre , transparente , d'une odeur un peu empyreumatique , d'une saveur moins acide que celle du vinaigre ordinaire.

Le vinaigre se charge , par infusion , de différens principes des végétaux.

On a l'attention , pour ne pas l'affaiblir , de ne lui présenter que des plantes sèches , à l'exception de celles qui perdent leurs vertus par l'exsiccation ; et pour le rendre moins altérable , on y ajoute un peu d'alcool.

Vinaigre scillitique.

Prenez squammes de scille séchées et

coupées menu. 64 g.^{mes} [2 onces.]

vinaigre de bonne qualité. $\frac{1}{2}$ k.^{mc} 256 g.^{mes} [1 liv. $\frac{1}{2}$.]

Mêlez le tout dans un matras , et laissez digérer pendant huit jours , soit au soleil , soit à la douce chaleur d'un bain de sable. Filtrez la liqueur , ajoutez-y

alcool. 64 g.^{mes} [2 onces.]

conservez-le dans des vases bien bouchés.

Il en est des vinaigres composés comme des vins médicinaux ; ils sont , par leur essence , susceptibles de s'altérer promptement : il convient donc de ne préparer du vinaigre scillitique , que peu à-la-fois et à mesure des besoins , sans quoi on s'exposerait à n'employer qu'un médicament très-infidèle.

SECTION X.

SIROPS.

SOUS le nom de *sirop* on entend une solution de deux parties de sucre purifié dans une partie d'eau : cette eau est composée, ou naturellement comme elle se trouve dans les sucs d'herbes ou de fruits, ou artificiellement, comme lorsqu'à l'aide de la macération, de l'infusion, de la décoction, de la trituration, de la combinaison, de la distillation, on la charge des principes extractifs muqueux, colorans, huileux, résineux, salins, aromatiques, balsamiques.

Il existe dans les pharmacies une multitude de sirops : on les nomme *simples*, lorsqu'ils ne sont chargés que des principes d'une seule substance ; et *composés*, lorsqu'ils contiennent ceux de plusieurs.

Il en est que l'on fait par solution, d'autres par coction.

Les liqueurs des premiers ont des principes volatils, ou facilement altérables ; on se contente de la chaleur du bain-marie, pour y dissoudre le double de leur poids de sucre.

Les liqueurs des derniers ayant des principes plus fixes, on les fait bouillir avec le sucre ; on clarifie et on amène par l'évaporation, le sirop au degré de consistance qui lui convient et qu'on détermine à l'aide de l'aréomètre.

Les sirops acides peuvent se conserver avec moins de sucre que les autres.

Les sirops mucilagineux, et ceux qu'on prépare pour l'été, demandent une forte cuisson.

Tous les sirops qui ont besoin d'être clarifiés, doivent l'être parfaitement.

La méthode générale pour préparer les sirops qui se font par coction, consiste à prendre quelques blancs d'œuf, à les battre avec une portion de l'infusion ou de la décoction que l'on veut employer ; à mêler le sucre ou la cassonade, en remuant le mélange ; à ajouter le reste de la liqueur chargée des principes extractifs du végétal, et à procéder à la cuisson. Pour que la clarification s'exécute parfaitement, il ne faut pas appliquer un coup de feu trop violent au mélange, afin de donner aux matières hétérogènes contenues dans le sucre, le temps de se séparer lentement et d'être enveloppées pendant que le blanc d'œuf se coagule. Au moment où l'ébullition se manifeste, il est essentiel que le véhicule ne soit pas en trop grande quantité, et qu'on jette dans la bassine environ un demi-litre d'eau froide : celle-ci facilite la séparation de l'écume, qui devient sensiblement plus abondante après cette affusion. Toutes les fois qu'on veut enlever l'écume qui se forme à la surface du sirop, il convient de retirer la bassine du feu : cette méthode a l'avantage d'éviter la perte d'une certaine quantité de sirop ; mais elle devient absolument inutile, lorsqu'on prépare les sirops en grand, parce qu'alors on réunit beaucoup d'écume pour en séparer par de nouvelles ébullitions et clarifications, tout le sirop qui peut y être contenu.

Le pharmacien économe et intelligent doit toujours, dans un grand établissement, ne pas négliger de tirer parti des écumes des sirops et des miels. On les recueille dans un grand tonneau ; on les étend dans suffisante quantité d'eau, et on les dispose à la fermentation par l'addition de la levure de bière ou d'un morceau de levain de pâte ordinaire. La distillation appliquée ensuite à cette liqueur, procure encore une quantité d'alcool assez notable pour dédommager des soins et des frais que cette opération exige nécessairement. Il ne faut pas se lasser de le répéter ; c'est dans ce qu'on perd que se trouveraient souvent les bénéfices qu'on a droit d'attendre des travaux en grand dans les arts.

Sirop de Sucre.

Prenez cassonade ce que vous voudrez ; clarifiez parfaitement, et amenez à la consistance de sirop bien cuit.

Sirop d'Ipécacuanha.

Prenez ipécacuanha choisi..... 64 g.^{mes} [2 onces.]
 sucre..... 2 k.^{mes} [4 livres.]

Concassez l'ipécacuanha ; faites infuser dans 1 litre [2 liv.] d'eau bouillante.

L'infusion achevée, passez la liqueur à travers une étamine, et faites dissoudre le sucre au bain-marie.

Chaque once de sirop, par ce procédé, contient l'extractif de 8 décigrammes [16 grains] environ d'ipécacuanha.

Sirop diacode.

Prenez extrait d'opium..... ~~64 g.^{mes}~~ ^{28 grammes} [2 onces.]
 sirop de sucre..... 15 k.^{mes} [30 livres.]

Sept gra

Faites chauffer le sirop ; lorsqu'il est bouillant , ajoutez l'extrait d'opium , délayé préalablement dans une très-petite quantité d'eau ; passez ensuite le sirop à l'étamine.

Le sirop diacode , préparé avec les têtes de pavot , fermente et moisit facilement : d'ailleurs il est susceptible de varier dans ses effets , à cause de l'impossibilité d'avoir constamment ces capsules au même point de maturité. Celui préparé avec l'opium du commerce , est également défectueux.

Le sirop diacode contient par once [32 g.^{mes}] 1 grain [5 centigrammes] d'extrait d'opium à l'eau.

Sirop tartareux.

Prenez sirop de sucre ou sirop simple.. 1 k.^{me} [2 livres.]
 acide tartareux concret..... 20 g.^{mes} [5 gros.]
 eau de citron..... 5 centil. [2 onces.]

Mêlez la solution de l'acide dans l'eau de citron , avec le sirop simple bien cuit.

Ce sirop contient environ 6 décig.^{mes} [12 grains] d'acide tartareux par once ; il donne , mêlé avec douze fois son poids d'eau , une limonade très-agréable , qui remplace avantageusement , dans les pays du nord , celle faite avec le suc des citrons.

Sirop de Fleurs de pêcher.

Prenez sirop de sucre.. 15 k.^{mes} [30 livres.]
 fleurs de pêcher récentes 3 k.^{mes} [6 livres.]

Faites bouillir un instant le sirop de sucre ; versez-le sur les fleurs , que vous aurez mises dans un bain-marie. Au bout de vingt-quatre heures , placez le bain-marie dans l'eau bouillante ; et lorsque le sirop sera liquéfié , passez-le sur un blanchet , versez de l'eau bouillante sur le marc , afin d'enlever tout le sucre contenu dans les pétales des fleurs. Préparez un second sirop avec cette eau et le sirop de sucre ; 7 k.^{mes} [14 liv.] ; clarifiez et écumez ; mêlez les deux sirops et conservez.

II.^e PARTIE. MÉDICAMENS OFFICINAUX. 95

Ce sirop, qui a une saveur très-gracieuse de noyau, purgé à la dose d'une once et demie [48 gram.] un enfant de trois ou quatre ans. On pourrait, au lieu de fleurs, employer les feuilles du même arbre; le sirop qui en résulterait, suivant la remarque de *Boulduc*, serait plus purgatif, mais moins agréable.

Sirop de Salsepareille [Remède du Cuisinier].

Prenez salsepareille	2 k. ^{mes} [4 livres.]
roses blanches..)	
séné)	de chacun... 8 g. ^{mes} [2 gros.]
anis)	
sucre)	
miel)	3 k. ^{mes} [6 livres.]

Faites macérer la salsepareille pendant douze heures dans eau 1 k.^{me} [2 livres.]

Puis infuser dans égale quantité d'eau chaude pendant douze heures, et ensuite bouillir deux fois dans le double d'eau; faites un sirop avec les deux premières liqueurs et la quantité de sucre prescrite; jetez ce sirop bouillant et cuit sur les fleurs, feuilles et semences mises dans un bain-marie, après vingt-quatre heures; placez le bain-marie dans l'eau bouillante, afin de liquéfier le sirop; passez à travers le blanchet; versez sur le marc la décoction déjà rapprochée, que vous ajouterez au miel; clarifiez, cuisez en consistance; mêlez les deux sirops.

Nota. C'est par ce procédé que l'on peut obtenir toutes les parties extractives et aromatiques des substances qui entrent dans ce sirop.

Sirop de Coraline.

Prenez mousse de mer	375 g. ^{mes} [11 onc. 6 gros.]
vin blanc	2 lit. 5 décil. [2 pint. $\frac{1}{2}$]
sucre	4 k. ^{mes} $\frac{1}{2}$ [9 livres.]

Mettez à infuser la mousse de mer dans le vin blanc pendant

quarante-huit heures; passez avec expression, filtrez, et faites cuire avec le sucre à la chaleur du bain-marie.

Sirop de chicorée composé.

Sa préparation doit différer de celle du Codex de Paris. On laisse infuser la rhubarbe, la cannelle et le santal pendant vingt-quatre heures dans l'eau bouillante. On prépare un sirop au bain-marie avec l'infusion; d'autre part, on fait une décoction avec les plantes, et avec cette décoction un sirop: lorsqu'il est à demi refroidi, on ajoute le sirop aromatique.

Sirop antiscorbutique

— de baume de tolu

— de nerprun

— de coing

— d'œillet

Conformément au Codex.

SECTION XI.

DES MIELS.

CE sont des médicamens liquides, d'une consistance sirupeuse, composés d'eau ou de vinaigre, soit purs, soit chargés de principes extractifs des végétaux, et de trois parties de miel.

Une chose essentielle, c'est de s'assurer d'abord de la qualité

qualité des miels. Il arrive souvent que les plus beaux en apparence, contiennent des substances étrangères que la cupidité y a introduites : ces substances sont entre autres des farines qui ont la propriété de donner aux miels vieux une consistance analogue à celle des miels nouveaux, et sur-tout de la blancheur. Pour découvrir cette falsification, il faut délayer dans l'eau froide le miel suspect, la farine, qui n'est soluble que dans l'eau chaude, ne tarde pas à se précipiter au fond du vase ; la liqueur surnageant peut être employée comme toute solution de miel.

Une règle générale pour toutes les préparations dans lesquelles entre le miel, c'est de faire en sorte qu'il ne soit pas exposé à une longue ébullition : pour l'eau miellée, par exemple, il convient de le délayer simplement dans l'eau bouillante, de passer ensuite ; et, pour les oxymels simples ou composés, de l'employer à trois parties sur une du fluide qui sert d'excipient. Le miel trop long-temps exposé au feu contracte un goût de brûlé désagréable et des propriétés diamétralement opposées à celles qu'il a naturellement.

Miel despumé.

Prenez miel blanc, la quantité que vous voudrez. Mettez-le sur le feu ; à l'instant où il monte, jetez un peu d'eau froide ; retirez du feu ; laissez reposer, et écumez. Ajoutez de l'eau chaude, la quantité strictement nécessaire pour lui donner la consistance d'un sirop.

Si l'on pouvait toujours se procurer des miels extrêmement purs, leur despumation serait absolument inutile.

Oxymel simple.

Prenez miel blanc 6 k.^{mes} [12 livres.]
 vinaigre blanc 1 k.^{mc} $\frac{1}{2}$ [3 livres.]

Faites fondre le miel à une douce chaleur avec le vinaigre, dans un vase de faïence : amenez - le insensiblement à la consistance de sirop ; écumez ; passez à travers le blanchet, et conservez pour l'usage.

C'est sur-tout dans les préparations de ce genre qu'il faut éviter de se servir de vaisseaux de cuivre ou de terre vernissée.

Oxymel scillitique.

Il se prépare de la même manière que l'oxymel simple, en substituant au vinaigre ordinaire le vinaigre scillitique.

Miel rosat	}	Sa préparation est conforme au Codex. On évitera seulement de soumettre l'infusion à la presse, parce qu'il serait impossible de la clarifier.
----------------------	---	--

SECTION XII.

ÉLECTUAIRES, CONFÉCTIONS.

MÉDICAMENS de même genre, quoique portant des noms différens ; ordinairement en consistance de miel, contenant des poudres extrêmement subtiles, des pulpes, des extraits ; le tout exactement incorporé avec des sirops ou des miels plus ou moins composés, plus ou moins rapprochés, et dans des quantités variées à raison de la propriété absorbante des poudres qui y entrent.

Quelques pharmacologistes recommandables ont essayé d'apporter des changemens à certains électuaires, en substituant le sucre au miel ; mais ces changemens

paraissent avoir été dictés plutôt par l'arbitraire que par une saine critique. Ils n'ont pas fait attention à cette loi générale dont les Arabes, nos maîtres dans l'art de préparer les électuaires, ne se sont jamais départis : ils y employaient toujours le miel quand ils faisaient entrer des poudres ; et du sucre, au contraire, quand c'étaient des pulpes.

On rangeait autrefois sous la dénomination d'*opiat*, les électuaires qui contenaient de l'opium ; on l'a appliquée depuis à des compositions officinales et magistrales où n'entre pas cet extrait, ou plus particulièrement à des poudres incorporées sur-le-champ. Il paraît qu'on a imaginé les électuaires dans l'intention de rendre les substances qui les constituent plus faciles à prendre, moins désagréables au goût, d'augmenter ou de conserver mieux leurs vertus que sous toute autre forme.

Ce but est souvent manqué. Les électuaires astringens perdent en peu de temps leurs propriétés. Ceux dans lesquels entrent des pulpes, s'aigrissent ; enfin, plusieurs autres se moisissent.

Aussi les pharmaciens instruits sont-ils persuadés qu'il faut n'en conserver dans les officines qu'un petit nombre, que ceux qui ne s'altèrent que difficilement, ou auxquels l'altération qu'ils éprouvent procure de nouvelles propriétés non moins estimables. On aurait toutes prêtes les poudres des autres pour en préparer au besoin une quantité avec l'excipient qui leur convient.

Les règles générales pour les électuaires, sont :

1.° Que la poudre composée soit extrêmement fine, et faite exactement d'après les lois de la pulvérisation ;

2.° Que le sirop ou le miel devant servir d'excipient, soit bien préparé et porté au-delà de la consistance ordinaire ;

3.° Que les gommes résines non pulvérisables, que les extraits, soient dissous ;

4.° Que la dissolution rapprochée, que les pulpes privées de leur humidité superflue soient délayées dans le sirop ;

5.° Que ce sirop serve ensuite à incorporer les poudres, qui en absorberont plus ou moins suivant leur nature ;

6.° Que l'électuaire, bien remué, bien uni, bien homogène, ait une consistance qui le mette à l'abri d'une fermentation capable de dénaturer les substances dont il est formé.

Thériaque.

On a souvent tenté de réformer la thériaque, et il semble que les auteurs de chaque pharmacopée aient voulu avoir la leur; mais la recette de cet électuaire, aussi respectable par son antiquité, que par ses propriétés constatées depuis tant de siècles, quelque défectueuse qu'elle paraisse par la multiplicité des objets de nature différente qui entrent dans sa composition, la recette de cet électuaire est du nombre de celles auxquelles il convient de ne pas toucher, et peut-être en est-il de cet objet comme d'une infinité d'autres qui ne doivent leur efficacité qu'à la réunion de plusieurs d'où résulte un tout plus homogène et plus parfait.

Diascordium.

Le Conseil de santé des armées, dans son Formulaire pharmaceutique, n'a pas cru devoir corriger la recette du diascordium, décrite dans le Codex de Paris; excepté qu'au lieu de mettre l'opium en poudre, il propose de le faire dissoudre dans une certaine quantité de vin que l'on mêle ensuite avec le miel pour former l'électuaire, et de remplacer le storax calamite par le baume du Pérou sec, résine également très-odorante, que la cupidité ne paraît pas encore avoir essayé de sophistiquer. Ces deux propositions sont sages et méritent d'être adoptées. On observera d'employer l'extrait d'opium à moitié de la dose prescrite au lieu de l'opium du commerce.

SECTION XIII.

DES CONSERVES.

MÉLANGE intime d'une partie ou de pulpe de fleurs privées de leurs calices, de fruits mondés de leurs semences, de feuilles sans pétioles, et de racines charnues fraîches, ou de poudre de ces mêmes substances, auxquelles on a restitué l'humidité perdue, et de trois parties de sucre en poudre ou cuit à la plume.

Les conserves, gardées dans un lieu sec et frais, enfermées dans des pots de faïence, doivent être fréquemment visitées; on les remet dans le mortier et sur le feu, lorsqu'elles sont grumelées et candies.

Malgré cette précaution elles s'altèrent plus ou moins sensiblement. Ne vaudrait-il pas mieux en supprimer la plupart, et ne conserver à la place que les poudres qui en font la base ; on les délayerait comme il a été dit pour les électuaires, avec un sirop approprié, et on en préparerait à mesure du besoin la quantité nécessaire ; on serait alors plus assuré de l'efficacité du médicament extemporané qu'on obtiendrait par ce moyen. Dans le nombre, il en est cependant deux qui méritent d'être gardées, parce qu'elles sont moins altérables, et qu'elles servent souvent d'excipient aux bols et aux pilules.

Conserves de roses.....	} Conformément au Codex.
———— de cynorrodon.....	

TABLETTES OU PASTILLES.

Les conserves sèches portent ordinairement le nom de *tablettes* ou de *pastilles*, à raison de l'état du sucre employé. Il y a des tablettes préparées par le feu, et des tablettes sans feu : les premières sont composées de sucre cuit à la plume et de poudre extrêmement fine, dont le mélange opéré rapidement est versé encore chaud sur une pierre huilée, étendu uniformément, et divisé sous des formes variées.

Les tablettes sans feu sont une poudre et du sucre très-fin, formant, avec le mucilage de gomme adraganthe et une eau aromatique, un mélange fait d'abord dans un mortier de marbre, puis pétri avec constance

sur une table de même matière ; d'où résulte une pâte qui, étendue mince, coupée avec un emporte-pièce de forme conique, divisée et desséchée lentement, est mise dans des vaisseaux de verre et dans un endroit sec.

Pastilles d'Ipécacuanha de 3 centigr. [un demi-grain.]

Prenez ipécacuanha en poudre 25 g.^{mes} [6 gros.]
 sucre 1 k.^{mc} [2 liv.]
 mucilage de gomme adraganth. quantité suffisante.

Faites 48 pastilles pour 30 grammes de masse.

Pastilles de Soufre.

Prenez soufre lavé 30 g.^{mes} [5 gros $\frac{1}{2}$.]
 sucre 120 g.^{mes} [3 onc. 6 gr.]
 mucilage de gomme adraganth. q. s.

Pastilles de cachou } Conformément
 au Codex.

SECTION XIV.

MASSES PILULAIRES.

MÉLANGE de poudres ordinairement très-actives, mais non trop déliquescentes, et d'excipients appropriés, ayant la consistance d'une pâte un peu ferme, à laquelle on donne, à coups de pilon, du liant et de la ductilité, et qu'on conserve dans des vessies légèrement huilées.

Lorsqu'il s'agit d'administrer ce médicament aux malades, on prend à la masse la quantité prescrite, dont on doit faire, par exemple, trente portions égales ; on la pétrit, on la malaxe, on l'étend en un cylindre que l'on divise, que l'on coupe en trente portions, à l'aide

d'une machine apportée d'Allemagne, que l'on nomme *pilulier*.

Chaque coupon roulé dans les doigts et formé en globule ou en olive, enveloppé de poudre de réglisse ou de lycopodium, est ce qu'on nomme *une pilule*.

Il en est, pour le poids, depuis un quart de grain jusqu'à huit.

Cette forme de médicament paraît avoir été imaginée en faveur des malades qui ont une répugnance invincible pour tout ce qui est breuvage, comme aussi dans la vue de procurer des remèdes portatifs à demi-solides, susceptibles d'agir insensiblement en séjournant plus long-temps dans les viscères.

Pilules bénites de FULLER.

Prenez aloës	16 g. ^{mes} [$\frac{1}{2}$ once.]
séné	8 g. ^{mes} [2 gros.]
assa foetida.)	
galbanum.)	4 g. ^{mes} [1 gros.]
mirrhe . . .)	
sel de mars ou sulfate de fer . . .	24 g. ^{mes} [6 gros.]
safran du Gâtinois.	
macis)	4 g. ^{mes} [1 gros.]
huile de succin	40 gouttes.
sirop d'armoise	quantité suffisante.
Dose, depuis 2 décigrammes [4 grains] jusqu'à 6 décigrammes [12 grains.]	

Pilules savonneuses.

Prenez savon officinal	128 g. ^{mes} [4 onces.]
amidon	10 g. ^{mes} [2 gros $\frac{1}{2}$.]

II.° PARTIE. MÉDICAMENS OFFICINAUX. 105

Pilez-les dans un mortier de marbre avec suffisante quantité d'huile d'olive, s'il est nécessaire, pour en former des pilules de 2 décigrammes $\frac{1}{2}$ [5 grains], dont la dose sera depuis une jusqu'à quatre par jour.

Pilules scillitiques.

Prenez savon officinal 16 g.^{mes} [$\frac{1}{2}$ once.]
gomme ammoniacque.)
nitrate de potasse . . . } de chaque.. 8 g.^{mes} [2 gros.]
scille en poudre . . .)

Faites avec le sirop de miel, des pilules de trois grains.
On en prescrira le nombre.

Pilules mercurielles.

Prenez mercure)
jalap } de chaque.. 128 g.^{mes} [4 onces.]
scammonée)
sucre 64 g.^{mes} [2 onces.]
baume de Copahu 32 g.^{mes} [1 once.]
vin blanc quantité suffisante.

Il faut éteindre le mercure dans un mortier de fer, avec le baume de Copahu; mettre ensuite les poudres, et former du tout une masse de pilules qui doit être pistée pendant longtemps, en ajoutant du vin.

Dose, depuis 12 décigrammes [24 grains] jusqu'à 48 décigrammes [96 grains].

Diviser la masse en pilules de 3 décigrammes [6 grains].

Pilules de Ciguë.

Prenez extrait de ciguë 384 g.^{mes} [12 onces.]
Ajoutez poudre de ciguë quantité suffisante.

Pour former du tout une masse dont vous ferez des pilules d'un décigramme et demi [3 grains] chacune.

On en prescrira le nombre depuis trois jusqu'à vingt et trente.

Pilules toniques de BACHER.

L'ellébore noir est du nombre de ces plantes que l'art a su dompter au point de les priver de leur vertu violemment purgative, pour ne leur laisser que la propriété tonique. Cette plante fait la base des pilules antihydropiques de *Bacher*, dont la recette se trouve décrite dans le Recueil des Observations des hôpitaux militaires, publié par *Richard*. Voici quelle en est la préparation, à laquelle il faut se conformer avec la plus scrupuleuse exactitude.

Prenez extrait de racines d'ellébore

noir de Suisse.....	}	32 g. ^{mes} [1 once.]
extrait de mirrhe à l'eau.....		
poudre de feuilles sèches de		
chardon bénit.....		12 g. ^{mes} [3 gros.]

Pour donner à ce composé la perfection dont il est susceptible, il convient de n'employer que de l'ellébore noir de Suisse, cueilli en fructidor ou vendémiaire. Cette condition une fois remplie, on en prépare l'extrait de la manière suivante.

Prenez une partie de l'ellébore grossièrement pulvérisé; versez par-dessus, et dans un vase de terre vernissée ou de faïence, neuf parties d'eau-de-vie marquant vingt-deux degrés, dans laquelle on aura préalablement fait dissoudre un dixième de son poids de potasse carbonatée par la décomposition du nitrate de potasse avec le charbon: laissez macérer le tout pendant dix heures; passez, et versez sur le résidu une nouvelle quantité d'eau-de-vie alcalisée, que vous laisserez infuser pendant le même temps; passez de nouveau, et réunissez les deux liqueurs.

Pour épuiser entièrement l'ellébore de tout ce qu'il contient de principes solubles, on y versera du bon vin blanc du Rhin

ou de Grave, jusqu'à ce qu'il en soit recouvert de cinq à six travers de doigt; on laissera macérer le tout pendant vingt-quatre heures, en remplaçant le vin qui aura pu s'évaporer pendant ce temps: on passera la liqueur, et on répétera l'opération: on réunira les liqueurs avec le marc, auquel on fera subir une coction dans cette liqueur, et pendant trente ou quarante minutes seulement: on passera avec expression. Le produit de cette décoction sera mêlé aux infusions alcooliques, pour procéder à leur évaporation dans une bassine d'argent. La matière rapprochée en consistance de sirop épais, on y mêlera, en agitant beaucoup, un neuvième en poids d'eau-de-vie, pour donner à cet extrait de l'homogénéité; on évaporerà de nouveau jusqu'à ce qu'il ait acquis une consistance convenable.

On prépare la mirrhe en la réduisant en poudre, la faisant dissoudre dans l'eau, passant la solution, et l'évaporant jusqu'à la consistance d'extrait, ni trop mou, ni trop solide.

Quant au chardon béni, il ne s'agit que d'en prendre la feuille avant la fécondation de la plante, de la sécher à l'air, et de la réduire en poudre très-fine.

Toutes les conditions dont il vient d'être question exactement observées, on peut procéder au mélange des substances appropriées, pour former la masse pilulaire, qu'on laisse quelque temps à l'air, afin de la dessécher et de lui donner la consistance convenable.

Pilules de cynoglosse.....	} Conformément au Codex.
—— de térébenthine.....	

SECTION XV.

TROCHISQUES.

DANS le premier âge de la médecine, les trochisques ont joui d'une grande réputation: ce nom était donné à une foule de préparations plus ou moins compliquées,

destinées à des usages internes et externes, dont les propriétés étaient diamétralement opposées ; on les divisait par petites masses composées d'une ou de plusieurs substances diversement figurées, et on les faisait sécher au soleil.

A la vérité, on n'a pas connu assez le but des anciens dans la préparation de la plupart des trochisques. Il paraît qu'ils ont été inventés, non pas, comme l'ont dit nos plus célèbres pharmacologistes, pour conserver longtemps plusieurs substances, mais bien dans l'intention de favoriser leur division en les associant avec des intermédiaires susceptibles d'en changer la contexture naturelle, d'enlever aux uns leur état humide et spongieux, aux autres leur caractère tenace et élastique, afin de les mettre en état de subir l'action du pilon, et de passer à travers le tamis pour fournir une poudre plus propre à entrer dans les électuaires dits *opiatiques*.

On connaît des trochisques de plusieurs espèces. Les uns sont de petits cônes friables qu'on a faits à l'aide d'un entonnoir, avec les pâtes liquides des substances broyées à l'eau ou des précipités nouvellement lavés, et qu'on a rangés sur des feuilles de papier pour leur procurer une prompte dessiccation : les autres sont des mélanges faits avec des poudres et du mucilage, sous la forme de petits pains, dans l'intention, soit de conserver certaines substances qui s'altéreraient facilement, gardées dans l'état de poudre, soit de pouvoir soumettre à une pulvérisation plus parfaite, des substances qui n'avaient pu d'abord fournir une poudre bien subtile, à cause de leur solidité

ou de leur souplesse. Ces différens trochisques sont mis en poudre pour être employés à l'intérieur.

Les règles générales pour préparer les trochisques, sont : pour les premiers, une porphyrisation long-temps continuée ; pour les autres, une pulvérisation très-exacte, un emploi bien ménagé du mucilage, leur seul excipient, un mélange bien intime, une dessiccation complète, un endroit à l'abri de l'humidité, et des vaisseaux de verre pour leur conservation.

HUILES FIXES.

Substances, les unes liquides, les autres solides, grasses, onctueuses au toucher, d'une saveur douceâtre.

Elles sont inflammables, insolubles dans l'eau et dans l'alcool.

L'opération par laquelle on les obtient, consiste à broyer sous une meule ou à piler dans un mortier, des fruits oléagineux ou des semences émulsives, à les réduire en pâte, à les enfermer dans un sac de toile entouré lui-même d'un tissu de crin, à les soumettre à l'action d'une forte presse : l'huile abandonne le parenchyme dans lequel elle était comme interposée, et s'écoule emportant avec elle du mucilage, dont une partie lui est combinée et l'autre trouble sa transparence : on la débarrasse de celle-ci par le filtre, l'autre s'en sépare à la longue ; mais l'huile ainsi clarifiée spontanément, n'a jamais la saveur douce de la première.

Ceux qui préparent les huiles pour les arts, emploient

la torrification, pour enlever aux semences émulsives leur humidité et détruire leur mucilage ; ils obtiennent des produits plus abondans, mais beaucoup moins bons pour la médecine et qui ne doivent point être employés à l'intérieur.

Il faut nécessairement préparer à froid, toutes les huiles fluides destinées à ce dernier usage.

Huile d'amandes douces.

Au lieu de réduire en pâte les amandes douces pour en retirer l'huile, le pharmacien, après avoir enlevé la poussière adhérente à l'écorce des amandes, en les frottant avec un linge rude, doit les mettre en poudre et les passer au tamis de crin.

Il est reconnu que la percussion continuée par laquelle les amandes sont amenées à l'état de pâte, déchire, divise leur parenchyme, leur mucilage, au point de les disposer à passer avec elle.

Or, il est démontré que l'huile est d'autant plus altérable, qu'elle contient une plus grande quantité du mucilage ou du parenchyme de la semence ; que ce sont principalement ces deux substances qui contractent de l'âcreté, puisque les huiles rances, lavées à l'eau chaude, se rétablissent et reprennent de la douceur ; puisque des amandes rances fournissent une huile qui, filtrée aussitôt après son expression, est presque aussi douce que celle retirée des amandes saines.

HUILES CONCRÈTES.

Parmi les moyens usités dans la préparation des huiles concrètes, ceux qu'on doit employer pour le cacao nous serviront d'exemple.

Beurre de cacao.

I.^{er} PROCÉDÉ.

On broye avec un cylindre de fer, sur une pierre chauffée

un peu plus fort que pour la préparation du chocolat, du cacao des îles torréfié, mondé de son écorce et de ses germes.

Dès qu'il est réduit en pâte liquide, on le renferme dans un sac de toile qu'on met à la presse entre deux plaques chauffées; le beurre passé, on fait bouillir dans de l'eau le résidu broyé de nouveau; le beurre qui y restait encore, s'élève à la surface; on l'enlève lorsqu'il est refroidi; on le fait fondre avec l'autre; on le filtre au papier gris, à une température capable d'entretenir sa fluidité; et on le coule dans des moules de fer-blanc, où il prend dans nos climats une consistance analogue à celle de la cire.

2.^e PROCÉDÉ.

Si au cacao bien broyé sur la pierre on ajoute de l'eau bouillante dans la proportion d'un kilogramme pour cinq de cacao, la masse soumise à la presse donne tout son beurre en une seule fois.

En général, dans les préparations des huiles destinées à servir comme aliment ou comme médicament, il faut apporter le plus grand soin dans l'entretien des moulins, des presses et autres ustensiles, afin d'éviter de leur communiquer un mauvais goût. On doit encore bien prendre garde d'employer les vaisseaux de cuivre, ce métal étant facilement attaqué par les huiles, et leur donnant une propriété *délétère*.

Les pains d'amandes douces épuisées d'huile, peuvent, sous forme de poudre, être employés à préparer des cataplasmes, à la place de la farine de lin, aussi épuisée d'huile.

Les huiles fixes, ou par expression, se chargent des principes résineux et aromatiques des végétaux : de là,

les huiles par digestion, par infusion, qu'on prépare dans les pharmacies :

Huile rosat.	} Conformément au Codex.
— d'hypericum.	
— de camomille.	
Baume tranquille	

SECTION XVI.

DES GRAISSES DES ANIMAUX.

ELLES varient singulièrement entre elles pour la couleur et la consistance ; mais comme elles présentent à-peu-près les mêmes principes à l'analyse chimique, et les mêmes vertus à la pratique médicale, on n'emploie guère que les graisses de porc et de mouton privées par des lotions dans l'eau froide, du sang qu'elles contiennent ; et par une douce chaleur, des membranes et de l'albumine qui les renfermaient, et ensuite de l'humidité qu'on leur avait ajoutée.

EMPLÂTRES.

Il en est de deux espèces, l'une d'une consistance demi-solide, l'autre cassante. Mais une condition essentielle pour opérer sûrement et promptement la combinaison de l'huile avec un oxide métallique, c'est d'employer toujours ce dernier dans le plus grand état de division possible : plus ses molécules sont tenues, plus elles présentent de surface, et plus par conséquent elles doivent être saisies avidement par l'huile qui doit les dissoudre.

dissoudre. En les employant dans un état plus grossier, une partie se désoxide et reparâit à l'état métallique.

Pour les emplâtres composés d'huile et de cire : solution à feu doux, et mélange parfait de la poudre qui y entre.

Pour ceux qui contiennent des résines et des gommes résines : liquéfaction et défécation des premières ; pulvérisation et solution des secondes dans le vinaigre, et rapprochement en consistance de miel.

Pour ceux dont la base est un oxide de plomb : dissolution dans l'huile bouillante quand ils doivent être brûlés ; mélange dans l'huile froide, et addition d'eau, quand ils ne doivent point l'être, et dissolution à l'aide de feu modifié par l'eau.

Pour ces derniers sur-tout, bassine vaste et à cul de lampe ; agitation continuelle du mélange à l'aide d'une spatule ; huile très-pure ; cuisson qui les amène à ne plus s'attacher aux doigts lorsqu'ils sont refroidis.

Substances à ajouter successivement après la cuisson singulièrement disposées au mélange : poudre tamisée ; extraits ni trop mous ni trop secs ; mercure éteint par la térébenthine ; savon râpé ; camphre divisé par l'huile ou par l'alcool ; et enfin huiles essentielles.

Les emplâtres étant faits, on les malaxe par portions de quatre onces ; chaque portion, roulée en un cylindre, est divisée en quatre magdaléons qu'on enveloppe de papier, et qu'on pique à une de ses extrémités.

Emplâtre simple.

Prenez litharge en poudre. 2 k.^{mes} $\frac{1}{2}$ [5 livres.]
 huile d'olive. 5 k.^{mes} [10 livres.]
 eau pure. quantité suffisante.

Faites cuire à grande eau jusqu'à ce que la litharge soit parfaitement dissoute, et que la masse emplastique ne s'attache plus aux doigts.

Il peut servir d'excipient pour toutes les substances avec lesquelles on desirerait augmenter l'action des emplâtres.

Emplâtre mercuriel.

Prenez emplâtre simple. 2 k.^{mes} [4 livres.]
 cire jaune. 320 g.^{mes} [10 onces.]
 mercure. $\frac{1}{2}$ k.^{me} [1 livre.]

Éteignez dans suffisante quantité de térébenthine; incorporez le tout à l'emplâtre, qu'on aura fait liquéfier avec la cire, sur un feu très-doux et dans un vaisseau de terre ou de fer.

Emplâtre à bougies.

Prenez oxide de plomb demi-vitreux. . . { 208 g.^{mes} 10 déc.^{mes}
 [6 onc. 4 gr. 20 gr.]
 suif. { 104 g.^{mes} 5 déc.^{mes}
 [3 onc. 2 gr. 10 gr.]
 cire jaune. { 104 g.^{mes} 5 déc.^{mes}
 [3 onc. 2 gr. 10 gr.]
 huile de noix. 256 g.^{mes} [8 onces.]

Faites un emplâtre; donnez un coup de feu pour le brunir; appliquez-le sur du linge fin, et roulez afin de lui donner un beau poli.

Emplâtre de diachilum gommé. }
 ——— de savon. } Conformément
 ——— de savon camphré. } au Codex.
 ——— de ciguë. }

Vésicatoire. { Au lieu d'incorporer les cantharides avec les résines qui constituent l'emplâtre, il est plus économique d'attendre, pour en saupoudrer la surface, le moment où il s'agit de l'employer. L'effet en devient plus prompt et plus marqué.

POMMADES, CÉRATS, ONGUENS.

Ils ne diffèrent des emplâtres que par leur consistance, et demandent qu'on observe les mêmes règles pour les préparer. Ils sont plus ou moins composés, mélangés d'huile, de graisse, de cire, de résine, de poudres végétales, animales, minérales, qui, à raison des différens degrés de mollesse qu'on leur donne, et des matières qui en sont la base, portent différens noms. Il faut les renouveler souvent, à cause de leur extrême propension à s'oxigéner.

Onguent antipsorique.

- Prenez soufre sublimé, en poudre. 128 g.^{mcs} [4 onces.]
- sel marin décrépité, *idem*. 64 g.^{mcs} [2 onces.]
- graisse de porc. $\frac{1}{2}$ k.^{me} [1 livre.]

Faites du tout un mélange exact dans un vase de grès, de verre ou de faïence.

La dose pour chaque friction sera de huit grammes [deux gros], une ou deux fois par jour, et ensuite tous les deux jours. A défaut de graisse de porc, on fera un mélange d'huile d'olive et de suif de bœuf ou de mouton, jusqu'à consistance convenable.

Onguent contre la Teigne.

Prenez farine de froment..... 76 g.^{mes} [2 ou 3 onc.]
 vinaigre..... 1 litre [1 pinte.]
 poix noire..... 96 g.^{mes} [3 onces.]
 résine.....
 poix de Bourgogne. } de chaque 32 g.^{mes} [1 once.]
 galipot..... }

Délayez la farine de froment dans le vinaigre, de manière qu'il ne reste aucun grumeau ; passez à travers un tamis de crin, et faites cuire dans une bassine de cuivre, pour donner au mélange la consistance de colle ; alors ajoutez les poix, résines, &c. fondues préalablement et passées à travers un linge : agitez le tout jusqu'à ce que l'onguent ait acquis une teinte jaune foncé.

Pommade anti-ophthalmique.

Prenez axonge..... $\frac{1}{2}$ k.^{me} [1 livre.]
 précipité rouge..... 32 g.^{mes} [1 once.]

Mêlez dans un mortier de verre.

Onguent d'althéa.....
 ——— de la mère.....
 ——— rosat.....
 ——— de styrax.....
 ——— basilicum.....
 ——— cérat. { C'est la cire jaune qu'il
 faut employer..... } Conformément
 au Codex.
 Baume d'Arcéus.....

Onguent populeum.

On recueillera à temps convenable les bourgeons de peuplier, pour les faire sécher ensuite sur un four de boulanger ou dans une étuve : on les mettra digérer pendant vingt-quatre heures dans la graisse seulement liquéfiée, la veille du jour

où on sera certain de jouir de toutes les plantes prescrites qui entrent dans la recette.

ÉPONGES PRÉPARÉES.

Choisissez des éponges fines ; lavez-les assez exactement pour qu'il n'y existe plus de corps étrangers. Tandis qu'elles sont mouillées, entourez-les de ficelle en les serrant fortement : faites en sorte que les tours de la ficelle se touchent d'une manière si exacte, que toute l'éponge se trouve recouverte (à-peu-près comme les carottes de tabac) : ayez soin sur-tout, que la ficelle soit arrêtée à chaque bout de l'éponge par un nœud qu'on puisse défaire à volonté.

La partie de l'éponge découverte peut-être ensuite divisée à l'aide d'un instrument tranchant, et recevoir toutes les formes qu'on veut lui donner.

Les éponges préparées suivant ce procédé, doivent toujours être conservées dans des endroits à l'abri de l'humidité ; leur usage est incomparablement supérieur à celui des éponges cirées. Lorsqu'on veut se servir de cette éponge, on défait le nœud qui est à l'un des bouts de la ficelle, et on la déroule jusqu'à ce qu'on ait mis à découvert la quantité d'éponge dont on a besoin : on arrête ensuite la ficelle par un autre nœud, afin que le reste de l'éponge, qui ne doit pas servir pour le moment, puisse toujours être comprimé.

TROCHISQUES ESCAROTIQUES.

Les trochisques n'ont pas toujours été destinés à être déformés par l'action du pilon, pour faire partie ensuite des remèdes internes. Plusieurs topiques désignés sous ce nom dans les plus anciens dispensaires, sont employés dans leur entier : la figure particulière qu'on leur a donnée n'a eu pour objet que leur application dans les plaies, dans les ulcères, comme caustiques.

Trochisque de minium } conformément
de blanc rhasis } au codex.

Topique du frère CÔME.

Prenez cinnabre artificiel 8 g.^{mes} [2 gros.]
cendres de semelles de
vieux souliers 4 déc.^{mes} [8 grains.]
sang-dragon 6 déc.^{mes} [12 grains.]
arsenic blanc 20 déc.^{mes} [40 grains.]

Mettez le tout en poudre impalpable, et faites-en un mélange exact dans un mortier de verre, pour l'employer principalement au traitement des ulcères chancreux du visage, de la manière suivante :

Prenez une petite quantité de cette poudre ; faites, avec quelques gouttes d'eau, une espèce de boue pas trop liquide, afin que l'arsenic ne puisse se précipiter. Portez ensuite ce topique, à l'aide d'un pinceau, sur l'ulcère, et étendez-le de l'épaisseur d'une feuille de papier : recouvrez le tout avec l'agaric de chêne ou la toile d'araignée, ou le byssus des tonneaux.

Nota. Avant l'application de ce remède, le malade doit y avoir été préparé par le régime du lait et par les purgations.

SECTION XVIII.

MÉDICAMENS CHIMIQUES.

LES médicamens chimiques sont ainsi nommés ,

1.° Parce qu'ils sont les produits de diverses opérations, plus spécialement que les autres opérations pharmaceutiques, du ressort de la chimie proprement dite.

Telles sont l'oxigénation, la dissolution, la cristallisation, la sublimation, la précipitation, la calcination, &c.;

2.^o Parce que les phénomènes de chimie que présentent ces opérations, sont plus nombreux que dans les autres, tiennent davantage au système général de cette science, exigent des connaissances plus approfondies pour être saisis et expliqués.

Ne pouvant donner ici, pour la préparation de ces médicamens, les procédés qui conviennent avec toute l'étendue dont ils sont susceptibles, ni développer la théorie des phénomènes qui résultent de ces procédés, avec autant de clarté, de méthode et d'intérêt qu'il en existe dans les ouvrages de nos chimistes modernes, nous y renvoyons les élèves en pharmacie : ce serait au moins une superfluité que de les rappeler dans un simple manuel d'opérations pharmaceutiques.

On se bornera seulement à observer que plusieurs savans qui se sont illustrés dans la carrière honorable et pénible de la médecine pratique, n'ont formé aucun doute que si un jour on parvenait à découvrir la véritable nature du principe médicamenteux, la première découverte serait certainement faite sur quelques remèdes chimiques, résultant sur-tout des substances métalliques. Mais leur manière d'agir restera peut-être encore longtemps un problème pour nous ; ce n'est qu'en suivant pas à pas la marche de la nature, en recueillant toutes les connaissances de l'économie animale, en les combinant

ensemble et les comparant avec ce qu'on observe, qu'il sera possible de connaître avec quelque certitude l'action et la vertu des médicamens.

ACIDES.

Médicamens, les uns liquides, les autres solides, reconnaissables à leur saveur aigre, à la propriété qu'ils ont de se combiner avec une infinité de substances, de faire effervescence avec les carbonates, de changer en rouge les couleurs bleues des végétaux, &c.

La chimie compte un très-grand nombre d'acides.

La médecine des hospices emploie particulièrement les suivans :

Acide sulfurique.

Fluide blanc, inodore, corrosif, remarquable par sa pesanteur presque double de celle de l'eau, par les propriétés qu'il a de s'échauffer en le mêlant avec l'eau et l'alcool, de noircir par le contact des substances végétales et animales.

On le prépare en grand d'après un procédé très-connu.

On l'emploie ordinairement moins concentré.

Acide sulfurique affaibli [Esprit de vitriol.]

Acide sulfurique concentré..... 100 g.^{mes} [3 onces.]

Eau distillée..... 800 g.^{mes} [1 liv. 8 onc.]

Mêlez.....

Acide nitreux.

Liquide exhalant un gaz d'un rouge orangé, d'une odeur désagréable, dû à la décomposition du nitrate de potasse par les intermèdes que prescrit le Codex de Paris.

Acide nitrique.

C'est l'acide nitreux auquel on a fait perdre son azote surabondant. Il est blanc, plus pur. (*Conformément au Codex.*)

Acide muriatique.

Liquide corrosif, d'une odeur piquante, qu'on retire du muriate de soude. (*Conformément au Codex.*)

Lorsqu'on fait enlever à l'acide muriatique, l'oxygène des corps brûlés, des oxides métalliques par exemple, il acquiert une couleur jaune verdâtre, le nom d'*acide muriatique oxygéné*, et la propriété de sanifier les endroits infectés.

Acide carbonique.

Le gaz qui s'exhale des liqueurs vineuses en fermentation, celui qu'on obtient de la décomposition des carbonates par l'acide sulfurique, étant dissous dans l'eau distillée, donnent cet acide.

Acide acéteux.

L'acide acétique, mais plus concentré, plus odorant, plus pénétrant, plus volatil, s'obtient par les procédés suivans :

I.^o PROCÉDÉ.

Prenez acétite de cuivre desséché à l'étuve ou au bain-marie..... quantité suffisante.

Distillez à la cornue.

II.^o PROCÉDÉ.

Prenez acétite de chaux..... 96 g.^{mes} [3 onces.]
acide sulfurique..... 64 g.^{mes} [2 onces.]

Distillez.

Acide boracique.

Il est solide, en cristaux aplatis en feuillets minces, peu solubles ; il portait autrefois le nom de *sel sédatif* : on le retire du borate de soude.

Sa préparation conformément au Codex.

Acidule tartareux.

Acide qui tient une petite quantité de potasse. Il se sépare du vin en se cristallisant contre les parois des tonneaux : on pourrait le purifier dans les laboratoires, en employant les blancs d'œuf et en écumant comme on fait pour le sucre ; mais il est apporté par le commerce, qui le tire de Venise et de Montpellier. Dans cette dernière ville, on le purifie en grand avec une terre de la nature des argiles, et dans l'autre, avec des cendres. Il est connu sous les noms de *crème de tartre* et de *cristaux de tartre* [tartrite acidule de potasse].

Acide tartareux.

On le prépare de la manière suivante :

Prenez tartrite acidule de potasse [crème

de tartre]..... 3 k.^{mes} [6 liv.]

carbonate calcaire pulvérisé.... quantité suffisante.

eau de rivière..... 12 k.^{mes} [24 liv.]

Faites bouillir, dans une marmite, l'eau avec le tartrite acidule.

Projetez-y peu à peu le carbonate calcaire, en agitant avec une spatule de bois, et jusqu'à ce que la cessation de l'effervescence indique l'absorption totale de l'acide.

Le tartrite de chaux, résultant de cette combinaison, est insoluble ; il se précipite : on le sépare par décantation ; on le lave à l'eau froide ; on le met par portion dans un acide sulfurique préparé dans les proportions de 6 kilogrammes d'eau, sur 640 grammes d'acide concentré.

Le tartrite de chaux se décompose; il se forme du sulfate de chaux, qui est insoluble.

L'acide tartareux resté dans la liqueur surnageante, s'y cristallise après une évaporation pendant laquelle il s'est encore précipité du sulfate de chaux.

On le purifie en dissolvant ses cristaux à froid, et en procédant à une nouvelle cristallisation.

En prenant la liqueur qui contient l'acide tartareux, après qu'elle est débarrassée du sulfate de chaux, et avant qu'elle pût donner des cristaux, on aurait un acide tartareux fluide, dont l'emploi pourrait être déterminé par la dégustation; *ad gratam aciditatem*.

Acide succinique. } Conformément au Codex, à l'exception de l'huile, qu'on obtient blanche et pure par une seule rectification, au moyen d'une chaleur douce et de vaisseaux propres.

ALCALIS.

Médicamens remarquables par leur saveur âcre, brûlante, caustique, par leur déliquescence, par l'action énergique qu'ils exercent sur les matières animales qu'ils décomposent et détruisent, par la propriété qu'ils ont de changer en vert, les couleurs bleues des végétaux, par leur tendance à la combinaison.

Ils sont au nombre de trois.

Alcali végétal, ou Potasse.

Substance saline, existant dans les cendres de la plupart des végétaux qui croissent loin de la mer: pour l'obtenir,

124 II. PARTIE. MÉDICAMENS OFFICINAUX.

on lessive ces cendres, on évapore à siccité, dans des chaudières de fer, la liqueur filtrée.

Le salin qui en résulte est d'un brun noirâtre : lorsqu'on travaille en grand, on l'étend dans un four, à côté duquel est un foyer dont la flamme, par une ouverture latérale, vient se réverbérer sur le sel, et brûler les matières huileuses et extractives qui le salissaient.

Cet alcali est celui du commerce : il contient des sels étrangers ; pour l'en débarrasser, on le dissout dans l'eau froide, on rapproche la dissolution ; les sels se précipitent.

La combustion des pains de lie tirés de la presse du vinaigrier, desséchés, brisés par morceaux et mis en tas ;

Celle du tartre qu'on a divisé, pour cette opération, en petites portions enfermées dans des cornets de papier trempés dans l'eau ;

Celle d'un mélange de parties égales de nitrate de potasse et de tartre ou de charbon,

Fournissent le même alcali, mais plus pur et plus propre aux usages de la médecine.

Soude.

Cet alcali est la base du sel marin.

La nature nous l'offre, en quelques endroits, sous le nom de *natrum* ; mais il est rarement pur.

On le retire des plantes marines brûlées dans des fosses.

Alcali volatil.

Substance alcaline volatile gazeuse, produit de la distillation ou de la putréfaction des animaux.

*MÉDICAMENS dus à la combinaison des Acides,
avec les Alcalis, les Terres et les Métaux.*

Sulfate de soude.....	}	Fournis par le commerce.
— de magnésie.....		
— d'alumine.....		
— de cuivre.....		
— de zinc.....		

Sulfate d'alumine calciné.....	}	Conformément au Codex.
Nitrate de potasse purifié.....		
— de mercure.....		
— d'argent fondu [pierre in- fernale].....		

Muriate de soude.....	}	Par le commerce.
— d'ammoniaque.....		

Muriate suroxigéné de mercure [su- blimé corrosif]	}	Conformément au Codex.
Muriate de mercure [précipité blanc].		
Muriate de mercure [sublimé doux].		
Pour l'employer, il faudra le porphyriser et le laver dans suffisante quantité d'eau distillée tiède, afin de dissoudre le peu de muriate mercuriel suroxigéné qu'il pourrait encore contenir.		
Muriate d'antimoine.....		

Acétite de potasse liquide.

Prenez carbonate de potasse purifié... ce que vous voudrez. Versez dessus bon vinaigre... jusqu'au point de saturation. Filtrez, et conservez pour l'usage.

Nota. La liqueur résultant de ce mélange, contient environ 15 décigrammes [30 grains] de terre foliée de tartre. Le mode indiqué ici, appartient à *Boerhaave* : il est commode, expéditif, et donne un médicament très-efficace, qui n'a aucun des inconvéniens de l'acétite de potasse desséché, ou terre foliée de tartre, qui souvent est alcaline, et présente par conséquent un remède incertain dans ses effets : 20 grammes d'acétite liquide, répondent à 6 grammes de sec.

Acétite de soude liquide.

Si, au lieu de carbonate de potasse, c'est celui de soude qu'on emploie, on obtiendra l'acétite de soude liquide, qui, évaporé jusqu'à consistance de sirop épais, et mis dans un endroit tempéré, fournira une masse saline cristallisée en longues aiguilles.

Acétite ammoniacal liquide [Esprit de Mindérérus].

Versez sur le carbonate d'ammoniaque concret, du vinaigre blanc, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'effervescence. Filtrez la liqueur; conservez pour l'usage.

Nota. Si on réduit la liqueur par l'évaporation en consistance sirupeuse, on obtient l'acétite d'ammoniaque cristallisé. Mais on le répète, les acétites dans l'état liquide sont toujours préférables, à raison de la facile décomposition que ces sels éprouvent à l'évaporation pour les avoir concrets.

Acétite de plomb liquide.

Prenez litharge en poudre..... $\frac{1}{2}$ k.^{mc} [1 livre.]
vinaigre blanc..... 2 k.^{mes} [4 livres.]

Faites bouillir légèrement dans un vase de terre vernissée,

en agitant continuellement avec une spatule de bois, jusqu'à réduction de moitié; filtrez ensuite la liqueur: conservez-la dans un vaisseau bien bouché.

Ce qui reste au fond du vase, est de l'oxide de plomb non dissous; il faut le mettre de côté pour le faire servir à des opérations ultérieures.

Acétite de cuivre. Par le commerce.

Tartrite de fer. }
 ——— de fer liquide. . . . } Conformément au Codex.

Tartrite de fer desséché [boule de mars]. }
 { On supprimera l'alcool, et on y emploiera deux parties de tartre rouge ou blanc, et autant de fer.

Tartrite antimonié de potasse [Émétique].

Prenez tartrite acidule de potasse en poudre fine. }
 Oxide vitreux d'antimoine transparent et porphyrisé. } Parties égales.

Faites du tout un mélange que vous projetterez peu à peu dans eau bouillante, quantité suffisante, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'effervescence. Après quelques minutes d'ébullition, retirez le vaisseau du feu, et laissez refroidir. Filtrez ensuite la liqueur, et évaporez-la à une douce chaleur, jusqu'au point de cristallisation. Si les cristaux obtenus ne sont pas purs, on les fera dissoudre dans une nouvelle quantité d'eau distillée, et on procédera à leur purification.

Pour cette préparation, il faut se servir de vaisseaux de grès, de faïence, de porcelaine.

Borate de soude. } Par le commerce.

n'équivalait pas à la dépense du charbon, et que souvent les dernières portions de gaz ammoniac étaient chargées de vapeurs colorantes et empireumatiques.

Carbonate de Magnésie pure.

Faites dissoudre dans une grande quantité d'eau, du sulfate de magnésie, ou sel d'épsom d'Angleterre : filtrez la dissolution, versez du carbonate de potasse en liqueur, jusqu'à ce que la décomposition du sulfate soit complète; ce dont il sera facile de s'assurer, lorsqu'il ne se précipitera plus de flocons blancs, par l'affusion de l'alcali. Filtrez ensuite, et vous obtiendrez sur le filtre, du carbonate de magnésie, qu'il faudra laver à plusieurs eaux chaudes, et sécher avec soin.

Carbonate de fer [safran de]	} Conformément au Codex.
mars à la rosée]	

MÉDICAMENS obtenus par la décomposition des Carbonates.

Magnésie calcinée.

Prenez du carbonate de magnésie; calcinez-le dans un creuset que vous entretiendrez rouge pendant deux heures : l'acide carbonique abandonnera la magnésie; elle sera alors pure, non effervescente, très-blanche et très-légère.

Eau de Chaux.

Prenez chaux récente $\frac{1}{2}$ k.^{mes} [1 livre.]
Mettez-la dans une terrine, et arrosez-la avec une petite quantité d'eau, afin de la faire fuser. Lorsque la chaux sera éteinte et réduite en poudre, ajoutez - y

Eau commune 4 k.^{mes} [8 livres.]

Agitez le tout avec une spatule de bois, et introduisez ce lait de chaux dans une bouteille de verre ou de grès, que l'on bouchera avec soin. La chaux gagnera bientôt le fond du vase, et la liqueur ne tardera pas à s'éclaircir.

Toutes les fois que l'on aura besoin d'eau de chaux, on en décantera la quantité prescrite, et l'on ajoutera, à l'instant, la même quantité d'eau commune. On agitera de nouveau, et on laissera déposer, comme il est dit ci-dessus. C'est le moyen d'avoir toujours sous la main de bonne eau de chaux.

Pierre à cautère } Conformément
au Codex.

*MÉDICAMENT dû à la combinaison de l'Alcali
et de l'Huile.*

Savon médicinal } Conformément
au Codex.

Nota. Il est essentiel de préparer le savon dans les pharmacies : celui du commerce est suspect, parce qu'il a séjourné dans des vaisseaux de cuivre ou de plomb; parce que les ingrédients ne sont pas toujours bien choisis, ni les proportions bien observées.

*MÉDICAMENS reconnus pour être des combinaisons
de l'Oxigène avec les Métaux.*

Oxide de fer noir [Éthiops martial].

Prenez fer en poudre fine [2 parties.]
oxide rouge de fer [1 partie.]

Mettez ces deux substances bien mélangées dans un creuset couvert; chauffez fortement pendant deux heures.

Oxide de plomb rouge [minium] } Par le
— de plomb demi-vitreux [litharge] . . } commerce.

Oxide de zinc.	}	Conformément au Codex.	
— de mercure [précipité rouge].			
— d'antim. ^{ne}			gris.
			demi-vitreux [crocus metallorum].
			vitreux [verre d'antim. ^{ne}]
	blanc [antim. ^{ne} lavé. diaphorétique].. { non lavé. }		

L'antimoine diaphorétique peut bien n'être pas le diaphorétique par excellence; mais en qualité d'oxide métallique, il n'est pas plus dénué de propriétés que les autres oxides, puisqu'il est possible d'en retirer des produits semblables à ceux qui résultent du métal lui-même. On fait de l'émétique avec de l'oxide blanc d'antimoine, comme on fait de l'acétite de plomb avec le plomb le plus oxidé.

MÉDICAMENS tirés du Soufre natif.

Fleurs de soufre.	}	Selon le Codex.
lavées.		

MÉDICAMENS résultant de l'union du Soufre avec les Alcalis, les Terres, les Métaux.

Sulfures alcalins.	}	Selon le Codex.
— terreux.		

Sulfure de magnésie.

Prenez magnésie carbonatée. 1 kilog.^{me} [2 livres.]
soufre en canon pulvérisé. . 3 kilog.^{mes} [6 livres.]

Faites fondre le soufre dans un creuset de terre; lorsqu'il sera liquéfié, ajoutez, par portions, la magnésie, ayant soin

de remuer le mélange avec une verge de fer, afin de hâter la combinaison. Versez sur une plaque de métal; laissez refroidir, et conservez le sulfure dans un vase bien bouché.

Sulfure d'antimoine [antimoine por-	phyrisé].....	}	Selon le Codex.
— de mercure.	Éthiops minéral		
	[oxide de mercure		
	sulfuré noir].....		
	Cinnabre [oxide de		
	merc. sulfuré rouge].		

L'oxide de mercure sulfuré noir, nouvellement préparé, produit souvent la salivation; effet qui n'a plus lieu à mesure qu'il vieillit: on doit donc en avoir de récemment et d'anciennement préparé, pour satisfaire aux diverses intentions.

Hydro-sulfure rouge d'antimoine [Kermès].

Faites bouillir dans une chaudière de fer la solution de carbonate de soude; après l'avoir étendue d'eau, ajoutez-y trois kilogrammes de sulfure d'antimoine pulvérisé.

Laissez tomber le feu après une demi-heure d'ébullition; le sulfure d'antimoine se précipitera, la liqueur deviendra claire; enlevez-la avec une poêle, sans toucher au dépôt.

Passez à travers une toile: la liqueur se troublera, laissera précipiter l'hydro-sulfure rouge d'antimoine, qu'on séparera par le filtre; après la filtration, cette liqueur, traitée avec trois nouveaux kilogrammes de sulfure, en donne une quantité non moins considérable. Elle ne s'épuise qu'après avoir employé sept kilogrammes et demi de sulfure.

L'hydro-sulfure des différentes précipitations, lavé à l'eau froide, puis à l'eau chaude, devenu insipide, égoutté suffisamment, exposé dans une toile à la presse, séché à l'étuve, broyé

dans un mortier de marbre et passé à travers un tamis de soie, est mis dans un flacon pour l'usage.

MÉDICAMENS résultant de l'action des Acides sur l'Alcohol.

Éther acétique.

Prenez parties égales d'acide acétique concentré et d'alcohol rectifié à 36 degrés; introduisez les deux substances dans une cornue garnie d'une alonge et d'un ballon à trois tubulures, dont l'une inférieure plonge dans un flacon; à l'autre tubulure, adaptez un ballon et l'appareil de *Woulfe*.

L'appareil parfaitement luté, distillez la moitié du mélange; cohobez la liqueur jusqu'à six et même huit fois, vous obtiendrez un éther très-suave, immiscible à l'eau, et ne contenant pas un atome d'acide.

Nota. A la dernière distillation, il faut fractionner les produits, et donner un feu très-moderé.

Acide sulfurique alcoolisé } Conformément au Codex.
 [Eau de Rabel]. }

Éther sulfurique alcoolisé } Elle est formée de parties
 [liqueur d'Hoffmann] . . } égales d'alcohol rectifié et
 d'éther sulfurique, dont la
 préparation se trouve dé-
 crite dans tous les ouvrages
 modernes de chimie.

Acide nitrique alcoolisé . . } Au lieu de faire un mé-
 lange d'acide nitrique et
 d'alcohol, comme le veut
 le Codex, on doit distiller
 ce composé avec les précau-
 tions indiquées dans les
 ouvrages de chimie.

III.^e PARTIE.

MÉDICAMENS MAGISTRAUX.

SECTION I.^{re}

BOISSONS.

ON les prépare par la macération, l'infusion et la décoction. Ces opérations, quelque simples qu'elles soient, présentent trois résultats différens, pour la saveur, l'odeur et les effets particuliers.

Tisane commune.

Prenez chiendent écrasé, mondé, et ensuite lavé à l'eau bouillante..... 2 k^{mes} [4 liv.]
Faites bouillir dans eau commune..... 32 k.^{mes} [64 liv.]
jusqu'à réduction de..... 24 k.^{mes} [48 liv.]
Ajoutez vers la fin, réglisse effilée..... 128 g.^{mes} [4 onc.]
Passez à travers une toile.

Nota. Cette tisane peut être remplacée très-avantageusement par une décoction légère d'orge, de réglisse, par la petite bière; enfin de plusieurs manières, au gré des médecins.

Infusion béchique.

Prenez espèces béchiques..... 16 gram. [$\frac{1}{2}$ once.]
Versez dessus tisane commune bouillante.
Laissez infuser pendant un quart d'heure, et passez.

Infusion pectorale.

Prenez espèces pectorales. 16 g.^{mes} [$\frac{1}{2}$ once.]
 Versez dessus tisane commune bouillante. 1 kil.^{me} [2 liv.]
 Laissez infuser pendant un quart d'heure.

Infusion de fleur de Sureau.

Prenez fleur de sureau. une pincée.
 Versez dessus tisane commune bouillante. 1 kil.^{me} [2 liv.]
 Faites infuser huit ou dix minutes.

Tisane de Racine de Patience.

Prenez racine de patience sèche. 128 g.^{mes} [4 onc.]
 Faites bouillir dans eau. 6 k.^{mes} [12 liv.]
 jusqu'à réduction de 5 kilog.^{mes}
 Ajoutez réglisse contuse. 8 g.^{mes} [2 gros.]
 Passez.

Tisane sudorifique.

Prenez espèces sudorifiques. 32 g.^{mes} [1 once.]
 Faites bouillir dans eau. 1 k.^{me} $\frac{1}{2}$ [3 livres.]
 jusqu'à réduction de 1 k.^{me} [2 livres.]
 Faites-y infuser ensuite sassafras. 4 g.^{mes} [1 gros.]
 Passez.

Tisane ou Eau de Riz.

Prenez riz bien lavé. 16 g.^{mes} [$\frac{1}{2}$ once.]
 Faites bouillir dans suffisante quantité
 d'eau, de manière que, quand le grain
 sera crevé, il reste. 1 k.^{me} [2 livres.]
 Ajoutez vers la fin écorce d'orange sèche 4 g.^{mes} [1 gros.]
 Après un quart d'heure d'infusion, passez.

Décoction blanche.

Prenez mie de pain. 64 g.^{mes} [2 onces.]
 os calcinés au blanc et porphyrisés 8 g.^{mes} [2 gros.]

136 III. PARTIE. MÉDICAMENS MAGISTRAUX.

On doit prendre garde que la calcination des os ne soit poussée trop loin, dans la crainte qu'ils ne passent à l'état vitriforme; il est nécessaire qu'ils conservent la friabilité de la craie.

Faites bouillir dans eau commune... 2 k.^{mes} [4 livres.]

Passez à travers une étamine claire.

Ajoutez à la colature, sirop de gui-

mauve..... 32 g.^{mes} [1 once.]

Et quelques gouttes de teinture de cannelle.

Cette boisson doit être administrée trouble au malade, afin qu'il puisse, chaque fois, prendre une certaine quantité d'os calcinés, qui en forment la partie essentielle, et sans lesquels elle ne produit que l'effet alimentaire.

Eau gommeuse.

Prenez gomme arabique concassée.. 32 g.^{mes} [1 once.]

sirop de guimauve..... 64 g.^{mes} [2 onces.]

Dissolvez dans tisane commune... 2 k.^{mes} [4 livres.]

Gelée de pommes de terre.

Prenez fécule de pommes de terre. 25 g.^{mes} [6 gros 18 gr.]

eau..... 500 g.^{mes} [16 onces.]

sirop de sucre..... 32 g.^{mes} [1 once.]

Délayez la fécule dans la moitié de l'eau froide : jetez ensuite ce mélange dans l'autre partie de l'eau, à l'état d'ébullition ; donnez deux ou trois bouillons.

Ajoutez le sirop de sucre prescrit, ou une quantité suffisante de muriate de soude, et l'aromate demandé.

La fécule de pommes de terre est comparable en tous points, pour la nature et les propriétés, au sagou qu'on sépare, par le tamis et le lavage, d'une moelle farineuse contenue dans le tronc de certains palmiers très-communs aux Moluques ; elle peut donc le remplacer dans toutes les circonstances où son

III: PARTIE. MÉDICAMENS MAGISTRAUX. 137

usage est prescrit comme aliment médicamenteux : il faut 3 kilogrammes [6 livres] de pommes de terre , pour avoir un demi-kilogramme de fécule ; et un dixième de cette substance suffit pour donner à un kilogramme d'eau , de bouillon ou de lait , la consistance et le caractère d'une véritable gelée. On doit la nommer , à cause du bas prix auquel elle revient , le *sagou des indigens*.

Infusion amère.

Prenez espèces amères..... 16 g.^{mes} [$\frac{1}{2}$ once.]
Faites infuser pendant une heure dans
tisane commune bouillante..... 2 k.^{mes} [4 liv.]

Infusion vulnéraire.

Prenez espèces vulnéraires..... 16 g.^{mes} [$\frac{1}{2}$ once.]
Versez dessus eau bouillante..... 2 k.^{mes} [4 liv.]
Faites infuser pendant une heure.

Décoction de Racine de Guimauve.

Prenez racine de guimauve coupée
par tranches et séchée..... 16 g.^{mes} [$\frac{1}{2}$ once.]
Faites bouillir très-légèrement dans eau. 2 k.^{mes} [4 liv.]
Vers la fin , ajoutez réglisse contuse... 10 g.^{mes} [2 gros.]

Infusion de Graine de Lin.

Prenez graine de lin enfermée dans un
nouet..... 16 g.^{mes} [$\frac{1}{2}$ once.]
Faites infuser pendant une heure , dans
tisane commune bouillante..... 2 k.^{mes} [4 liv.]

Oxycrat.

Prenez eau commune..... 1 k.^{me} [2 liv.]
oxymel simple..... 64 g.^{mes} [2 onc.]

Limonade avec l'Acide du Tartre.

Sirop tartareux.....	64 g. ^{mes} [2 onc.]
Eau commune.....	1 k. ^{me} [1 liv.]

Mélez.

Limonade minérale.

Prenez eau commune.....	1 k. ^{me} [2 liv.]
sirop de sucre.....	64 g. ^{mes} [2 onc.]

Ajoutez quelques gouttes d'acide sulfurique affaibli, pour donner à cette boisson une agréable acidité.

Nota. Le pharmacien surveillera la préparation de cette boisson acidule, et ne permettra point qu'elle soit distribuée aux malades, qu'au préalable il ne l'ait goûtée, afin de s'assurer que l'acide ne s'y trouve point en excès.

Eau de Tamarins.

Prenez tamarins.....	64 g. ^{mes} [2 onc.]
----------------------	---------------------------------

Délayez dans un vase de faïence ou d'étain, en versant dessus, peu à peu, eau bouillante..... 1 k.^{me} [2 liv.]

 Passez à travers un linge.

Eau de Casse.

Prenez casse en bâtons.....	128 g. ^{mes} [4 onc.]
eau bouillante.....	$\frac{1}{2}$ k. ^{me} [1 liv.]

Ajoutez, suivant la prescription, tartrite de potasse anti-monié, et sulfate de soude.

Petit-lait.

On coagulera le lait avec le vinaigre blanc ou rouge, et on clarifiera le sérum avec le blanc d'œuf.

Comme le lait de beurre ne diffère du lait ordinaire qu'en ce qu'il est parfaitement écrémé, toutes les fois qu'on pourra

s'en procurer, on le prendra de préférence, parce qu'il coûte moins cher, et qu'il peut plus facilement subir la coagulation. Le sérum qu'on obtient après la séparation de la matière caseuse, n'étant absolument que le petit-lait, peut encore remplacer le lait pour la boisson dont il s'agit, soit dans l'état où il se trouve, ou bien après l'avoir clarifié.

SECTION II.

EAUX MINÉRALES ARTIFICIELLES.

LA chimie étant parvenue à imiter le travail de la nature dans la composition des eaux minérales, il importe de profiter des découvertes faites en ce genre pour l'utilité du service de santé des hospices civils : car si l'homme d'une fortune médiocre est dans l'impuissance d'aller les boire à leurs sources, comment l'indigent le pourrait-il ? Il faut donc y suppléer.

Les eaux minérales les plus généralement connues sont divisées en quatre grandes classes; elles comprennent les eaux sulfureuses, les eaux ferrugineuses, les eaux gazeuses, enfin les eaux salines. Ce sont du moins celles sur les propriétés desquelles les médecins ont réuni le plus de faits et d'observations. On pourrait, suivant les cas, augmenter les proportions des principes dont elles sont composées, et avoir par conséquent des médicamens plus actifs.

A l'égard des eaux thermales simples et composées, il est possible d'en faire de toute espèce, en donnant préalablement à l'eau qui doit servir d'excipient, la

température qui convient, et ayant toujours la précaution d'employer l'eau distillée après avoir été exposée à l'air atmosphérique.

Eau sulfureuse.

Sulfure de soude.....	1 déc. ^{me} $\frac{1}{2}$ [3 grains.]
Muriate de soude.....	3 déc. ^{mes} [6 grains.]
Sulfure de chaux.....	1 déc. ^{me} $\frac{1}{2}$ [3 grains.]
Eau de rivière.....	1 litre [1 pinte.]

On peut encore faire une eau sulfureuse, en substituant au sulfure de soude, du gaz hydrogène sulfuré, pour remplacer les eaux minérales de Cotterets, de Baréges, d'Aix-la-Chapelle, &c.

Eau hydro-sulfureuse.

Gaz hydrogène sulfuré, un quart du volume de l'eau.	
Gaz hydrogène, moitié son volume.	
Eau distillée.....	1 litre [1 pinte.]

Eau ferrugineuse.

Prenez sulfate de fer vert.....	1 déc. ^{me} $\frac{1}{2}$ [3 grains.]
sulfure de soude.....	1 déc. ^{me} [2 grains.]
sulfate de soude.....	6 déc. ^{mes} [12 grains.]
eau distillée.....	1 litre [1 pinte.]

Faites dissoudre.

Cette eau peut remplacer l'eau de Passy : mais toutes celles dans lesquelles le fer est tenu en dissolution à la faveur du gaz acide carbonique, doivent être préparées en mettant macérer de la limaille de fer dans l'eau saturée de ce gaz ; il serait même possible d'imiter les eaux de Pymont, de Spa, de Seltz, en diminuant la quantité de fer et laissant une surabondance de gaz acide carbonique.

Eau ferrugineuse par l'acide carbonique.

Gaz acide carbonique, trois fois le volume de l'eau.

Carbonate de fer	1 déc. ^{me}	[6 grains.]
Carbonate de soude	3 déc. ^{mes}	[6 grains.]
Eau distillée	1 litre	[1 pinte.]

Eau gazeuse.

Prenez carbonate de soude en cristaux. 2 gr.^{mes} [$\frac{1}{2}$ gros.]

eau distillée	1 litre	[1 pinte.]
acide muriatique	quantité suffisante.	

Il faut mettre le carbonate de soude dans une bouteille de la capacité d'un litre, remplie d'eau ; et dès qu'il y est introduit, et avant qu'il soit dissous, y ajouter la quantité d'acide muriatique nécessaire pour saturer ce carbonate. On bouchera promptement la bouteille, afin que le gaz qui se sépare pendant l'effervescence, puisse se dissoudre dans l'eau. On conçoit qu'il est important de s'assurer auparavant, par une expérience préliminaire, de la quantité d'acide qu'il faut pour saturer la soude.

Cette eau peut remplacer les eaux de Pymont, de Spa, de Vichy.

Eau gazeuse par l'acide carbonique.

Prenez gaz acide carbonique deux fois le volume de l'eau;

carbonate de chaux	1 décigr.	[2 grains.]
———— de soude	12 décigr.	[24 grains.]
———— de fer	1 décigr.	[2 grains.]
sulfate de soude	3 décigr.	[6 grains.]
muriate de soude	2 décigr.	[4 grains.]
eau distillée	5 litres	[5 pintes.]

Eaux salines.

On peut faire des eaux salines avec plusieurs espèces de sels, tels que le muriate de soude, le sulfate de soude, le sulfate de magnésie, le carbonate de soude : la plus simple est celle qui se fait avec :

Sulfate de magnésie..... 16 gram. [4 gros.]

Eau de rivière..... 1 litre [1 pinte.]

Les eaux de Bourbonne-les-Bains, de Plombières, de Luxeuil, peuvent être facilement remplacées par les mélanges des matières salines indiquées ci-dessus, dans les proportions relatives et connues, qu'on peut diminuer ou augmenter à volonté.

SECTION III.

SUCS D'HERBES.

LES plantes que les médecins des hospices sont dans l'usage de prescrire sous la forme de sucs exprimés, dans la saison où ces plantes jouissent de toutes leurs propriétés, et où il est possible de se les procurer facilement, sont :

La bourrache.....	} La dépuration de leurs sucs doit toujours s'opérer à la chaleur du bain-marie, que ces plantes peuvent soutenir sans courir les risques de perdre de leur vertu.
La buglose.....	
La chicorée sauvage....	
Le pissenlit.....	
Le cerfeuil.....	
La laitue.....	

Le cresson de fontaine . . .	} Leur dépuration se fait toujours à froid, au moyen du filtre de papier : la plus légère chaleur dissiperait une partie de l'odeur, coagulerait l'albumine qu'elles contiennent, et troublerait leur transparence.
L'oseille	
Le cochléaria	
Le bécabunga	
La fumeterre	

La dose de ces sucs sera depuis 64 grammes [2 onces] jusqu'à 192 grammes [6 onces], une ou deux fois par jour. Comme médicamens magistraux, ils doivent être préparés tous les jours.

SECTION IV.

APOZÈMES.

ILS forment souvent en partie la boisson principale des malades. C'est de l'eau qui, à l'aide de la macération, de l'infusion, et plus souvent encore de la décoction, s'est chargée des principes immédiats qu'elle a pu extraire des substances prescrites par le médecin.

Les règles pour préparer un apozème sont de faire bouillir successivement,

- 1.° Les matières dures, sèches, inodores, peu altérables, comme la corne de cerf, les bois, les racines sèches, ligneuses, la chair des animaux ;
- 2.° Les racines fraîches coupées menu ;
- 3.° Les fruits ouverts et mondés ;
- 4.° Les herbes fraîches non odorantes, brisées ;
- 5.° Celles qui sont fraîches, et qu'on a hachées ;

6.° Les semences inodores concassées ;

7.° De retirer du feu, et de verser la décoction bouillante sur les bois, racines, herbes, fleurs et semences aromatiques, toutes ces substances écrasées et concassées ;

8.° De fermer le vaisseau, de laisser refroidir la liqueur, de la passer avec expression, de la mettre reposer, de ne l'administrer qu'après l'avoir bien fait décanter.

Mais ces apozèmes, souvent troubles, épais et toujours d'une répugnance invincible, pourront être remplacés par une boisson plus simple, moins désagréable, prise par-dessus des pilules faites avec les extraits des substances qui entrent dans ces apozèmes. En attendant que cette observation soit reconnue juste, nous allons indiquer les apozèmes les plus généralement usités.

Apozème anti-scorbutique.

Prenez infusion amère..... 1 litre [1 pinte.]
 teinture alcoolique de raifort. 32 gr.^{mcs} [1 once.]
 Pour prendre en quatre fois.

Apozème apéritif.

Prenez espèces apéritives..... 64 gr.^{mcs} [2 onces.]
 Faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, réduite par une ébullition modérée à..... 2 litres [2 pintes.]
 Ajoutez à chaque dose la quantité d'acétite de potasse qui aura été prescrite.

Apozème

Apozème diurétique.

Prenez espèces diurétiques..... 32 gr.^{mes} [1 once.]
 Faites bouillir légèrement dans suffisante quantité d'eau réduite à..... 3 k.^{mes} [6 livres.]
 Vers la fin de l'ébullition, ajoutez
 pariétaire..... } de chaque une poignée.
 turquette..... }

Laissez infuser un moment; passez et mêlez la quantité d'oxymel simple ou d'oxymel scillitique qui aura été prescrite.

Apozème fébrifuge.

Prenez quinquina concassé..... 96 gr.^{mes} [3 onces.]
 Faites bouillir dans eau..... 3 k.^{mes} $\frac{1}{2}$ [7 livres.]
 que vous réduirez à..... 3 k.^{mes} [6 livres.]

Passez la décoction. La dose sera de 192 gr.^{mes} [6 onces], deux à trois fois par jour. Ajoutez sels prescrits.

Apozème purgatif.

Prenez décoction bien bouillante de feuilles de chicorée sauvage..... 1 litre [1 pinte.]
 Laissez-y infuser pendant la nuit,
 séné..... 24 gr.^{mes} [6 gros.]
 crème de tartre..... 12 d.^{mes} [24 grains.]
 sulfate de soude..... 24 gr.^{mes} [6 gros.]
 anis et coriandre, de chaque. 2 gr.^{mes} [$\frac{1}{2}$ gros.]

Passez le lendemain matin sans expression.

Eau fondante et purgative.

Prenez sulfate de soude..... 32 gr.^{mes} [1 once.]
 tartrite antimonié de potasse. 3 cent. [$\frac{1}{2}$ grain.]
 nitre..... 6 d.^{mes} [12 grains.]

Faites fondre le tout dans eau, 1 litre [1 pinte], à prendre par verre à des distances convenables.

Eau de Goudron.

Prenez goudron..... 16 gr.^{mes} [$\frac{1}{2}$ once.]

Versez dessus eau commune..... 1 kil.^{me} [2 livres.]

Agitez souvent pendant trois jours ; passez la liqueur, et conservez-la pour l'usage. La dose est de 192 gr.^{mes} [6 onces], une ou deux fois par jour : cette eau peut être coupée avec le lait.

Eau martiale.

Prenez boules de mars, environ 6 à 7 d.^{mes} [10 à 12 grains.]

Triturez l'espace de temps nécessaire avec eau tiède..... $\frac{1}{2}$ kil.^{me} [1 livre.]

Ensuite filtrez, ou laissez reposer ; puis décantez.

Cette eau se divisera en trois doses, à prendre de demi-heure en demi-heure.

Eau anti-syphilitique.

Prenez muriate suroxigéné de mercure.. 4 d.^{mes} [8 grains.]

eau distillée..... $\frac{1}{2}$ k.^{me} [1 livre.]

La dissolution se fera toujours dans des vaisseaux de verre ou de faïence, et sera administrée aux malades dans des gobelets de même nature.

N.^a Chaque once de cette solution contient 3 cent. [$\frac{3}{4}$ grain] de muriate suroxigéné de mercure [sublimé corrosif] : les premières prises ne devront être par jour que de huit grammes [deux gros] ; puis de douze et de seize, en augmentant successivement, de trois jours en trois jours, jusqu'à ce qu'on soit parvenu à trente-deux grammes [une once]. Le véhicule dans lequel cette solution devra être administrée, sera d'un demi-kilogramme [une livre] de décoction légère de racine de guimauve, ou une dissolution de quatre grammes [un gros] de gomme arabique dans un demi-kilogramme [une livre] d'eau, en observant que le mélange n'ait lieu qu'au moment de le faire prendre.

SECTION V.

POTIONS.

MÉDICAMENT interne, liquide, peu volumineux, plus ou moins composé, portant différens noms, et ayant des vertus très-actives : les eaux distillées, les infusions, les décoctions, les huiles, y servent d'excipient à des poudres, à des substances salines, à des gommes, à des teintures, à des électuaires, à des sirops. Une potion se prend en une ou plusieurs fois, ou même par cuillerées.

En général, toutes les fois qu'il entre dans ce médicament une poudre ou une teinture alcoolique, et qu'il s'y trouve en même temps un sirop, il faut que ce dernier serve à les délayer avant de réunir le tout aux fluides aqueux.

Potion purgative ordinaire.

Prenez séné.....	8 gr. ^{mcs}	[2 gros.]
sulfate de soude.....	12 gr. ^{mcs}	[3 gros.]
Faites bouillir légèrement dans eau commune.....	192 gr. ^{mcs}	[6 onces.]
Ajoutez sirop de nerprun.....	32 gr. ^{mcs}	[1 once.]
Pour une dose.		

Potion purgative majeure.

Ajoutez à la portion purgative,
 poudre cathartique, depuis.... 12 déc.^{mcs} [24 grains.]
 jusqu'à..... 18 déc.^{mcs} [36 grains.]

Potion purgative avec la Manne.

Prenez la potion purgative ordinaire
dont on supprime le sirop.

Dissolvez manne..... 64 g.^{mcs} [2 onces.]

Potion purgative avec le Catholicum.

Prenez manne..... 64 g.^{mcs} [2 onces.]

Dissolvez dans eau..... 160 g.^{mcs} [5 onces.]

Délayez dans la colature, catholicum

double..... 32 g.^{mcs} [1 once.]

Pour une dose.

Potion pour les Enfants nouveau-nés.

Prenez huile d'olive ou d'amande

douce..... 16 g.^{mcs} [$\frac{1}{2}$ once.]

sirop de chicorée..... 16 g.^{mcs} [$\frac{1}{2}$ once.]

A faire prendre en une seule fois.

Potion vermifuge pour les Enfants.

Prenez huile de riccin ou de
palma christi.....
sirop tartareux.....

} de chaque 16 g.^{mcs} jusqu'à 48
} [4 gros à une once et demie.]

L'huile de palma christi est du nombre des huiles qu'on ne prépare pas dans les pharmacies ; elle y est apportée par la voie du commerce, très-souvent ayant un caractère de rancidité qui dépend de sa vétusté, ou de ce qu'elle a été extraite sans soins ; il paraît même que la cupidité est parvenue à la sophistiquer : dans l'un et l'autre cas, il faut éviter de l'employer, car ses effets seraient fort équivoques. La meilleure huile de riccin doit être un peu fluide, sans odeur, d'une saveur

douce ; elle est suspecte dès qu'elle a une odeur forte , un goût âcre et brûlant. Il faut que les vases qui la contiennent, soient toujours exactement bouchés , placés dans un endroit frais , et que jamais ils ne restent en vidange. Pour prévenir ce dernier inconvénient , on ne saurait trop recommander de ne se servir que de bouteilles de cinq décilitres au plus , et de s'assurer, par la dégustation , de la qualité de l'huile qu'elles renferment.

Potion vomitive avec l'Émétique.

Prenez tartrite de potasse antimonié. 15 cent. [3 grains.]
Dissolvez dans eau de rivière..... 360 g.^{mes} [12 onces.]
Divisez en trois parties égales , à prendre de quart-d'heure en quart-d'heure , avec les précautions connues.

Potion vomitive avec l'Ipécacuanha.

Prenez ipécacuanha..... 1 g.^{me} [18 grains.]
Delayez dans eau commune..... 120 g.^{mes} [4 onces.]
Pour une dose : lorsqu'on veut augmenter l'effet , on y ajoute tartrite de potasse antimonié, depuis 3 centigrammes jusqu'à 12 centigrammes [$\frac{1}{2}$ grain jusqu'à 2 grains.]

Potion cordiale.

Prenez vin rouge..... 120 g.^{mes} [4 onces.]
teinture de cannelle..... 8 g.^{mes} [2 gros.]
sirop de guimauve..... 64 g.^{mes} [2 onces.]
Mêlez pour une potion à prendre par cuillerée.

Potion de Rivière.

Prenez carbonate de potasse.... 12 décig.^{mes} [1 scrupul.]
Mêlez dans eau commune..... 96 g.^{mes} [3 onces]
sirop tartareux..... 32 g.^{mes} [1 once.]

Ce mélange se fera au chevet du lit du malade qui prendra la potion à l'instant où le gaz acide carbonique se dégage.

L'effervescence est plus tardive avec le sirop tartareux qu'avec le suc de limon ou le vinaigre blanc ; mais l'effet de la potion n'en est que plus sûr.

Potion avec le Quinquina.

Prenez quinquina en poudre..... 8 g.^{mes} [2 gros.]
 muriate d'ammoniaque..... 3 décig.^{mes} [6 grains.]
 vin rouge ou blanc..... 128 g.^{mes} [4 onces.]

Mêlez pour une dose à prendre sur-le-champ. Cette potion peut être réitérée deux, trois et quatre fois par jour.

Potion pectorale.

Prenez gomme arabique..... 8 g.^{mes} [2 gros.]
 infusion pectorale..... 128 g.^{mes} [4 onces.]
 sirop de guimauve..... 48 g.^{mes} [1 once $\frac{1}{2}$]

A prendre par cuillerée.

Potion pectorale incisive.

Prenez infusion béchique..... 128 g.^{mes} [4 onces.]
 Ajoutez kermès minéral..... 1 déc.^{me} $\frac{1}{2}$ [3 grains.]
 sirop de guimauve..... 32 g.^{mes} [1 once.]
 gomme arabique..... 4 g.^{mes} [1 gros.]

On commence par triturer le kermès avec la gomme et le sirop ; on y ajoute peu-à-peu l'infusion : d'où résulte une potion prendre par cuillerée, en l'agitant fortement chaque fois qu'on en donne au malade.

Potion huileuse.

Prenez huile d'amande douce..... 64 g.^{mes} [2 onces.]
 sirop simple..... 32 g.^{mes} [1 once.]
 infusion pectorale..... 32 g.^{mes} [1 once.]

Potion huileuse avec le Kermès.

La précédente.

Kermès, la quantité prescrite.

Mêlez le kermès avec l'huile dans un mortier de marbre.

Potion anti-spasmodique.

Prenez infusion de fleurs de tilleul.	128 g. ^{mes} [4 onces.]	
sirop de sucre.	32 g. ^{mes} [1 once.]	
eau de fleur d'orange.	16 g. ^{mes} [$\frac{1}{2}$ once.]	
éther sulfurique alcoolisé.	} De chaque, 24 gouttes.	
vin d'opium composé.		

Mêlez.

Potion anti-hystérique.

Ajoutez à la potion précédente,

teinture de succin.	} De chaque, 18 gouttes.
de castoréum.	

On observe que les teintures doivent être toujours mêlées avec le sirop, avant d'ajouter les autres fluides qui composent la potion.

Potion anti-septique.

Prenez décoction de quinquina.	128 g. ^{mes} [4 onces.]
teinture alcoolique de cannelle.	8 g. ^{mes} [2 gros.]
acétite ammoniacal [esprit de Min- dérerus].	8 g. ^{mes} [2 gros.]
sirop d'œillet.	32 g. ^{mes} [1 once.]

Mêlez.

Potion anti-septique camphrée.

A la potion précédente, ajoutez

camphre. de 3 à 7 décig.^{mes} [6 à 14 grains.]

Divisé dans un peu de gomme arabique.

Julep anodin.

Prenez tisane commune 128 g.^{mes} [4 onces.]

Sirop de diacode } de 16 à 32 g.^{mes}
 [de $\frac{1}{2}$ once à 1 once.]

Mêlez pour deux doses, qu'on administre à une heure d'intervalle.

Julep diurétique.

Prenez apozème diurétique 128 g.^{mes} [4 onces.]

sirop de sucre 32 g.^{mes} [1 once.]

esprit de nitre dulcifié, ou
 acide nitrique alcoolisé . . . 15 gouttes.

Émulsion.

Prenez amandes douces pelées, n.º 18. $\frac{1}{2}$ kil.^{me} [1 livre.]

Faites, selon l'art, une émulsion à laquelle on ajoutera 32 g.^{mes} [1 once] de sirop de sucre ; pour prendre en trois parties égales. Ainsi préparée, l'émulsion est simple : on la nomme *nitree*, lorsqu'on y mêle depuis 3 décigrammes jusqu'à 1 gramme de nitrate de potasse [6 à 18 grains.]

Elle devient anodine par le sirop de diacode, depuis 16 grammes [4 gros] jusqu'à 32 grammes [1 once], qu'on ajoute en place de sirop de sucre.

SECTION VI.

VINS MÉDICINAUX.

L'UNIQUE moyen d'augmenter les propriétés médicales du vin, sans opérer de changement dans sa composition, consiste à le mêler avec une certaine quantité de teinture alcoolique appropriée à l'effet qu'on a intention de produire : alors le vin, au lieu d'être employé

comme dissolvant du principe médicamenteux, ne remplit plus que l'office de véhicule ou d'excipient. Le médecin, par ce moyen, est plus assuré de la nature du remède qu'il prescrit, et le malade y trouve le soulagement qu'il a droit d'attendre : c'est précisément le point de perfection qu'on a eu en vue d'atteindre dans la réforme proposée.

Vin amer.

Teinture de gentiane.....	24 g. ^{mes}	[6 gros.]
Vin rouge.....	1 kilog. ^{me}	[2 livres.]
Dose commune.....	32 g. ^{mes}	[1 once.]

L'expérience a déjà prononcé sur les bons effets des vins ainsi préparés : on doit les administrer à la même dose que dans l'ancienne méthode ; mais il est possible d'augmenter progressivement la quantité de teinture, suivant les cas et les besoins, et de doubler ainsi l'action du vin médicinal. C'est de cette manière qu'on parviendrait à soutenir, pendant un certain temps, l'énergie d'un remède qui, comme tous les autres, s'affaiblit insensiblement par l'usage continu qu'on en fait.

Vin d'Absynthe.

Vin rouge ou blanc.....	1 k. ^{me}	[2 livres.]
Teinture d'absynthe, depuis.....	24 g. ^{mes}	[6 gros.]
jusqu'à.....	48 g. ^{mes}	[1 once $\frac{1}{2}$]
Mêlez.		
Dose commune.....	32 g. ^{mes}	[1 once.]

Vin d'Aunée.

Prenez vin rouge ou blanc.....	1 k. ^{me}	[2 livres.]
teinture d'aunée, depuis.....	32 g. ^{mes}	[1 once.]
jusqu'à.....	64 g. ^{mes}	[2 onces.]

Mêlez.

Dose commune.....	48 g. ^{mes}	[1 once $\frac{1}{2}$.]
-------------------	----------------------	----------------------------

Vin de Quinquina.

Prenez vin rouge.....	1 k. ^{me}	[2 livres.]
teinture de quinquina, depuis.	48 g. ^{mes}	[1 once $\frac{1}{2}$]
jusqu'à.....	80 g. ^{mes}	[2 onces $\frac{1}{2}$.]
Dose commune.....	64 g. ^{mes}	[2 onces.]

Vin anti-scorbutique.

Prenez vin blanc.....	1 k. ^{me}	[2 livres.]
teinture de raifort, depuis...	32 g. ^{mes}	[1 once.]
jusqu'à.....	48 g. ^{mes}	[1 once $\frac{1}{2}$.]
Dose commune.....	32 g. ^{mes}	[1 once.]

Vin diurétique amer.

Prenez vin blanc.....	1 k. ^{me}	[2 livres.]
teinture de quinquina composée.	48 g. ^{mes}	[1 onc. $\frac{1}{2}$.]
jusqu'à.....	64 g. ^{mes}	[2 onces.]
Dose commune.....	64 g. ^{mes}	[2 onces.]

Vin miellé.

Prenez miel blanc.....	96 g. ^{mes}	[3 onces.]
vin rouge.....	$\frac{1}{2}$ k. ^{me}	[1 livre.]

Vin chalibé ou martial.

Prenez teinture de mars tartarisée...	32 g. ^{mes}	[1 once.]
vin blanc.....	1 litre	[1 pinte.]

Mêlez et filtrez.

Vin cordial.

Prenez vin rouge..... 1 kilog.^{me} [2 livres.]
 Teinture alcoolique de cannelle, depuis. { 24 g.^{mes}
 [6 gros.]
 jusqu'à..... 48 g.^{mes} [1 once $\frac{1}{2}$.]
 Dose commune..... 32 g.^{mes} [1 once.]

On pourrait, au moyen du mode proposé, obtenir sur-le-champ des vins médicinaux surcomposés, en mettant, par exemple, avec le vin, de la teinture de cannelle, de la teinture d'aunée, de la teinture d'oignon de scille, dans des proportions réglées sur la constitution, l'âge du sujet et sur son état morbifique; d'où résulterait un vin à-la-fois cordial, stomachique et apéritif.

SECTION VII.

B O L S.

ILS sont, comme les électuaires, composés de poudres, d'extraits, de pulpes, de conserves, de miel et de sirop, mais moins consistans que les pilules: on les administre sous des volumes plus considérables, enveloppés dans du pain azyme.

Bol stomachique.

Prenez safran en poudre..... 3 décig.^{mes} [6 grains.]
 cannelle..... 1 décig.^{me} $\frac{1}{2}$ [3 grains.]
 magnésie pure..... 4 décig.^{mes} [8 grains.]
 Sirop de sucre..... quantité suffisante.

Mêlez, et faites un bol ou un électuaire qui peut suppléer avec avantage la confection d'hyacinthe.

Bol purgatif.

Prenez poudre cathartique..... 12 décig.^{mcs} [24 grains.]
 Mêlez avec suffisante quantité de miel, pour faire prendre
 sous forme de bol.

Bol anthelminitique.

Prenez poudre anthelminitique.. 24 décig.^{mcs} [48 grains.]
 mercure doux..... 2 décig.^{mcs} [4 grains.]
 miel..... quantité suffisante.

Divisez en bols pour une seule dose.

Bol thériacal.

Prenez rhubarbe en poudre..... 3 décig.^{mcs} [6 grains.]
 thériaque..... 6 décig.^{mcs} [12 grains.]

Faites un bol.

Bol astringent.

Prenez cachou en poudre..... 6 décig.^{mcs} [12 grains.]
 conserve de roses..... quantité suffisante.

Pour former un bol.

Bol calmant.

Prenez extrait d'opium..... $\frac{1}{2}$ décig.^{mc} [1 grain.]
 poudre de réglisse..... 5 décig.^{mcs} [10 grains.]
 conserve de roses..... quantité suffisante.

Faites un bol qu'on répétera trois ou quatre fois par jour.

Bol camphré.

Prenez camphre..... 1 décig.^{mc} [2 grains.]
 nitre en poudre..... 1 décig.^{mc} [2 grains.]
 farine, amidon ou gomme. 3 décig.^{mcs} [6 grains.]

Mêlez avec suffisante quantité de conserve de roses, pour
 former un bol, qu'on réitérera plusieurs fois dans le jour.

Remède contre le Tænia.

Le malade prendra pour boisson la tisane suivante :

Prenez racine de fougère mâle sèche. 132 gr.^{mes} [4 onces.]
 eau ordinaire..... 1 litre $\frac{1}{2}$ [1 pinte $\frac{1}{2}$.]
 réduite par l'ébullition à... 1 litre [1 pinte.]
 sirop de coraline..... 64 gr.^{mes} [2 onces.]

Trois heures après le repas, le bol suivant :

Muriate de mercure doux.....	} De chaque
Corne de cerf ou os calcinés et prépa-	
rés.....	
	12 centigrammes.
	[2 grains.]

Mêlez avec un peu de conserve de roses.

Le soir à sept heures,

Huile d'amande douce..... 32 gr.^{mes} [1 once.]
 Le lendemain matin, le malade prendra le purgatif suivant :
 Scammonée en poudre..... 1 g.^{mc} [18 grains.]
 Racine de fougère mâle en poudre.. 32 gr.^{mes} [1 once.]
 Gomme gutte..... } Chaque 65 centigr.
 Muriate de mercure doux..... } [12 grains.]

Le tout divisé en trois doses.

Nota. Si le malade vomit le ver solitaire après les deux premières prises, il faut s'abstenir de donner la troisième.

On emploie quelquefois ensemble l'éther sulfurique et l'huile de riccin, dans les proportions d'un gros d'éther et d'une once d'huile ; quelquefois on donne l'éther en lavement. Ce traitement a rétsi chez plusieurs individus.

D'autres enfin emploient le remède suivant sous forme de bol contre le ver solitaire.

Prenez étain fin en poudre..... 15 déc.^{mes} [30 grains],
 Mêlez avec un peu de conserve de roses.

On le prendra autant de fois qu'on le jugera à propos.

SECTION VIII.

GARGARISMES.

MÉDICAMENS liquides qu'on promène dans la bouche et dans la gorge enflammées ou ulcérées; qu'on y garde un moment; qu'on rejette ensuite sans rien avaler, parce qu'ils peuvent contenir des substances qui ne manqueraient pas de préjudicier aux malades, si elles parvenaient jusque dans l'estomac.

Gargarisme adoucissant.

Prenez décoction de racine de

guimauve.....	256 gr. ^{mes} [8 onces.]
sirop de miel.....	32 gr. ^{mes} [1 once.]

Mélez.

Au défaut de racine de guimauve, on emploie les espèces émollientes, la graine de lin, et mieux encore une solution de gomme arabique.

Gargarisme détersif.

Prenez eau commune.....	256 gr. ^{mes} [8 onces.]
miel rosat.....	32 gr. ^{mes} [1 once.]
acide sulfurique jusqu'à agréable acidité.	

Gargarisme anti-vénérien.

Au gargarisme adoucissant ajoutez

Liqueur de Van-Swieten.....	8 à 16 gr. ^{mes} [2 à 4 gros.]
-----------------------------	---

On aura grand soin de prévenir le malade de ne pas avaler ce gargarisme.

Gargarisme anti-scorbutique.

Prenez infusion amère.....	256 g. ^{mes} [8 onces.]
teinture de raifort.....	16 g. ^{mes} [½ once.]
sirop de miel.....	32 g. ^{mes} [1 once.]

Gargarisme anti-septique.

Prenez décoction de quinquina...	256 g. ^{mes} [8 onces.]
Ajoutez miel rosat.....	64 g. ^{mes} [2 onces.]
Mêlez selon la prescription et les circonstances ,	
Alcool camphré.....	16 g. ^{mes} [½ once.]
Muriate d'ammoniaque.....	6 d. ^{mes} [12 grains.]

SECTION IX.

COLLYRES.

On comprend sous ce nom tous les médicamens externes destinés pour les maladies des yeux ; infusions, décoctions, eaux distillées, mixtures, solutions de sels, mucilages, poudres, pulpes de fruits, onguens, &c.

Collyre détersif simple.

Prenez sulfate de zinc.....	12 déc. ^{mes} [24 grains.]
Faites dissoudre dans eau commune	192 g. ^{mes} [6 onces.]

Collyre détersif composé.

Prenez eau de rose distillée.	} de chaque 128 g. ^{mes} [4 onc.]
de plantain...	
sulfate de zinc.....	12 déc. ^{mes} [24 grains.]
racine d'iris de florence.....	6 déc. ^{mes} [12 gr.]
sucré blanc.....	4 déc. ^{mes} [8 gr.]

Collyre résolutif.

Prenez infusion de fleurs de sureau	128 g. ^{mcs}	[4 onces.]
acétite de plomb cristallisé.	6 gouttes	[6 grains.]
teinture vulnéraire.....	8 g. ^{mcs}	[2 gros.]

Mêlez.

Collyre sec.

Sucre blanc... } Oxide de zinc.. }	de chaque.....	4 g. ^{mcs}	[1 gros.]
---------------------------------------	----------------	---------------------	-------------

Réduisez en poudre fine.

Mêlez.

On s'abstient d'ajouter ici un plus grand nombre de collyres ; le besoin et les circonstances détermineront mieux la prescription des autres.

SECTION X.

LOTIONS, FOMENTATIONS.

Ce sont ou des décoctions ou des infusions de plantes, animées quelquefois par l'alcool simple ou aromatique, par du vin ; imbibées dans de la flanelle ou des plantes bouillies ou cuites, ou des substances sèches, salines et chauffées ; enfermées dans des sachets de toile, qu'on applique sur les parties malades du corps, pour ramollir, fortifier, dessécher ou résoudre.

BAINS.

Ils peuvent être considérés comme des espèces de fomentations ou lotions : tantôt c'est de l'eau pure, tiède ou chaude, tantôt froide ou à la glace, dont les effets diffèrent essentiellement, suivant les degrés de température qu'elle possède à l'instant où il s'agit de l'employer

l'employer à l'extérieur, comme bain ou comme douche : cette eau est quelquefois surchargée des principes de végétaux âcres, amers ou aromatiques, souvent aussi de combinaisons sulfureuses et salines, telles qu'elles existent dans les eaux minérales naturelles, mais dans des proportions plus considérables.

Eau végéto-minérale.

Prenez eau de rivière..... 1 k.^{mc} [2 livres.]
 acétite de plomb, depuis.... 8 g.^{mes} [2 gros.]
 jusqu'à 16 g.^{mes} [4 gros.]

Mêlez en agitant.

Eau anti-psorique.

Prenez feuilles de tabac séchées.... 1 k.^{mc} [2 livres.]
 Faites bouillir légèrement dans eau
 commune..... 7 k.^{mes} $\frac{1}{2}$ [15 livres.]
 Ajoutez à la fin, carbonate de soude. 128 g.^{mes} [4 onces.]

Passez et conservez pour l'usage.

La dose est de 128 grammes [4 onces] pour chaque friction, qui peut être réitérée deux fois par jour.

SECTION XI.

INJECTION.

MÉDICAMENT magistral liquide, qu'on introduit, à l'aide d'une seringue, dans les parties naturelles des deux sexes, ou dans les plaies profondes, ou qu'on applique à l'aide de laines, de plumasseaux, de compresses, sur des plaies extérieures.

Il consiste en infusions, décoctions, mixtures, &c.

Injection émolliente.

Prenez espèces émollientes..... 32 g.^{mcs} [1 once.]
 Faites bouillir dans eau commune.. 128 g.^{mcs} [4 onces.]
 Passez.

Fomentation ou Injection résolutive.

Prenez infusion aromatique..... 1 k.^{mc} [2 livres.]
 miel rosat 64 g.^{mcs} [2 onces.]

On peut ajouter au besoin ,

alcohol camphré, depuis.... 8 g.^{mcs} [2 gros.]
 jusqu'à..... 32 g.^{mcs} [1 once.]

Fomentation ou Injection anti-septique.

Infusion amère..... } de chaque. $\frac{1}{2}$ k.^{mc} [1 livre.]
 Décoction de quinquina.. }

Animez, suivant l'indication,

avec alcohol camphré. 32 à 64 g.^{mcs} [1 à 2 onces.]

Lavement ordinaire.

Prenez espèces émollientes, une poignée; faites bouillir dans suffisante quantité d'eau.

Lavement adoucissant.

Prenez décoction de graine de lin, quantité suffisante.
 Ajoutez à la colature, huile d'olive... 16 g.^{mcs} [$\frac{1}{2}$ once.]

Lavement laxatif.

Prenez décoction émolliente..... quantité suffisante.
 séné 16 g.^{mcs} [$\frac{1}{2}$ once.]
 sulfate de soude..... 8 g.^{mcs} [2 gros.]
 miel commun, 128 g.^{mcs} [4 onces.]

Pour un lavement.

Lavement de tabac.

Prenez feuilles de tabac séchées. 16 g.^{mes} [$\frac{1}{2}$ once.]
 Faites bouillir légèrement dans eau
 commune $\frac{1}{2}$ k.^{me} [1 livre.]
 Ajoutez à la colature,
 tartrite antimonié de potasse, depuis. 3 d.^{mes} [6 grains.]
 jusqu'à 6 d.^{mes} [12 grains.]

Lavement anodin des Peintres.

Prenez têtes de pavot. 8 g.^{mes} [2 gros.]
 Faites une forte décoction, à laquelle
 vous ajouterez
 huile de noix. }
 vin rouge. . . } de chaque. 64 g.^{mes} [2 onces.]

Autre lavement des Peintres.

Prenez vin rouge. $\frac{1}{2}$ k.^{me} [1 livre.]
 huile de noix. 120 g.^{mes} [4 onces.]

Lavement anti-septique.

Prenez quinquina concassé. 32 g.^{mes} [1 once.]
 Faites bouillir dans suffisante quantité d'eau.
 Ajoutez à la colature,
 camphre dissous dans du jaune d'œuf. . 4 g.^{mes} [1 gros.]

Lavement purgatif des Peintres.

Prenez séné. 16 g.^{mes} [$\frac{1}{2}$ once.]
 sulfate de magnésie. 16 g.^{mes} [$\frac{1}{2}$ once.]
 Jetez dans eau bouillante. $\frac{1}{2}$ k.^{me} [1 livre.]
 Délayez-y miel commun. 128 g.^{mes} [4 onces.]
 Ajoutez tartrite de potasse antimonié. 2 d.^{mes} [4 grains.]

SECTION XII.

LINIMENS.

CE sont des médicamens externes, gras, onctueux, qui, pour la consistance, tiennent le milieu entre l'huile et l'onguent. C'est ordinairement un mélange de l'un et de l'autre, chargé quelquefois de principes odorans : souvent aussi, pour rendre les linimens plus actifs, on les compose de liqueurs alcooliques et ammoniacales ; mais il faut alors, pour ceux-ci, plus de soins dans leur application.

Liniment.

Prenez huile d'olive, 32 gr.^{mcs} [1 once.]
 laudanum liquide, depuis 2 gr.^{mcs} [$\frac{1}{2}$ gros.]
 jusqu'à 4 gr.^{mcs} [1 gros.]

Mêlez en agitant.

Liniment ammoniacal.

Prenez huile d'olive 32 gr.^{mcs} [1 once.]
 ammoniaque 6 gr.^{mcs} [1 gros $\frac{1}{2}$.]

Agitez dans une bouteille fermée, jusqu'à ce que ces substances soient bien mêlées.

Liniment camphré.

Prenez camphre 8 gr.^{mcs} [2 gros.]
 huile d'olive 64 gr.^{mcs} [2 onces.]

Mêlez.

Liniment savonneux.

Prenez huile d'olive 2 gr.^{mcs} [$\frac{1}{2}$ gros.]
 eau vulnéraire par infusion 32 gr.^{mcs} [1 once.]
 savon officinal 8 gr.^{mcs} [2 gros.]

Faites dissoudre le savon dans l'eau vulnéraire, et mêlez le tout en triturant.

SECTION XIII.

CATAPLASMES.

REMÈDES externes, comparables, par leur consistance, à une bouillie épaisse, que l'on applique dans un état chaud sur différentes régions du corps pour en conserver la souplesse ou augmenter leur rigidité. Ce sont des farines ou des poudres végétales qui ont pour excipient différens liquides, comme l'eau, le lait, le vin, le vinaigre, et auxquels on ajoute des onguens, des huiles. Souvent aussi les cataplasmes sont purement formés de fruits et de racines cuits et réduits à l'état de pulpe.

Cataplasme émollient.

Prenez farine de lin..... }
 ————— d'orge..... } De chaque parties égales.

Délayez le mélange dans l'eau, et faites cuire jusqu'à consistance requise.

Cataplasme résolutif.

Au cataplasme précédent ajoutez

extrait de saturne..... 8 gr.^{mcs} [2 gros.]

Cataplasme contre la gangrène.

Prenez farine d'orge..... 256 gr.^{mcs} [8 onces.]

Faites cuire dans suffisante quantité de vin aromatique.

Ajoutez au cataplasme,

tan ou écorce de chêne en poudre. 64 gr.^{mcs} [2 onces.]

camphre réduit en poudre..... 4 gr.^{mcs} [1 gros.]

Cataplasme vésicatoire.

Prenez farine d'orge ou de seigle suffisante quantité.

Mettez-la en pâte avec suffisante quantité de vinaigre rouge.

Étendez la pâte sur un linge, et saupoudrez-en la surface avec suffisante quantité de poudre de mouches cantharides.

Sinapisme.

Prenez graine de moutarde en poudre. 32 gr.^{mes} [1 once.]

farine d'orge. 64 gr.^{mes} [2 onces.]

vinaigre rouge. suffisante quantité.

Pour former un mélange de la consistance d'une pâte, qu'il faut appliquer aussitôt après la préparation.

Sparadrap.

Emplâtre simple ou autre qu'il vous plaira.

Térébenthine, quantité suffisante.

Attachez des bandes de toile fine sur les bords d'une table; faites liquéfier l'emplâtre; ajoutez la térébenthine; versez et étendez sur la toile à l'aide d'un couteau de fer légèrement chauffé; lissez la toile avec un cylindre de bois bien uni.

On ne doit préparer le sparadrap qu'à mesure des besoins, non-seulement parce que l'emplâtre réduit tout en surface se sèche avec promptitude, mais qu'en s'oxigénant il change nécessairement de propriété.

MOYEN

*De désinfecter les Salles d'hôpitaux, les Lazarets,
les Prisons, les Dépôts de mendicité, &c.*

POUR UNE SALLE DE VINGT LITS.

Prenez muriate de soude.....	}	314 gr. ^{mes}
		[9 onc. 6 gros 36 grains.]
acide sulfurique concentré..	}	228 gr. ^{mes}
		[7 onc. 8 gros 65 grains.]

Placez au milieu de la salle un réchaud, sur lequel vous établirez un bain de sable; mettez sur ce bain une capsule de verre ou de grès, contenant le muriate de soude; lorsque le bain sera chaud, versez de suite l'acide; retirez-vous et fermez les portes et fenêtres pendant huit heures au moins.

AUTRE MOYEN.

Prenez muriate de soude.....	}	228 gr. ^{mes}
		[7 onc. 8 gros 65 grains.]
manganèse en poudre....	}	41 gr. ^{mes}
		[1 once 2 gros 33 grains.]
eau.....	}	146 gr. ^{mes} 3 déc. ^{mes}
		[4 onc. 4 gros 43 grains.]
acide sulfurique concentré..	}	146 gr. ^{mes} 3 déc. ^{mes}
		[4 onc. 4 gros 43 grains.]

Mêlez la manganèse avec le sel dans une capsule; ajoutez l'eau, et versez de suite l'acide, si la salle n'est pas habitée, ou par portion, s'il y a des malades.

Ces moyens de désinfection, découverts par *Guyton-Morveau* de l'Institut national, ont été la matière d'une instruction rédigée par le Conseil de santé des armées en l'an 2, et, depuis, le sujet d'un ouvrage publié par

l'auteur, sous le nom de *Traité des moyens de désinfecter l'air, de prévenir la contagion, et d'en arrêter les progrès*. On doit les préférer à ces fumigations aromatiques, au vinaigre brûlé sur une pelle rouge, et autres, qui ne font que surcharger l'air et diminuer de son ressort. Les officiers de santé sont chargés expressément de tenir la main à l'exécution de ces précautions. Ici leur propre intérêt se lie à la conservation des malades ; car, vivant pour ainsi dire au milieu du foyer des émanations morbifiques, ils deviennent journellement victimes eux-mêmes du fléau dont le préservatif et le remède sont l'objet du procédé ci-dessus décrit.

OBSERVATIONS sur la Conservation des Médicamens officinaux.

1.^o LE pharmacien tiendra les feuilles, les fleurs, les fruits, les racines, les poudres, exactement renfermés dans des boîtes, des bocaux ou des pots tarés, étiquetés et placés dans un lieu sec.

Toutes ces substances attireraient ailleurs l'humidité de l'air ; elles se moisiraient, et se gâteraient en peu de temps.

2.^o Il conservera à la cave, dans des tonneaux, cruches ou bouteilles, ces vaisseaux étant bien bouchés et bien pleins, toutes les huiles débarrassées par la filtration, du muqueux qu'elles avaient entraîné avec elles.

L'action de l'air et de la chaleur, et la présence de ce muqueux, les rancissent facilement.

3.° Il mettra les eaux distillées dans des bouteilles bouchées en papier ou parchemin, et non exposées au grand jour.

L'action de la lumière fait naître dans ces eaux une végétation verdâtre ; et les bouchons de liège humectés par l'eau en évaporation, prennent et communiquent aux eaux une odeur de moisi.

4.° Il placera les sucs acides et vineux dans un endroit froid ; les bouteilles des premiers, droites et recouvertes d'une couche d'huile ; les autres, couchées et fermées par de bons bouchons de liège.

Ces deux espèces de sucs, sans ces précautions, s'altéreraient en peu de temps.

5.° Il prendra des flacons bouchés en cristal pour contenir les alcools, les teintures, les liqueurs éthérées et celles qui contiennent des gaz, à cause de leur disposition à perdre par l'évaporation ce qu'ils ont de plus subtil.

6.° Il gardera dans un lieu froid et non humide, les bouteilles parfaitement remplies des sirops et des miels.

L'humidité les décuirait, les ferait moisir ; la chaleur les ferait fermenter ; et le gaz qui se développerait alors, trop retenu par les bouchons de liège, briserait les vases.

7.° Il choisira pour les conserves, les extraits, les électuaires et les pilules, des pots de faïence qu'il

couvrira de parchemin et de papier, et qu'il logera à l'abri de l'humidité ; qu'il visitera de temps en temps pour les préparer au besoin.

8.° Il garantira, autant qu'il lui sera possible, les graisses, les cérats, les onguens, les emplâtres, de l'impression de l'air atmosphérique, qui altère leur couleur, détermine leur prompte oxigénation, et change leurs propriétés.

9.° Il emploiera des flacons bouchés en cristal pour les acides, les alcalis, les dissolutions métalliques, qui rongeraient les bouchons de liége ; pour les sels qui s'effleurissent, pour ceux qui attirent l'humidité, pour la chaux et la magnésie, qui tendent à redevenir des carbonates, &c.

10.° Il couvrira de papier noir les flacons contenant de l'acide muriatique oxigéné, et les oxides métalliques auxquels la lumière enlève de l'oxigène.

OBSERVATIONS sur la Conservation des Médicamens magistraux.

1.° LE pharmacien les préparera à mesure du besoin, en se servant de vaisseaux et d'ustensiles appropriés aux opérations dont ils sont les produits, et absolument incapables de rien communiquer de nuisible.

2.° Il exercera ses sens à reconnaître l'état de perfection convenable à chaque médicament, afin de pouvoir avec justesse rejeter ceux qui ont subi la moindre

altération, sur-tout celle qui a lieu souvent par un changement subit de l'atmosphère.

3.° Il aura soin que les liquides soient distribués aux malades dans des bouteilles de verre nettoyées, bouchées et étiquetées convenablement.

Si, par des circonstances particulières, il était obligé de les remplacer par des bouteilles de grès, comme celles-ci se pénètrent et s'infectent facilement, il les fera laver souvent après les avoir laissé tremper dans l'eau chaude alcaline ; ce qui l'obligera d'avoir de ces bouteilles de rechange.

4.° L'usage des pots de grès sera interdit, parce qu'ayant une ouverture considérable, couverts seulement d'une feuille de papier jusqu'au lit des malades, ces pots se remplissent de mouches et de poussière ;

Parce que, ne pouvant passer, comme aux bouteilles, des étiquettes au col de ces pots, on est obligé de les ranger dans des carrés, suivant les numéros des lits, et par conséquent de courir continuellement les risques de commettre des erreurs ;

Parce qu'enfin, s'il fallait coller des étiquettes sur chacun des pots, le service ne serait jamais terminé pour les heures de la distribution des alimens.

OBSERVATIONS sur les Médicamens externes confiés aux Élèves en Chirurgie.

LES élèves, conformément au règlement sur le service des pharmacies des hospices, ne demanderont

des emplâtres, des onguens et des huiles qu'à mesure qu'ils en auront besoin ; ils les rangeront dans les tiroirs de coffres mis à leur disposition ; chaque compartiment destiné pour un emplâtre sera étiqueté ; chaque emplâtre y sera enveloppé de papier, et étiqueté.

Les onguens seront mis dans des pots de faïence tenus toujours très-propres.

La même spatule ne servira pas pour tous les onguens successivement sans avoir été nettoyée à chaque fois.

Ils ne demanderont que la quantité d'eau-de-vie camphrée nécessaire aux pansemens de chaque jour, et se garderont de la trop faire chauffer.

L'huile d'olive ne servant que pour faciliter l'introduction de la sonde, ils éviteront les abus qui augmentent ordinairement la consommation de cette huile.

Le sparadrap sera préparé dans la pharmacie de chaque hospice, afin qu'il soit chargé convenablement d'un emplâtre non brûlé, non couvert de poussière.

Ils veilleront à faire nettoyer souvent les vaisseaux contenant les cataplasmes, et à n'employer de ces topiques que la quantité strictement nécessaire, une trop grande masse de cataplasmes gênant souvent et inutilement le malade.

Enfin, il est encore de leur devoir de préparer eux-mêmes leurs appareils, de ne pas abandonner ce soin à des infirmiers ou infirmières, de disposer les bandes et compresses, et de tenir ces objets très-propres.

FIN.

TABLE

De ce qui est contenu dans ce Formulaire.

AVERTISSEMENT.....	Page v
RAPPORT fait à l'École de médecine.....	ix
TABLE des poids et mesures à l'usage du service de santé.....	xv
LISTE des médicamens simples et composés à l'usage des secours à domicile.....	xvj
LISTE des médicamens simples et composés à l'usage des infirme- ries des prisons et des dépôts de mendicité.....	xvij

I.^{re} PARTIE.

MATIÈRE MÉDICALE.

RÈGNE VÉGÉTAL.....	4
RÈGNE ANIMAL.....	46
RÈGNE MINÉRAL.....	49

II.^e PARTIE.

MÉDICAMENS OFFICINAUX.

SECTION I.^{re}

RÉCOLTE, DESSICCATION ET CONSERVATION DES PLANTES....	56
---	----

SECTION II.

DES ESPÈCES.....	58
Espèces pectorales.....	<i>ibid.</i>
—— béchiques.....	59
—— amères.....	<i>ibid.</i>
—— aromatiques.....	<i>ibid.</i>
—— émollientes.....	60
—— anthelmintiques.....	<i>ibid.</i>
—— apéritives.....	<i>ibid.</i>

Espèces diurétiques.....	Page 60
—— sudorifiques.....	61
—— astringentes.....	<i>ibid.</i>
—— vulnéraires.....	<i>ibid.</i>

SECTION III.

DE LA PULVÉRISATION.....	61
Poudre d'oignons de scille, à préparer en grand.....	64
—— cathartique.....	<i>ibid.</i>
—— anthelmintique.....	<i>ibid.</i>
—— béchique incisive.....	65
—— incisive, fondante et tonique.....	<i>ibid.</i>
Fécule amylacée.....	<i>ibid.</i>
—— de pommes de terre.....	<i>ibid.</i>

SECTION IV.

EXTRAIT DES VÉGÉTAUX.....	66
Extrait ou robs de sureau et de noirprun.....	73
—— de genièvre.....	<i>ibid.</i>
—— de casse.....	74
—— de coloquinte.....	<i>ibid.</i>
Purification de l'opium des sucres d'acacia, d'hypocistis et de cachou.....	<i>ibid.</i>
Extraits calmans d'opium.....	<i>ibid.</i>
—— de ciguë, de stramonium, de jusquiame, de belladone..	75
Extrait de patience.....	<i>ibid.</i>
—— de bourrache.....	<i>ibid.</i>
—— de réglisse.....	<i>ibid.</i>
—— sec de la Garaye.....	<i>ibid.</i>
—— gommeux et résineux de jalap, et extrait de quinquina de la Pharmacopée d'Édimbourg.....	76
—— résineux de jalap, de scammonée, de gayac.....	<i>ibid.</i>

SECTION V.

EAUX DISTILLÉES.....	77
Éaux de fleurs d'orange, de menthe poivrée, de roses pâtes,	

d'angélique , de mélisse , d'anis , de vulnéraire simple , de
cannelle Page 78

SECTION VI.

SUCS DES FRUITS PAR DÉPURATION ET FILTRATION 79
Sucs acides 80
Suc de verjus *ibid.*
Autre procédé pour conserver les sucs acides 81

SECTION VII.

SUCS SUCRÉS DES FRUITS PAR FERMENTATION *ibid.*
Teintures au vin 82
Vin d'opium composé [teinture anodine de Sydenham] *ibid.*
— aromatique 83
— scillitique avec le vin d'Espagne *ibid.*

SECTION VIII.

ALCOHOL 84
Teintures alcooliques 85
— de gentiane 86
— de jalap *ibid.*
— de cannelle *ibid.*
— d'absinthe 87
— d'aunée *ibid.*
— de raifort composée *ibid.*
— de quinquina *ibid.*
— de quinquina composée *ibid.*
— de cantharides 88
— de scille *ibid.*
— ou élixir anti-scrofuleux *ibid.*
— martiale *ibid.*
— ou eau vulnéraire *ibid.*
— de safran , de succin , de castoréum , de tartre 89
Baume du commandeur *ibid.*
Baume de Fioraventi *ibid.*

SECTION IX.

VINAIGRE.....	Page 89
Vinaigre scillitique.....	90

SECTION X.

SIROPS.....	91
Sirop de sucre.....	93
— d'ipécacuanha.....	<i>ibid.</i>
— diacode.....	<i>ibid.</i>
— tartareux.....	94
— de fleurs de pêcher.....	<i>ibid.</i>
— de salsepareille [remède du cuisinier].....	95
— de coraline.....	<i>ibid.</i>
— de chicorée composé.....	96
— anti - scorbutique , de baume de tolu , nerprun , de coing , d'œillet.....	<i>ibid.</i>

SECTION XI.

DES MIELS.....	<i>ibid.</i>
Miel despumé.....	97
Oxymel simple.....	98
— scillitique.....	<i>ibid.</i>
Miel rosat.....	<i>ibid.</i>

SECTION XII.

ÉLECTUAIRES , CONFECTIONS.....	98
Thériaque.....	100
Diascordium.....	101

SECTION XIII.

DES CONSERVES.....	<i>ibid.</i>
Conserves de roses , de cynorrodon.....	102
TABLETTES OU PASTILLES.....	<i>ibid.</i>
Pastilles d'ipécacuanha.....	183
— de soufre.....	<i>ibid.</i>

SECTION XIV.

MASSES PILULAIRES.....	<i>ibid.</i>
Pilules bénites de Fuller.....	104

Pilules

Pilules savonneuses.....	Page 104
—— scillitiques.....	105
—— mercurielles.....	<i>ibid.</i>
—— de ciguë.....	<i>ibid.</i>
—— toniques de Bacher.....	106

SECTION XV.

TROCHISQUES.....	107
HUILES FIXES.....	109
Huile d'amandes douces.....	110
HUILES CONCRÈTES.....	<i>ibid.</i>
Beurre de cacao.....	<i>ibid.</i>
Huile rosat, d'hipericum, de camomille.....	112
Baume tranquille.....	<i>ibid.</i>

SECTION XVI.

DES GRAISSES DES ANIMAUX.....	112
EMPLÂTRES.....	<i>ibid.</i>
Emplâtre simple.....	114
—— mercuriel.....	<i>ibid.</i>
—— à bougies.....	<i>ibid.</i>
—— de diachilum, de savon, de savon camphré, de ciguë..	<i>ibid.</i>
—— vésicatoire.....	115
POMMAGES, CÉRATS, ONGUENS.....	<i>ibid.</i>
Onguent anti-psorique.....	<i>ibid.</i>
—— contre la teigne.....	116
Pommade anti-ophtalmique.....	<i>ibid.</i>
Onguent d'althéa, de la mère, rosat, de styrax, basilicum.....	<i>ibid.</i>
Baume d'Arcéus.....	<i>ibid.</i>
Onguent populeum.....	<i>ibid.</i>
Éponges préparées.....	117
CAUSTIQUES.....	<i>ibid.</i>
Trochisques de minium, de blanc rhasis.....	118
Topique du frère Côme.....	<i>ibid.</i>

SECTION XVII.

MÉDICAMENS CHIMIQUES.....	118
---------------------------	-----

ACIDES.....	Page 120
Acide sulfurique.....	<i>ibid.</i>
—— sulfurique affaibli [esprit de vitriol].....	<i>ibid.</i>
—— nitreux.....	<i>ibid.</i>
—— nitrique.....	121
—— muriatique.....	<i>ibid.</i>
—— carbonique.....	<i>ibid.</i>
—— acéteux.....	<i>ibid.</i>
—— boracique.....	<i>ibid.</i>
Acidule tartareux.....	122
Acide tartareux.....	<i>ibid.</i>
—— succinique.....	123
ALCALIS.....	<i>ibid.</i>
Alcali végétal ou potasse.....	<i>ibid.</i>
Soude.....	124
Alcali volatil.....	<i>ibid.</i>
MÉDICAMENS dus à la combinaison des acides avec les alcalis, les terres et les métaux.....	125
Sulfate de soude, de magnésie, d'alumine, de cuivre, de zinc, d'alumine calciné.....	<i>ibid.</i>
Nitrate de potasse purifié, de mercure, d'argent fondu.....	<i>ibid.</i>
Muriate de soude, d'ammoniaque, de mercure, d'antimoine.....	<i>ibid.</i>
Acétite de potasse liquide.....	126
—— de soude liquide.....	<i>ibid.</i>
—— ammoniacal liquide [esprit de Mindérérus].....	<i>ibid.</i>
—— de plomb liquide.....	<i>ibid.</i>
—— de cuivre.....	127
Tartrite de fer, de fer liquide, de fer desséché [boule de mars]..	<i>ibid.</i>
—— antimoné de potasse [émétique].....	<i>ibid.</i>
Tartrite antimoné de potasse.....	127
Borate de soude.....	<i>ibid.</i>
Crème de tartre soluble.....	128
Carbonate de soude.....	<i>ibid.</i>
—— d'ammoniaque.....	<i>ibid.</i>
Ammoniaque liquide [alcali volatil fluor].....	<i>ibid.</i>
Carbonate de magnésie pure.....	129

MÉDICAMENS obtenus par la décomposition des carbonates. Page	129
Magnésie calcinée.....	<i>ibid.</i>
Eau de chaux.....	<i>ibid.</i>
MÉDICAMENT dû à la combinaison de l'alcali et de l'huile.....	130
Savon médicinal.....	<i>ibid.</i>
MÉDICAMENS reconnus pour être des combinaisons de l'oxygène avec les métaux.....	<i>ibid.</i>
Oxide de fer noir.....	<i>ibid.</i>
—— de plomb rouge [ou minium].....	<i>ibid.</i>
—— de plomb demi-vitreux [ou litharge].....	<i>ibid.</i>
—— de zinc.....	131
—— de mercure [ou précipité rouge].....	<i>ibid.</i>
—— d'antimoine gris, demi-vitreux [ou crocus metallorum], vitreux [ou verre d'antimoine], blanc [ou antimoine diaphoré- tique.....	<i>ibid.</i>
MÉDICAMENS tirés du soufre natif.....	<i>ibid.</i>
Fleurs de soufre, <i>idem</i> lavées.....	<i>ibid.</i>
MÉDICAMENS résultant de l'union du soufre avec les alcalis, les terres, les métaux.....	<i>ibid.</i>
Sulfures alcalins, sulfure terreux.....	<i>ibid.</i>
Sulfure de magnésie.....	<i>ibid.</i>
—— d'antimoine [antimoine porphyrisé].....	132
—— de mercure; éthiops minéral [oxide de mercure sulfuré noir], cinabre [oxide de mercure sulfuré rouge].....	<i>ibid.</i>
Hydrosulfure rouge d'antimoine [kermès].....	<i>ibid.</i>
MÉDICAMENS résultant de l'action des acides sur l'alcool.....	133
Éther acétique.....	<i>ibid.</i>
Acide sulfurique alcoolisé [eau de Rabel].....	<i>ibid.</i>
Éther sulfurique alcoolisé [liqueur d'Hoffmann].....	<i>ibid.</i>
Acide nitrique alcoolisé.....	<i>ibid.</i>

III^e PARTIE.

MÉDICAMENS MAGISTRAUX.

SECTION I^{re}

DES BOISSONS.....	Page 134
Tisane commune.....	<i>ibid.</i>
Infusion béchique.....	<i>ibid.</i>
—— pectorale.....	135
—— de surcau.....	<i>ibid.</i>
Tisane de racine de patience.....	<i>ibid.</i>
—— sudorifique.....	<i>ibid.</i>
—— ou eau de riz.....	<i>ibid.</i>
Décoction blanche.....	<i>ibid.</i>
Eau gommeuse.....	136
Gelée de pommes de terre.....	<i>ibid.</i>
Infusion amère.....	137
—— vulnéraire.....	<i>ibid.</i>
Décoction de racine de guimauve.....	<i>ibid.</i>
Infusion de graine de lin.....	<i>ibid.</i>
Oxycrat.....	<i>ibid.</i>
Limonade avec l'acide de tartre.....	138
—— minérale.....	<i>ibid.</i>
Eau de tamarin.....	139
—— de casse.....	<i>ibid.</i>
Petit-lait.....	<i>ibid.</i>

SECTION II.

EAUX MINÉRALES ARTIFICIELLES.....	<i>ibid.</i>
Eau sulfureuse.....	140
—— hydrosulfureuse.....	<i>ibid.</i>
—— ferrugineuse.....	<i>ibid.</i>
—— ferrugineuse par l'acide carbonique.....	141
—— gazeuse.....	<i>ibid.</i>
—— de Vichy.....	<i>ibid.</i>
—— gazeuse par l'acide carbonique.....	<i>ibid.</i>

Eaux salines	Page 142
--------------------	----------

SECTION III.

SUCS D'HERBES	<i>ibid.</i>
La bourrache, la buglose, la chicorée sauvage, le pissenlit, le cerfeuil, la laitue.....	<i>ibid.</i>
Le cresson de fontaine, l'oseille, le cochléaria, le bécabunga, la fumeterre.....	143

SECTION IV.

APOZÈMES	<i>ibid.</i>
Apozème anti-scorbutique.....	144
—— apéritif	<i>ibid.</i>
—— diurétique.....	145
—— fébrifuge.....	<i>ibid.</i>
—— purgatif.....	<i>ibid.</i>
Eau fondante et purgative.....	<i>ibid.</i>
—— de goudron.....	146
—— martiale.....	<i>ibid.</i>
—— anti-syphilitique.....	<i>ibid.</i>

SECTION V.

POTIONS.....	147
Potion purgative ordinaire.....	<i>ibid.</i>
—— purgative majeure.....	<i>ibid.</i>
Potion purgative avec la manne.....	148
—— purgative avec le catholicum.....	<i>ibid.</i>
—— pour les enfans nouveau-nés.....	<i>ibid.</i>
—— vermifuge pour les enfans.....	148
—— vomitive avec l'émétique.....	149
—— vomitive avec l'ipécacuanha.....	<i>ibid.</i>
—— cordiale.....	<i>ibid.</i>
—— de rivière.....	<i>ibid.</i>
—— avec le quinquina.....	150
—— pectorale.....	<i>ibid.</i>
—— pectorale incisive.....	<i>ibid.</i>
—— huileuse.....	<i>ibid.</i>

Potion huileuse avec le kermès	Page 151
— anti-spasmodique	<i>ibid.</i>
— anti-hystérique	<i>ibid.</i>
— anti-septique	<i>ibid.</i>
— anti-septique camphrée	<i>ibid.</i>
Julep anodin	152
— diurétique	<i>ibid.</i>
Émulsion	<i>ibid.</i>

SECTION VI.

VINS MÉDICINAUX	<i>ibid.</i>
Vin amer	153
— d'absinthe	<i>ibid.</i>
— d'aunée	154
— de quinquina	<i>ibid.</i>
— anti-scorbutique	<i>ibid.</i>
— diurétique amer	<i>ibid.</i>
— miellé	<i>ibid.</i>
— chalibé ou martial	<i>ibid.</i>
— cordial	155

SECTION VII.

BOLS	<i>ibid.</i>
Bol stomachique	<i>ibid.</i>
— purgatif	156
— anthelmintique	<i>ibid.</i>
— thériacal	<i>ibid.</i>
— astringent	156
— calmant	<i>ibid.</i>
— camphré	<i>ibid.</i>
Remède contre le tænia	157

SECTION VIII.

GARGARISMES	158
Gargarisme adoucissant	<i>ibid.</i>
— détersif	<i>ibid.</i>
— anti-vénérien	<i>ibid.</i>

Gargarisme anti-scorbutique.....	Page 159
———— anti-septique.....	<i>ibid.</i>

SECTION IX.

COLLYRES.....	<i>ibid.</i>
Collyre détersif simple.....	<i>ibid.</i>
———— détersif composé.....	<i>ibid.</i>
———— résolutif.....	160
———— sec.....	<i>ibid.</i>

SECTION X.

LOTIONS , FOMENTATIONS.....	<i>ibid.</i>
Bains.....	<i>ibid.</i>
Eau végeto-minérale.....	161
———— anti-psorique.....	<i>ibid.</i>

SECTION XI.

INJECTION.....	<i>ibid.</i>
Injection émolliente.....	162
Fomentation ou injection résolutive.....	<i>ibid.</i>
Fomentation ou injection anti-septique.....	<i>ibid.</i>
Lavement ordinaire.....	<i>ibid.</i>
———— adoucissant.....	<i>ibid.</i>
———— laxatif.....	<i>ibid.</i>
———— de tabac.....	163
———— anodin des peintres.....	<i>ibid.</i>
Autre lavement des peintres.....	<i>ibid.</i>
Lavement anti-septique.....	163
———— purgatif des peintres.....	<i>ibid.</i>

SECTION XII.

LINIMENS.....	164
Liniment.....	<i>ibid.</i>
———— ammoniacal.....	<i>ibid.</i>
———— camphré.....	<i>ibid.</i>
———— savonneux.....	<i>ibid.</i>

SECTION XIII.

CATAPLASMES.....	Page 165
Cataplasme émollient.....	<i>ibid.</i>
———— résolutif.....	<i>ibid.</i>
———— contre la gangrène.....	<i>ibid.</i>
———— vésicatoire.....	166
Sinapisme.....	<i>ibid.</i>
Sparadrap.....	<i>ibid.</i>
MOYEN de désinfecter les salles d'hôpitaux, les lazarets, les prisons, les dépôts de mendicité, &c.....	167
Autre moyen.....	<i>ibid.</i>
OBSERVATIONS sur la conservation des médicamens officinaux.	168
OBSERVATIONS sur la conservation des médicamens magistraux.	170
OBSERVATIONS sur les médicamens externes confiés aux élèves en chirurgie.....	171

FIN DE LA TABLE.





